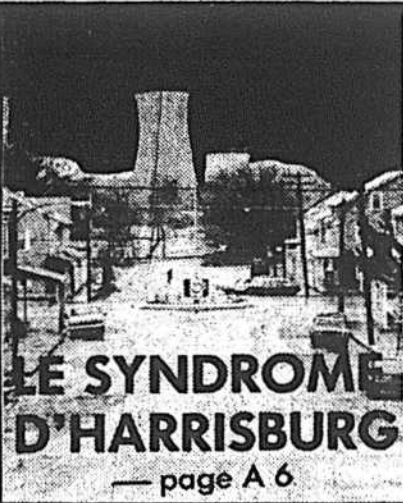




LE SYNDROME D'HARRISBURG

— page A 6

A l'origine: trois erreurs humaines

Une analyse préliminaire de la Commission fédérale de réglementation nucléaire de Washington a conclu que trois interventions humaines erronées ont accru l'importance de l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island, en Pennsylvanie. Ces trois interventions humaines erronées se sont produites dans les deux heures qui ont suivi le début de la série de pannes. Une étude plus approfondie est déjà entreprise, car on n'exclut pas pour l'instant, loin de là, des déficiences techniques. Par ailleurs, sur place, des spécialistes s'affairent à entamer le processus de décontamination de la centrale et le robot «Herman» sera utilisé pour aller cueillir les premiers échantillons d'eau contaminée.



Soirée de trois points pour Lafleur

Guy Lafleur s'est approché à cinq points de Brian Trottier hier soir au Forum où les Canadiens ont battu les Red Wings de Détroit 4 à 1. Lafleur a encore deux matches à jouer, Trottier trois. Parlant des Islanders, ils jouent ce soir à Philadelphie le match qui pourrait mettre un point final à leur course avec le Canadien...

Pas de courses à Blue Bonnets: il y a grève!

— pages C 1 et C 5

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1 75

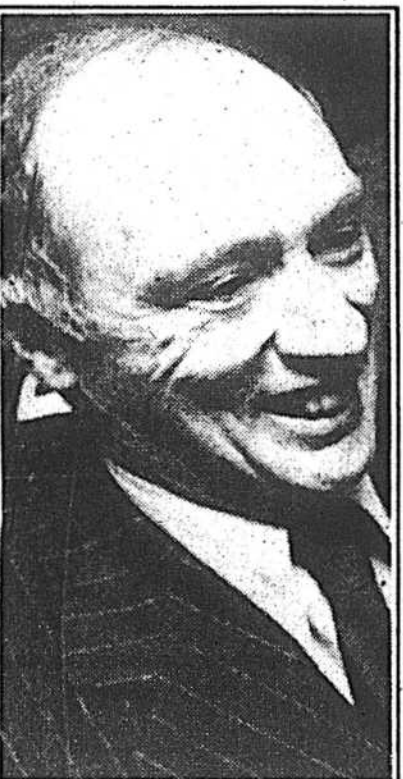
METEO

Neige (10 cm) et pluie verglaçante
Minimum: -4 Maximum: 0
Demain: Averses de neige
Détails à la page A 2

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL,
JEUDI 5 AVRIL 1979,
95^e ANNÉE, n° 81,
68 PAGES, 4 CAHIERS

la presse



Acadiens hostiles à Trudeau

— page A 10

le monde

Ouganda: la fin d'Amin?

La bataille de Kampala est commencée. Sur trois fronts, exilés ougandais et réguliers tanzaniens ont lancé leur offensive finale sur la capitale d'Idi Amin. Le maréchal-président s'est replié sur Jinja où il organise «la dernière résistance».

Espagne: la gauche avance

Nette victoire de la gauche et des nationalistes aux municipales qui voient la popularité de l'UCD au pouvoir limitée aux campagnes.

— pages A 12 et A 13

Rabais moyen de \$138 pour petits propriétaires

— page D 16

édito

Les dépenses fédérales «hors de contrôle»

par Ivan GUAY

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B 10 à B 15
— Horaires: B 15
Bandes dessinées: B 8
Décès, naissances, etc.: D 14, D 15
Économie: D 1 à D 7
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 14
Feuilleton
— «Un jardin de roses»: C 13
Horoscope: B 8
Le monde: A 12, A 13
Mon œil sur Montréal: B 15
Mot mystère: B 8
Mots croisés: B 8
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 12 à C 17,
D 8 à D 13
Radio et télévision: B 14
Sports: C 1 à C 10
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 6
— La loi et vous: B 4

Plus puissants que la Mafia



Les motards aiment généralement afficher leur goût pour la violence. Celui-ci exhibe deux mitraillettes et porte quatre revolvers à la ceinture. La détention de ces armes à feu est interdite à moins de posséder un permis de la Sûreté du Québec.

Les motards: des hordes de barbares bruyants

par Michel AUGER

Les bandes de motards sont discrètement devenues depuis quelques mois l'une des plus puissantes organisations criminelles au Québec, supplantant même la mafia dans plusieurs domaines. C'est la conclusion que tirent aujourd'hui la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) de même que les détectives chargés de la surveillance des quelque 900 motards reconnus comme tels au Québec.

La CECO a entrepris l'an dernier une enquête sur certaines bandes de motards opérant dans la province et elle se prépare à s'attaquer aux trois plus grosses organisations du genre, les «Huns», les «Outlaws» et les «Hell's Angels» qui opèrent principalement dans la région de Montréal.

«Il faut tout d'abord bien faire la distinction entre motards et amateurs de randonnées en moto, devait déclarer récem-

ment à LA PRESSE le juge Denys Dionne, président de la CECO. Les motards sont pratiquement devenus des mafiosi en uniforme. Ils ont développé des méthodes et des habitudes criminelles qui les rendent très dangereux pour la société. Ils utilisent allègrement la violence, et pas seulement entre eux, comme c'est généralement le cas dans des organisations criminelles

— Voir HELL'S ANGELS, page A 14

Nouvelle loi de l'adoption

La fin du «commerce des enfants»

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec entend mettre fin au «commerce» des enfants étrangers pour l'adoption desquels des couples sont prêts à payer jusqu'à \$3,000.

C'est du moins un des buts que le ministre Denis Lazure attribue au projet de loi modifiant la Loi de l'adoption qu'il a déposé hier à l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi, faut-il dire, ne constitue pas la refonte en profondeur de la Loi de l'adoption sur laquelle le ministère des Affaires sociales travaille depuis plus d'un an. Cette réforme viendra en même temps que la concrétisation de la réforme plus globale du droit de la famille telle que proposée par le projet de Code civil.

En attendant, le ministre Lazure a toutefois décidé de présenter un projet de loi pour couvrir des situations plus urgentes, comme celle de l'adoption internationale, laquelle est totalement absente de la législation actuelle qui, en raison de la pénurie de bébés offerts pour adoption, fait présentement l'objet d'un engouement sans précédent de la part de plusieurs couples québécois.

Et c'est cet engouement qui a fait que certains organismes ont abusé de la situation et exigé des prix exorbitants pour faire venir au Québec des enfants étrangers pouvant être adoptés.

Pour changer cette situation, le projet de loi déposé hier apporte deux correctifs. D'une part, il attribue au ministre le pouvoir de déterminer les possibilités d'adoption des enfants résidant à l'extérieur du Québec, critères dont l'application sera assurée par le truchement du ministère québécois de l'Immigration qui, depuis l'accord Couture-Cullen, accorde au Québec un mot à dire sur l'entrée des immigrants.

D'autre part, seuls les organismes ayant conclu des ententes avec le ministère des Affaires sociales pourront servir d'intermédiaires pour faire passer au

Québec des enfants pour adoption. Seuls les organismes sans but lucratif sont susceptibles d'être ainsi reconnus par le gouvernement. Les organismes avec lesquels Québec songe à conclure des ententes sont au nombre de cinq: «Enfant du monde», «Terre des hommes», «Enfants du soleil», «Famille pour enfant» et «Accueillons un enfant».

En ce qui concerne les enfants du Québec laissés pour adoption, c'est exclusivement aux Centres de services sociaux qu'il reviendra d'évaluer quelles personnes pourront les adopter.

C'est donc dire qu'une mère ne pourra confier son enfant pour adoption à qui bon lui semble. Une amende pouvant aller jusqu'à \$500 (et même \$1,000 dans le cas d'un organisme) est prévue pour ceux qui contreviendraient à cette disposition.

Moyennant un avis au ministre, des exceptions sont cependant prévues lorsqu'il y a un lien de filiation entre l'adopté et l'adoptant ou lorsque le parent adoptif est le conjoint du père ou de la mère de l'adopté.

Dans le cas d'un enfant étranger, c'est l'organisme reconnu par le gouvernement qui pourra faire l'évaluation des parents adoptifs.

Le projet de loi déposé hier apporte enfin un amendement important à la loi actuelle en ce qu'il permettrait désormais au gouvernement d'accorder une aide financière aux parents qui gardent actuellement des enfants en foyers nourriciers et qui voudraient les adopter.

Pour garder ces enfants, les foyers nourriciers reçoivent actuellement cinq ou six dollars par jour pendant qu'une famille qui déciderait d'adopter l'enfant dont elle a la garde perdrait cette compensation. Le projet de loi prévoit qu'une compensation financière pourrait continuer d'être accordée à ceux qui adopteraient un de ces enfants mais le montant de cette compensation n'est pas encore déterminé: «Chaque cas individuel fera l'objet d'une évaluation», dit le ministre Lazure.

Voyageur roule

— page A 9

ENQUÊTE MALOUF



Girerd

Nadeau quitte Télémag et se joint à CFGL



Pierre Nadeau et son nouvel associé, Jean-Pierre Coallier.

par Ingrid SAUMART

Mardi soir prochain vous verrez Pierre Nadeau pour la dernière fois dans son rôle d'animateur de «Télémag». En effet, l'animateur-vedette de Radio-Canada a décidé de ne pas renouveler son contrat pour la saison prochaine et passe à CFGL-FM à titre de vice-président et directeur.

Pierre Nadeau assumera l'animation de la tranche horaire 16h-18h30 à l'antenne de CFGL

dès le mois de juillet prochain, à l'intérieur de laquelle il y aura trois bulletins de nouvelles et des «capsules d'information». Ces capsules, selon Pierre Nadeau, auront pour but d'expliquer en des termes clairs et précis ce qui se cache derrière les «codes» utilisés dans l'information.

Lors d'une conférence de presse impromptu convoquée hier par ses nouveaux associés, Jean-Pierre Coallier et Roland Sau-

— Voir NADEAU, page B 13

Au premier rang pour la valeur des livraisons

L'agro-alimentaire a atteint de nouveaux sommets en 1978

par Pierre Gingras
Envoyé spécial de LA PRESSE

QUÉBEC — Le chiffre d'affaire de l'industrie agro-alimentaire québécoise a atteint des sommets sans précédent en 1978 alors que la valeur totale de la production des 1.250 usines qui oeuvrent dans ce secteur a été de \$5,9 milliards, soit une hausse de \$900 millions par rapport à 1977. En dollars constants, cette hausse correspond en réalité à une augmentation de 30 p. cent par rapport aux quatre années précédentes.

Quant à la valeur brute de la production agricole locale, elle s'est chiffrée à \$1,8 milliard l'an dernier, soit \$200 millions de plus qu'en 1977. L'industrie agro-alimentaire du Québec s'est donc confortablement installée au premier rang en ce qui concerne la valeur des livraisons et elle ne cède le pas qu'à l'industrie des



Jean Garon.

pâtes et papiers pour la masse salariale.

Voilà l'essentiel des propos qu'a tenus hier à Québec, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, devant les membres de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, un groupe qui à lui seul, employait l'an dernier plus de 220.000 personnes à travers le Canada pour un chiffre d'affaires de \$25 milliards.

En français

S'adressant en français devant cet auditoire sélect composé en grande partie d'anglophones, M. Garon a aussi fait part de plusieurs autres traits économiques de l'activité agricole de la province.

Par exemple, il est intéressant de noter que Montréal est la ville où la croissance des prix des denrées alimentaires a été la moins forte au pays et que le Québec s'est classé au second rang derrière le Manitoba et devant l'Ontario en ce qui a trait à l'importance de l'augmentation des revenus nets de ses agriculteurs.

Par ailleurs, selon les données du ministre, sur chaque dollar dépensé par les consommateurs pour leur alimentation, 39 cents vont à l'industrie de transforma-

tion contre 35 cents pour le producteur agricole, des sommes qui prennent toute leur signification lorsqu'on sait que les Québécois ont dépensé \$6,3 milliards pour leur alimentation en 1978 en plus des \$1,2 milliard consacré à l'achat de boissons alcooliques. L'agro-alimentaire demeure ainsi le plus important employeur du secteur manufacturier, le principal acheteur de matières premières et le plus gros expéditeur de produits manufacturés.

Un avertissement

Le ministre Garon a aussi tenu à avertir son auditoire que le Québec s'orientait de plus en plus vers une balance commerciale équilibrée en matières alimentaires, et qu'il fallait s'attendre notamment à ce que la province achète de moins en moins de bœuf dans l'Ouest et en Ontario dans les années qui viennent. Mais d'ajouter le ministre, cette autosuffisance alimentaire est impossible à atteindre complètement et les autres provinces «devront acheter nos produits excédentaires pour que le Québec puisse à son tour acheter ses céréales chez ses voisins».

Enfin, voulant rassurer ces représentants venus de tous les coins du Canada, M. Garon a dit que l'issue du référendum n'affecterait sûrement pas leurs entreprises et que les rapports entre les provinces au chapitre de l'alimentation ne changeraient pas. «Que ce soit avant ou après le référendum, a-t-il dit, les Québécois devront toujours se nourrir».

Sauvé crée un comité d'étude sur le sexisme en publicité

par Ingrid SAUMART

Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, a demandé au président du CRTC de se pencher sur la discrimination dont les femmes sont victimes dans la publicité à la radio et à la télévision. De plus, elle a décidé de créer son propre comité qui aura pour mission d'examiner tout ce qui se fait comme «publicité féminine» à la télévision.

Ce comité, selon Mme Sauvé, jouera un rôle d'éducateur et en plus d'analyser la publicité considérée comme sexiste publiera les commentaires sur ses découvertes. On prévoit qu'une dizaine de femmes feront partie de ce comité, cinq anglophones et cinq francophones, mais le ministre a refusé de dévoiler leurs noms hier, précisant qu'elle attendait des réponses de personnes qui ont été approchées pour en faire partie.

Pour Mme Sauvé, la publicité sexiste prend toutes sortes de formes. Autant, les réclames publicitaires pour vanter les mérites des produits hygiéniques féminins que l'utilisation que l'on fait de la femme pour vendre n'importe quel produit sans oublier la façon dont on habille les femmes pour vendre ces différents produits.

D'autre part, le ministre a adressé une lettre au président du CRTC, M. Pierre Camu, le 13 mars dernier, pour lui suggérer la formation d'un groupe de travail qui serait chargé de développer des critères régissant la représentation des femmes dans des stéréotypes sexistes à la radio et à la télévision. Le ministre soulignait dans cette lettre que le gouvernement du Canada avait élaboré un plan d'action national en vue de promouvoir le statut de la femme dans la société et d'éliminer la discrimination dont elle peut être l'objet.

Le CRTC pour sa part a été saisi de ce problème de discrimination à l'égard des femmes dans la publicité puisque lors de son passage à Montréal la semaine dernière, les représentantes du YWCA de Montréal ont profité d'une assemblée publique pour communiquer aux commissaires les résultats d'une étude qu'elles avaient préparée sur le sujet, après avoir mis sur pied un groupe d'étude qui a passé des semaines à analyser toutes les annonces publicitaires impliquant des femmes.

Vente d'électricité aux USA

L'Hydro empoche \$5.5 millions en 13 jours

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — En moins de deux semaines, la vente d'électricité aux Etats du nord-est américain victimes d'une pénurie à cause de la fermeture de plusieurs centrales nucléaires pour des raisons de sécurité a rapporté \$5.5 millions à l'Hydro-Québec.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre de l'Energie Guy Joron, qui a ajouté qu'il s'agissait à toutes fins pratiques d'un profit net puisque ces livraisons d'électricité excédentaires n'entraînaient pas d'augmentations notables des coûts de production.

Sur un autre plan, M. Joron a nié qu'une entente soit intervenue avec le gouvernement fédéral au sujet de l'usine d'eau lourde LaPrade.

Précisant que les discussions se poursuivaient, il a fait savoir que les sommes que Québec percevrait d'Ottawa en compensation de la mise en veilleuse de la construction de l'usine seraient utili-

sées pour la recherche d'hydrocarbures ou de sources d'énergies nouvelles, ou pour les programmes d'économie d'énergie.

Il a également affirmé que la remise des travaux à LaPrade dégageait le Québec de l'obligation de construire la centrale Gentilly 3 et que le sort de cette dernière usine serait, dans cette hypothèse, rediscuté dans le cadre de l'étude des besoins d'équipement de l'Hydro-Québec pour les années postérieures à 1985.

Le contrat de PASNY

Rappelant les circonstances de la vente d'électricité aux Etats du nord-est américain, M. Joron a dit que les centrales étaient fermées pour des vérifications sur le plan sismique. L'Hydro-Québec a alors utilisé le contrat qu'elle avait signé avec la Power Authority of the State of New York (PASNY) pour la vente d'énergie excédentaire interruptible.

Le prix de vente, excellent selon M. Joron, était de 20,9 mills par

kilowatt-heure, soit 80 p.c. du prix du combustible qui aurait été employé dans les centrales thermiques pour produire des quantités équivalentes d'énergie.

La période de fourniture qui a permis d'enrichir les coffres de l'Hydro de \$5.5 millions allait du 15 au 28 mars dernier.

Le contrat régulier de vente à PASNY prévoit la livraison, entre le premier avril et le trente et un octobre d'une quantité d'énergie pouvant aller jusqu'à 800 mégawatts.

Revenant à la question du nucléaire au Québec, M. Joron a redit le peu d'enthousiasme qu'il éprouvait pour cette technologie et a émis l'hypothèse que la centrale Gentilly 2, qui commencera à produire en 1981, pourrait suffire à «garder le contact» avec cette source d'énergie.

M. Joron a par ailleurs refusé de préciser le montant que le Québec réclamait en dédommement de l'arrêt des travaux à l'usine LaPrade.

Nappe d'huile dans le St-Laurent

(d'après CP) — Une nappe d'huile lourde s'est répandue dans le port de Montréal, en provenance du fleuve Saint-Laurent, et les autorités cherchent à découvrir d'où provient cette huile.

Un porte-parole du ministère fédéral de l'Environnement, M. Claude Picard, a déclaré hier qu'on pensait d'abord que ce pétrole provenait d'un navire en rade dans le port, mais les inspecteurs visiteront chacun des navires et la source ne fut pas établie.

C'est la Garde côtière canadienne qui travaille à recueillir et évacuer l'huile depuis lundi, et le nettoyage devrait être complet d'ici demain. La nappe d'huile est stationnaire dans un bassin du port et il n'y a pas danger qu'elle sorte de là pour prendre le courant du fleuve.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: -4 Maximum: 0
Neige mêlée de pluie verglaçante (10 cm)

DEMAIN

Averses de neige

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-2	Neige (10 à 15 cm)		Neige intermittente
Outaouais	0	Neige (10 cm)		Averses de neige
Laurentides	-2	Neige (15 à 25 cm)		Averses de neige
Cantons de l'Est	0	Neige (5 à 10 cm)		Averses de neige
Mauricie	-2	Neige (15 à 25 cm)		Averses de neige
Québec	0	Neige (15 à 25 cm)		Averses de neige
Lac-Saint-Jean	-2	Neige (15 à 25 cm)		Averses de neige
Rimouski	-3	Neige (5 à 10 cm)		Neige intermittente
Gaspésie	-3	Neige (5 à 10 cm)		Neige intermittente
Bas-Caraïbe	-3	Neige (5 à 10 cm)		Neige intermittente
Sept-Îles	-2	Neige (5 cm)		Neige

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	-6	11
Alberta		Edmonton	-10	-7
Saskatchewan		Regina	-11	-5
Manitoba		Winnipeg	-9	-2
Ontario		Toronto	0	5
Nouveau-Brunswick		Fredericton	0	10
Nouvelle-Écosse		Halifax	2	5
Île-du-Prince-Édouard		Charlottetown	-2	2
Terre-Neuve		Saint-Jean	-2	-1

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	3	7	Chicago	1	4
Washington	7	9	San Francisco	9	20
Boston	3	8	Miami	23	27

vers les îles

Acapulco	22	32	Bermudes	17	22
Mexico	10	30	Barbade	23	28
			Nassau	22	28
			Rio de Janeiro	22	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au samedi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au samedi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE

RÉDACTION	285-7272
ÉDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National Tele Presse: Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi 9h à 16h)	
	285-6911

A. Gold & Sons

vente de complets faits sur mesure

Taillés à la Main

SELON

la Nouvelle Vogue

VESTONS

- revers et pattes de poches plus étroits
- silhouette moins cintrée, carrure plus accentuée et sensation d'aisance

PANTALONS

- pantalons à plis creux et ligne effilée
- poches biaisées, passants plus étroits

CRAVATES

- plus étroites

CHEMISES

- pointes courtes

TISSUS

- le plus grand choix des meilleurs tissus de notre histoire

VENTE

ORD.: \$295

\$248

SUPPLÉMENT POUR GILET ET GRANDES TAILLES

ÉPARGNEZ \$47 — 2 pour \$490

FAITS SUR MESURE
GILETS \$48⁵⁰ • PANTALONS \$64⁵⁰

- 388 OUEST, STE-CATHERINE
- LE CARREFOUR LAYAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- LES PROMENADES ST-BRUNO
- 960 OUEST, STE-CATHERINE
- FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

A. Gold & Sons

Parce que... Nous ne signons que des vêtements... qui vous vont à la perfection



La camionnette plonge dans l'eau, un homme accroché au pare-chocs

par Martha GAGNON

Le mystère plane autour de la mort tragique d'un employé de la ville de Montréal, M. Claude Racette, un homme de 52 ans, qui s'est noyé hier dans les eaux du fleuve St-Laurent, après être resté accroché au pare-choc d'une camionnette qui est tombée d'une hauteur de 37 pieds, non loin du pavillon du Canada de l'île Notre-Dame.

On s'explique difficilement ce qui a pu provoquer la chute terrible de la fourgonnette verte, propriété de la ville de Montréal. On s'explique encore moins comment il se fait que M. Racette se soit accroché à la camionnette alors qu'elle était en marche. Avant de tomber dans le fleuve, le véhicule a heurté un bloc de ciment situé près de la route. La découverte de la camionnette, après plus de quatre heures de recherches, hier après-midi, a permis de constater que les vitres étaient fermées lors de la chute.

Un seul témoin, M. Roméo Ricard, un compagnon de travail qui dit avoir vu M. Racette flotter sur l'eau, accroché au pare-choc de la camionnette qui commençait à disparaître. Ce sont les cris poussés par M. Racette qui l'ont alerté, alors qu'il était occupé à effectuer une vérification à la station de pompage, près de la fourgonnette.

M. Ricard est accouru sur les lieux et c'est là qu'il a aperçu son compagnon. Peu de temps avant le drame, M. Racette

avait averti Roméo Ricard qu'il restait dans le camion pour «retourner le véhicule», pendant la vérification des pompes.

Les deux hommes, à l'emploi de la Division des eaux et assainissements de la ville de Montréal, effectuaient hier avant-midi une patrouille régulière sur l'île Notre-Dame. M. Racette était à l'emploi de la ville depuis dix ans.

Son compagnon, M. Roméo Ricard, a eu un choc terrible. Il a été conduit à l'hôpital et c'est seulement aujourd'hui qu'il doit livrer son témoignage aux policiers-enquêteurs.

Rien à comprendre

D'après les commentaires fournis par certains responsables à la ville de Montréal, il s'agissait d'une fourgonnette neuve. Personne ne comprend ce qui a pu arriver. Des employés rencontrés sur les lieux déplorait le fait qu'il n'y avait pas de clôture à cet endroit. D'après certains, une demande a déjà été faite en ce sens afin d'éviter les accidents, surtout l'hiver lorsque les employés manoeuvrent des charnières.

Durant plusieurs heures hier, le groupe de plongeurs de la section technique de la police de la CUM a effectué des recherches pour localiser le véhicule, à l'aide de grappins accrochés à un bateau. La camionnette a été retrouvée à une quarantaine de pieds de la rive. Le corps de M. Racette n'a cependant pas encore été aperçu.



photo J. Villeneuve, LA PRESSE

Hold-up: un adolescent est abattu

par Jean-Paul CHARBONNEAU

«Il pouvait me tirer n'importe quand, je n'ai pas pris de chance!»

Ces sont les premières paroles prononcées, hier, par M. J.-O.-T. Tremblay, un agent de sécurité travaillant à la succursale de la Banque Toronto-Dominion, au 910, rue Herron, à Dorval, aux policiers de la CUM, après avoir blessé grièvement d'une balle à la tête un adolescent de 17 ans qui tentait, avec un complice de 16 ans, de commettre un vol à main armée.

Vers 13h40, deux individus ont fait irruption dans la succursale bancaire. L'un d'eux a pratiquement mis le canon de son arme, un fusil de calibre .410, dans la bouche de l'agent de sécurité, un ancien directeur de police et pompier.

Voyant que sa vie était en danger, et ne voulant pas subir le même sort que l'un de ses collègues il y a trois semaines, l'agent de sécurité a, sans lâcher le suspect des yeux, dégainé et fait feu.

Le suspect est alors tombé par terre, atteint d'une balle à la tête. Voyant son présumé complice inconscient, l'autre adolescent a laissé tomber son arme, fausse, semble-t-il, et a levé les mains en l'air.

Au début de la soirée, un policier de la CUM déclarait à LA PRESSE que M. Tremblay avait été durant de nombreuses années à la tête des services de police et de pompiers de LaSalle, en banlieue ouest de Montréal. M. Tremblay a pris sa retraite peu de temps avant l'intégration des forces policières.

Lorsqu'il a vu l'arme pointée en sa direction, M. Tremblay s'est sans aucun doute rappelé du sort qu'avait connu le gardien de la Caisse populaire Saint-Eugène, située dans le quartier Rosemont. Ce dernier, M. Henri Gagnon, avait été tiré à bout portant par l'un des trois individus qui s'approprièrent à perpétuer un hold-up.

Tôt ce matin, les médecins de l'hôpital Saint-Luc tentaient toujours de sauver la vie de l'adolescent. Le blessé et son complice seraient, malgré leur jeune âge, fort bien connus des milieux policiers.

La SQ «négocie» prudemment avec Moïse

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Des «négociations informelles» se poursuivent entre des policiers et le dirigeant de la «Secte de Moïse», Roch Thériault, dans le but d'inciter ce dernier à ne pas empêcher l'exécution d'une ordonnance de la Cour provinciale obligeant une de ses disciples à subir

immédiatement un examen médical dans un hôpital de Québec.

Tant au ministère de la Justice qu'à la Sûreté du Québec, c'est avec la plus grande prudence qu'on regarde évoluer ce dossier qui, estime-t-on, requiert davantage de psychologie que de force. Comme on sait, malgré deux

interventions officielles de la Sûreté du Québec, la semaine dernière, Roch Thériault refuse toujours de laisser partir une de ses disciples pour subir des examens réclamés par la famille de cette dernière.

Installé avec une quinzaine de ses disciples dans un endroit peu accessible de la Gaspésie, Roch

Thériault, qui se fait appeler «Moïse», est celui qui avait prédit, l'hiver dernier, que la fin du monde surviendrait en février.

Lors de la dernière visite officielle des agents de la SQ, mercredi dernier, «Moïse» serait allé jusqu'à menacer de se barricader avec le groupe dans le camp qu'il a construit au nord de Saint-Jovès, advenant une autre visite inopportune.

Bédard

Interpellant le ministre de la Justice, hier, à l'Assemblée nationale, le député unioniste Michel Le Moignan a cité un récent article de LA PRESSE pour demander s'il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter de la situation qui prévaut à l'intérieur de la secte.

Extrêmement prudent, le ministre Marc-André Bédard n'a pas caché le côté préoccupant de la situation et a fait état de la nécessité d'agir avec «certaines précautions».

«Il est évident, a dit le ministre, que la Sûreté du Québec a l'intention d'exécuter le mandat

en question, mais au moment le plus approprié.»

Le député Le Moignan devait revenir à la charge en citant carrément le titre de LA PRESSE (Moïse refuse de laisser partir la jeune fille; on craint un suicide collectif) et en demandant au ministre quels moyens il entendait prendre pour rassurer la population locale et pour éviter l'éventualité d'une telle catastrophe.

Se montrant agacé, le ministre Bédard a d'abord répondu qu'il se demandait jusqu'à quel point les questions du député unioniste allaient favoriser le dénouement du dossier.

Il devait ajouter: «Je pense que cela illustre un peu le genre de difficultés auxquelles je faisais allusion tout à l'heure. Il est clair que ce n'est pas une opération policière qui va se régler par la prière: c'est une opération policière qui, j'espère, va se régler le plus rapidement possible dans l'intérêt des parents et des personnes concernées, mais au moment approprié.»

À votre service.

Ce ne sont là que trois mots...mais ajoutés aux Services immobiliers du Trust Royal, ils revêtent une grande importance à l'achat ou à la vente d'une propriété.

Si vous désirez acheter une maison, vous serez enchanté du vaste choix que nous vous offrons. De plus, nous sommes en mesure de vous fournir, sur demande, une formule de financement expressément conçue en fonction de vos besoins.

Les trois mots en question sont éga-

lement importants si vous vendez votre maison. Les contacts que nous suscitons entre vendeur et acheteur ont été couronnés de succès, au cours des années. Et si nos conseils peuvent vous être utiles, téléphonez-nous.

Ainsi, que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété, faites-nous part de vos projets. C'est à ce moment que notre façon d'être "à votre service" se traduira par une relation professionnelle qui ne peut qu'engendrer un climat

de confiance...et des résultats probants.

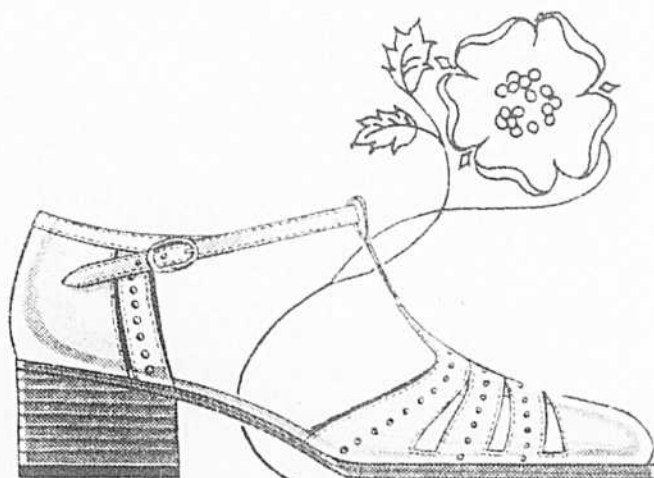


IMMEUBLE

Trust Royal

L'ENSEIGNE
QUI FAIT
VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS



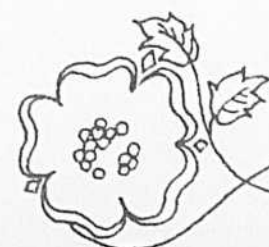
Le confort
allié à l'élégance...

Sandale dessus cuir fabriquée en Espagne. Talon bas et large enrobé cuir. Bride réglable par boucle.

Choix de teintes. \$65

Sabot dessus cuir véritable. Empeigne percée sur toute sa surface. Bride avec boucle dorée. Talon batière enrobé cuir.

Choix de teintes. \$55



F.X. LA SALLE

F.X. LA SALLE

F.X. LA SALLE

F.X. LA SALLE

F.X. LA SALLE

Galerias d'Anjou
Carrefour Laval
Place Versailles

Maintenant aux
Promenades
Saint-Bruno.



F.X. LA SALLE

Chausse mieux!

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les dépenses fédérales «hors de contrôle»

Il y a longtemps que les analystes financiers accusent le fédéral de faire preuve d'incompétence et même d'irresponsabilité dans la gestion des fonds publics. Le vérificateur général des comptes publics, M. J.J. Macdonell, a même affirmé dans son rapport de 1976 que le gouvernement avait perdu le contrôle du trésor public. C'est d'ailleurs à la suite de ce cri d'alarme que le gouvernement Trudeau avait institué une commission royale pour faire enquête en ce domaine. Cette commission, composée de quatre personnes et présidée par M. Allan Lambert, vient de déposer mardi son rapport de 586 pages, qui formule 165 recommandations pour permettre au gouvernement et au Parlement de reprendre le contrôle des dépenses publiques.

Les citoyens canadiens ne sont malheureusement pas très conscients de l'importance d'un contrôle rigoureux des finances publiques. Depuis la guerre 1939-1945, des générations de Canadiens ont eu des réflexes d'enfants gâtés et ont exigé de plus en plus de services et de subventions du fédéral, sans se soucier que l'économie canadienne, de plus en plus tributaire des capitaux et des marchés américains, avait un essor largement factice. L'affaissement du dollar, la hausse persistante de l'inflation et le chômage énorme reflètent cette faiblesse fon-

damentale de l'économie canadienne. Or, les déficits budgétaires considérables du fédéral (\$12 milliards pour l'année fiscale 1978-1979) éliminent toute marge de manoeuvre et ne permettent plus au gouvernement de relancer vraiment l'économie.

Le rapport Lambert arrive à point, puisque ses recommandations ont pour but de réduire les dépenses inutiles considérables qui grèvent les fonds publics et menacent sérieusement l'économie du pays. Car non seulement le fédéral débourse des sommes trop énormes pour les capacités actuelles de l'économie, mais l'efficacité de ses déboursés est fort réduite par le gaspillage qu'ils entraînent. En d'autres termes, les services gouvernementaux coûtent trop cher. L'une des recommandations majeures du rapport suggère que le gouvernement soumette chaque année au Parlement des plans quinquennaux de financement. Ces plans permettraient aux députés d'exercer un certain contrôle sur les budgets en leur permettant de les garder ou de les ramener à l'intérieur de ces balises. Cela obligerait aussi le gouvernement à planifier les principales dépenses assez longtemps à l'avance et éviterait ainsi de fortes dépenses opportunistes de nature purement électorale.

En outre, le Conseil du trésor serait remplacé par un ministère beaucoup plus sérieux, qui contrôlerait vraiment le bien-fondé des dépenses des ministères. Chacun de ceux-ci aurait en plus un service interne de vérification et un administrateur principal chargé de défendre ou justifier les comptes de son ministère devant le Parlement. Le rapport recommande également la création d'un comité parlementaire permanent pour analyser les finances du gouvernement et l'état de l'économie. Il s'agit, en d'autres mots, de permettre aux élus des citoyens de reprendre en mains le contrôle des dépenses publiques. Car il ne faut pas se faire d'illusion: les ministres comme les députés ont, depuis des décennies, perdu aux mains des fonctionnaires le véritable contrôle des fonds publics.

Bien sûr, les recommandations des commissions d'enquête ne changeront jamais la nature humaine. Celle-ci cherchera toujours à se libérer de tout contrôle. Mais raison de plus pour ne pas laisser la bride sur le cou aux fonctionnaires dont l'importance, l'ambition et le prestige croissent avec leurs budgets. La faim du pouvoir n'a pas de fin et l'administration publique devient de plus en plus une agglomération

de petits fiefs dont les contribuables font les frais. En dépit des promesses répétées des politiciens, le nombre des employés de l'État ne cesse de croître. La taille de l'appareil gouvernemental et de son effroyable paperasserie devient aussi gigantesque et inefficace qu'un dinosaure. Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, évaluait en 1975 à deux millions le nombre des employés des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. L'an dernier, le fédéral comptait à lui seul 583,000 employés, soit 10,000 de plus que l'année précédente et 100,000 de plus qu'en 1969, malgré une politique «stricte» de réduction des effectifs.

Bref, les citoyens devront choisir entre la croissance de l'État et la croissance de l'économie. Ils ne pourront pas avoir les deux à la fois. Et s'ils choisissent cette dernière, il ne leur suffira pas d'appuyer le parti politique le plus susceptible de la leur assurer. Ils devront exercer plus de pression pour obtenir des mesures économiques efficaces qu'ils l'ont fait pour obtenir des mesures sociales, puisqu'ils devront lutter contre l'énorme force d'inertie de la machine administrative.

Ivan GUAY

bloc-notes

Le pouvoir aux indécis

Le prochain gouvernement canadien sera élu par des indécis. C'est-à-dire par des gens qui ne peuvent se faire une idée sur le parlement actuel mais qui décideront subitement du sort du Canada en se laissant influencer par un discours de dernière minute d'un candidat plus flamboyant. Triste démocratie.

Si on regarde de près le dernier sondage publié par le réseau de télévision CTV, on se rend compte qu'aucune conclusion concrète ne peut surgir pour définir le prochain gouvernement. Voyez: les libéraux récolteraient 25 pour cent des voix, les conservateurs, 24 pour cent, les néo-démocrates, 8 pour cent et les créditistes, un pour cent. Ajoutez un pour cent pour les groupuscules communistes et autres: il reste 40 pour cent d'indécis.

Ce qui veut dire que cinq ans de gouvernement libéral, ajoutés aux autres années de gouvernement du même parti, avec la présence d'une opposition structurée et d'un système de communication libre, n'ont pas suffi à éclairer le prochain vote.

C'est peut-être cette faiblesse de l'électorat canadien qui a poussé M. Pierre Elliott Trudeau à faire une campagne électorale de huit semaines: il a le temps de séduire les foules et de laisser son principal opposant, M. Joe Clark, se mettre les pieds dans les plats. M. Trudeau a déjà prouvé sa valeur dans le sprint final et dans l'art de la séduction. Ce qui signifie qu'il mise sur la faiblesse

des gens pour aller récolter une majorité qui pourrait lui échapper.

Les chefs de parti vont donc traverser le Canada pour dire aux populations locales ce qu'ils voulaient faire quand ils ne faisaient rien. Ils utiliseront la passion pour suppléer à la raison. Ils compteront sur les émotions qui n'ont pas besoin de preuve ou de démonstration. Ils distribueront les promesses de filles de joie qui savent plaire aux voyeurs et aux impuissants.

Et les 40 pour cent d'indécis feront leur choix à la mesure de leur besoin et de leur attente.

S'en plaindre en éditorial ne règle rien, je le sais bien; il ne nous reste, à ce moment-ci, qu'à constater un fait. La campagne est commencée et la foire va bon train.

Mais il faut au moins prendre conscience de certaines réalités qui ne servent pas uniquement aux hommes politiques: notre peuple demeure indécis même au plan des plus grands enjeux. Notre peuple a du mal à se fabriquer une idée réfléchie sur les questions aussi importantes que le choix d'un gouvernement. Notre peuple utilise davantage ses émotions, plutôt que sa raison, dans les moments importants de sa vie démocratique.

Il reste un peu plus que six semaines pour utiliser sa raison, pour comprendre la raison derrière la séduction.

Jean-Guy DUBUC

La portée d'un accord

Les journaux d'hier laissaient entendre que le gouvernement Lévesque serait peut-être à la veille d'en arriver à une entente dans sa négociation avec ses 35,000 fonctionnaires.

Ce n'est évidemment pas une mauvaise nouvelle, loin de là. Surtout que l'administration provinciale, même si elle a fait des concessions qu'elle ne paraissait pas disposée à faire en octobre dernier, s'en tirerait avec une formule de compromis qui témoignerait de sa volonté de réduire l'écart entre la rémunération consentie dans le secteur public et celle versée dans le secteur privé.

Mais, il ne faudrait pas se réjouir trop tôt. D'abord, l'entente en question achoppe encore sur la question des salaires pour la deuxième année de la convention, et, surtout, les clauses relatives à la rémunération pour la troisième année demeureraient ouvertes.

En pratique, cela voudrait dire que la grande bataille se fera au niveau des syndicats du Front commun. C'est à eux que s'en remettent les fonctionnaires pour obtenir des avantages qu'ils estiment probablement être incapables de décrocher par eux-mêmes pour la dernière année de leur convention.

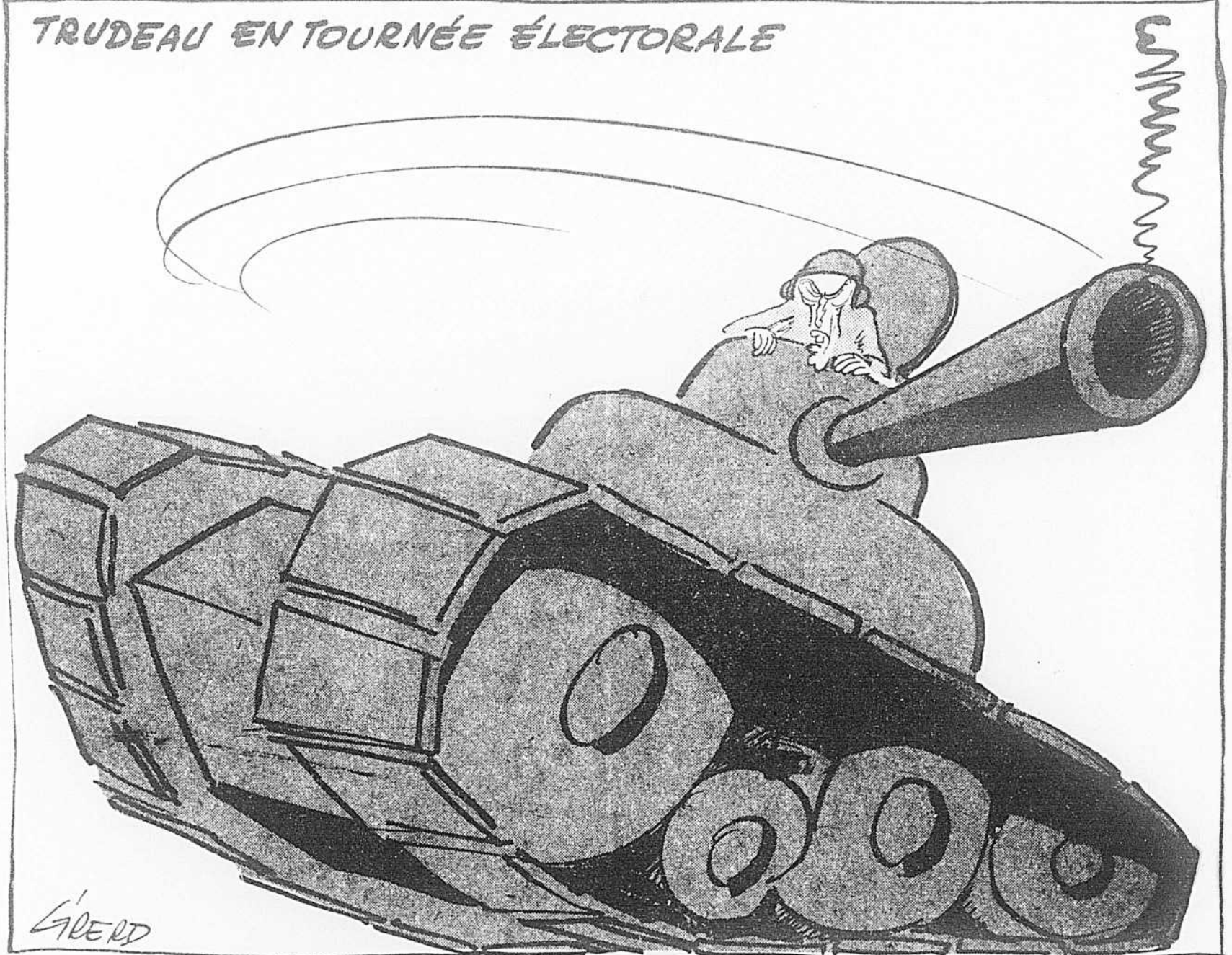
La convention que les fonctionnaires signeraient avec le gouver-

nement, en supposant que l'écart qui les sépare encore quant à la rémunération pour la deuxième année finisse par être comblé, n'aurait guère valeur de précédent pour une autre raison. Le gouvernement, en effet, n'avait à peu près aucune marge de manoeuvre pour la première année du projet de convention, soit 1978-1979. Il se devait d'accorder une hausse salariale correspondant à celle prévue pour la même année dans le cas de l'ensemble des autres syndicats de la fonction publique dont le contrat ne vient à échéance qu'à la fin de juin de cette année. En pratique, l'inédit se situe au niveau de la 2e année de la convention puisque tout demeure ouvert en ce qui concerne la 3e année et, comme on l'a dit, le règlement à ce sujet n'est pas encore assuré.

Donc, s'il est encourageant de constater que le gouvernement a fait des progrès dans ses discussions avec les fonctionnaires sans trop sacrifier, répétons-le, à ses positions de départ, le grand test ne viendra que plus tard lorsqu'on aura affaire aux forces combinées du Front commun et à leurs revendications d'ordre idéologique.

En d'autres termes, le suspense n'est pas à la veille de prendre fin.

Vincent PRINCE



Droits réservés

Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux puisés dans des journaux canadiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

M. Lévesque s'est montré mesquin

Le premier ministre René Lévesque s'est montré mesquin vis-à-vis du premier ministre de l'Ontario William Davis, quand il a tenté de rejeter la déclaration du gouvernement de l'Ontario selon laquelle cette province ne négocierait pas une nouvelle association avec un Québec devenu indépendant. La mesquinerie de ce procédé est révélatrice de la vulnérabilité de M. Lévesque.

Le premier ministre du Québec a voulu ramener toute l'affaire à une question de politique. Après tout, M. Davis est un conservateur et n'a qu'un gouvernement minoritaire. À cause des conservateurs fédéraux et à cause de sa propre position politique, a dit M. Lévesque, M. Davis se devait de jouer le jeu politique...

Il serait, bien entendu, fort naïf de croire que la politique n'est pas une préoccupation constante chez M. Davis. Après tout, il est un politicien, et comme l'a fait remarquer M. Lévesque, il est un conservateur et il dirige un gouvernement minoritaire. Cependant, et M. Lévesque le sait fort bien, à peu près tous les autres premiers ministres provinciaux ont dit substan-

tiellement la même chose que le gouvernement Davis.

La différence, évidemment, c'est que la position publique de l'Ontario, très visible, est plus difficile à accepter que celle des autres provinces. Le Québec est faible dans le domaine du commerce avec l'étranger, même s'il jouit d'un surplus substantiel dans le commerce des produits manufacturiers avec les autres provinces, principalement avec l'Ontario. Toute diminution du commerce avec l'Ontario ferait un tort considérable au Québec. Mais ce commerce dépend en grande partie des tarifs de protection concernant les industries québécoises traditionnelles du textile et du vêtement.

Il ne fait aucun doute que l'Ontario, comme les autres provinces, voudrait continuer de faire commerce avec le Québec, mais aucune province ne souhaitera ce commerce si cela signifie qu'il faut acheter des produits plus cher que ce qu'elles peuvent trouver ailleurs. Il n'y aura pas de disposition spéciale visant à acheter des marchandises à des prix exorbitants uniquement pour venir en aide au brave petit Québec indépendant.

Comme l'ont dit les premiers ministres des provinces de l'Ouest il y a deux ans, l'idée qui gouverne le Canada est fondée sur le fait que chacune des régions sert de complément aux autres, et qu'ainsi on établit un équilibre entre les faiblesses et les forces. — Le 14 mars.

«The Ottawa Journal»

Triste victoire en Alberta

M. Peter Lougheed a été réélu premier ministre de l'Alberta, ce qui n'a étonné personne. Les électeurs lui ont accordé 71 sièges sur 79, ce qui lui permet de maintenir un pouvoir absolu sur le Parlement.

Devons-nous par conséquent féliciter de ce succès inégalé un chef politique compétent et un représentant dévoué à sa circonscription provinciale? Pas précisément...

Certaines de ses déclarations — celles où il évoque les hordes de l'est du Canada s'appropriant à spolie l'Alberta de son pétrole en même temps que de la fortune qu'il a faite en le vendant — ont fait que le premier ministre séparatiste du Québec, M. René Lévesque, avait l'air d'un enfant de choeur avec ses déclarations sur l'égoïsme des intérêts régionaux.

Il n'y a pas un seul Canadien raisonnable qui reprochera aux Albertains la bonne fortune d'être assis sur la presque totalité des réserves de pétrole du Canada, à un moment où les coûts de l'énergie montent sans cesse...

Si le Canada est vraiment en train de dégénérer en un système de principautés rivales dont chacune tente de servir des avantages du présent pour racheter les erreurs passées, alors nous sommes perdus...

M. Lougheed a remporté une victoire électorale sans précédent en préchant un provincialisme aussi inutile que flagrant.

Cela fait de lui, aux yeux de tous, un vrai patriote albertain. Mais ce qui est également évident, c'est son empressement à rejeter toute idée d'unité nationale dans le seul but de protéger son propre fief. Le résultat: une triste victoire électorale. — Le 15 mars.

«The Toronto Star»

La prostitution

Les mesures visant à aider la police à soustraire la prostitution à la vue du public ont de quoi nous réjouir, même si elles se sont fait bien longtemps attendre.

Les amendements législatifs apportés par le ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, au code pénal sont une variation de notre attitude bizarre vis-à-vis d'une activité qui a toujours existé et qui existera toujours. La prostitution est toujours légale, et tant qu'elle ne représente pas une menace à la sécurité publique, elle est tolérée...

Les amendements en question proposent que «la sollicitation, pour constituer un délit, n'a pas besoin d'être pressante ou persistante», et ils proposent également que l'automobile soit reconnue comme un endroit public...

Si les amendements de M. Lalonde aident vraiment la police à lutter contre ce qui entoure la prostitution — proxénétisme, exploitation des mineurs, pornographie — alors ils font vraiment un pas dans la bonne direction... — Le 5 mars.

«The Edmonton Journal»

Le référendum: trop d'inconnues

Ainsi, nous approchons de ce jour où, par référendum, chaque Québécois et Québécoise devra se commettre. Mais il est à craindre qu'il n'y ait pas de choix possible guidé par la raison. Nous serons tenus de voter selon nos préjugés, nos émotions et nos espoirs. Nous ne connaissons vraiment — pour le vivre quotidiennement — que le cadre constitutionnel en place. Nous ignorons tout du type de société qui surgira dans un Québec souverain et associé. Et les propositions d'un fédéralisme renouvelé et amélioré tardent à venir. Nous pouvons même nous demander si le débat public qui se déroulera pendant la campagne précédant le référendum aura une quelconque utilité. Il n'y a pas d'électeurs hésitants ou indécis, car il n'y a pas matière à hésitation ou à indécision qui soit proposée. De plus, le citoyen

moyen est incapable — par manque d'information — de juger avec clarté les arguments statistiques et économiques qui soutiendront chacune des options. Pour la première fois depuis la Grande Guerre, une nouvelle société verra le jour dans un environnement riche et industrialisé, que ce soit le Québec ou le Canada. Les préoccupations qui nous agitent n'ont pas pour cause notre survie physiologique mais bien plus la recherche d'une identité. Nous vivons déjà l'ère post-industrielle, apothéose et but ultime de notre civilisation, avons-nous alors le droit de nous fier à nos passions pour réaliser un projet neuf à la mesure de notre siècle? Les émotions se manifestent par la révolution, comme en témoignent les événements récents d'Iran.

Le ministre Claude Morin a

compris qu'il ne fallait pas brusquer les événements. Mais le référendum qu'il préconise risque de susciter une réponse dont les Québécois souffriront pendant plusieurs générations. Aussi aimerais-je suggérer une démarche qui permettrait à chacun de mieux comprendre les événements et à prendre une décision sage et réfléchie.

Le gouvernement du Québec devrait proposer la création d'une assemblée constituante qui aurait pour unique mandat, pendant six mois, de discuter et rédiger une nouvelle constitution. Cette constitution, qui refléterait assurément l'opinion de la majorité de cette assemblée, serait ensuite soumise par référendum à l'approbation des deux tiers des Québécois. Cette assemblée constituante serait élue au suffrage universel et selon le scrutin proportionnel, ses membres

designés par les partis politiques provinciaux actuels. Ainsi, le gouvernement du Québec issu des prochaines élections générales n'aurait plus à se soucier des questions constitutionnelles, mais plutôt à se consacrer à la saine gestion d'une société en plein essor.

Cette démarche aura entre autres avantages de forcer les partis politiques à clarifier leur position et surtout à nous aider à mieux percevoir et comprendre notre avenir.

Il existe une foule de questions importantes, sinon angoissantes, sans réponses. Nous ne pouvons pas accepter de laisser l'irrational régir nos vies, ce serait un crime de lèse-progrès.

Jacques MAYER
Chomedey

En vrac

Voisins à couteaux tirés à Laval

Aux résidents de Champfleury
Sainte-Rose, Laval

Mes voisins de Champfleury n'ont pas hésité à manifester leur colère concernant leurs comptes de taxes trop élevés, en installant des écriteaux et en informant les médias. Bravo! Vous êtes «bourrés» d'initiative...

Cependant, vous avez oublié un détail d'importance: vous n'avez pas pensé à votre voisin qui, lui, avait déjà mis sa maison en vente pour cause de transfert ou toute autre raison. Croyez-vous qu'il est facile de

vendre sa maison lorsque, chez le voisin, on peut lire sur l'écriteau qu'il a dressé devant sa porte: «PROJET SURTAXE» ou «A VENDRE A CAUSE DES TAXES» ou «LES TAXES M'ETOUFFENT».

Il est vrai qu'aujourd'hui c'est chacun pour soi et s'il faut éraiser la tête de son voisin pour réussir, nul ne s'empêche de le faire!

Eh bien, messieurs, je trouve que vous avez éraisé un peu trop...

Denise G. LAJOIE
Sainte-Rose, Laval

Roger Lemelin et la loi 101

Monsieur Roger Lemelin,
Président et éditeur général
La Presse

Cher monsieur Lemelin,

Ce matin, à mon entrée au bureau, je me sens vraiment canadienne. Après avoir lu votre article et entendu parler de votre déclaration à la télévision (je l'ai malheureusement manquée), je suis fière qu'un homme intelligent et équilibré comme vous l'êtes ne craigne pas d'afficher ce que beaucoup d'entre nous pensent et ne peuvent exprimer.

J'ai lu vos livres et suivi votre carrière avec beaucoup d'inté-

rêt. Comme tout le monde j'ai écouté «Les Plouffe». Vous êtes presque une légende pour nous. Donc, que vous fassiez cette déclaration sensée concernant votre journal qui a toujours été le plus francophone qui soit, alors je crois que le Parti québécois a trouvé un adversaire de taille. J'espère que vous n'abandonnez pas, car nous sommes nombreux à penser comme vous mais n'avons pas la possibilité d'exprimer nos idées en public. (...)

Lilly DOYLE-BERTRAND
Montréal

Pour des élections à date fixe

Ça y est, nous irons aux urnes le mardi 22 mai prochain. Depuis le temps qu'on attendait l'annonce de la fameuse date, c'est chose décidée. La loi électorale est ainsi faite qu'un seul homme a le choix de la date à laquelle nous irons exercer notre droit de suffrage. C'est illogique, mais c'est comme ça. Peut-être un jour viendra-t-il où la loi sera modifiée de telle sorte que les élections seront tenues tous les quatre ans à date fixe. Ce système existe aux États-Unis et, que je

sache, nos voisins du sud ne s'en portent pas quasi mal.

Il est quasi illogique qu'un homme, en l'occurrence le premier ministre, ait le droit de choisir seul la date des élections. Quand les conditions lui semblent favorables, il déclenche un scrutin, mais dans le cas contraire il peut retarder cette date selon son bon vouloir.

Espérons que des changements seront apportés dans le plus bref délai.

Guy MORGAN
Sorel

Gare à ces détecteurs de fumée!

Je voudrais par la présente répondre à la lettre de M. Roger Tremblay publiée dans votre édition du lundi 26 mars. M. Tremblay disait avoir jeté à la poubelle son détecteur de fumée à cause des dangers de cancer.

J'ai alors lu les indications à l'intérieur de mon propre détecteur de fumée par ionisation. On y dit: «Attention radioactivité».

Destruction par retour au four-nisseur ou selon les directives de la Commission de Centrale de l'Énergie Atomique, Ottawa.

Il ne faut donc pas les détruire en les jetant à la poubelle, car c'est dans ce cas que les détecteurs peuvent présenter un danger.

Jean THOUIN
Saint-Hyacinthe

Peu d'espaces verts à Saint-Michel

Si on compare le quartier de St-Michel à la ville de St-Léonard, les conditions en espaces verts, en terrains de jeux et en parcs sont pitoyables et grandement insuffisantes.

Je me souviens, il y a quelques années, des champs qui envahissaient le boulevard des Grandes

Prairies. Maintenant, on n'y compte que des industries. Les parcs se font rares et les espaces verts rétrécissent à chaque pluie. Le béton et l'asphalte régnent en maîtres.

André BRIÈRE
Saint-Michel, Montréal

Afro-Canada se laisse manipuler par l'aile marxiste de la CSN?

J'ai lu avec surprise, dans votre journal du 30 mars, page D-16, les propos de Monsieur Antonio Jean, un Noir de la Conférence Afro-Canada, à l'effet que je me ferais «le propagandiste d'un nationalisme fondé sur la race et la vigueur biologique». Au cours de la même conférence de presse, ce personnage identifia le nationalisme qu'on me prête à celui des nazis. Par la même occasion, il en profita pour me rattacher idéologiquement aux idées qui auraient alimenté au Québec (?) la «violence raciste pendant la Deuxième Guerre mondiale».

Or voici les faits. D'abord je défie qui que ce soit de citer un seul passage d'un seul de mes écrits où je prônerais un «nationalisme fondé sur la race et la vigueur biologique». J'ai utilisé le mot race dans le sens de la «race humaine» et la «vigueur biologique» signifie pour moi la santé intégrale de l'individu. Rattacher ces deux expressions au nationalisme n'est que grossière invention et pure calomnie. Ceci relève carrément de la malhonnêteté intellectuelle.

Je trouve regrettable que la Conférence Afro-Canada, qui défend en principe un but louable, endosse de tels propos. J'y vois, pour ma part, une manipulation par l'aile marxiste de la CSN, d'où émanent ces saloperies. En effet, Antonio Jean affirme, au cours de la conférence de presse, tenir ces faits d'une résolution de la CSN. Cette résolution vient des discussions de cette centrale à forte tendance marxiste sur la question nationale (Propositions de la CSN pour la discussion sur la question na-

tionale, page 37, résolution no 18).

Voilà le chat sorti du sac! C'est dans la «Note explicative» accompagnant cette résolution que mon nom est mentionné et qu'on me présente comme «le propagandiste d'un nationalisme fondé sur la race et la vigueur biologique». Cette note n'est que salissage gratuit, ce qui est conforme aux méthodes très stalinienques que n'hésite pas à adopter la CSN lorsqu'il s'agit de discréditer ceux qui voient clair dans son projet d'édifier au Québec un état totalitaire marxiste-léniniste. Il y a au moins dix ans que je dénonce la fumisterie de cette centrale et les dangers qu'elle fait courir à la démocratie. Je la connais bien car je suis, soit dit en passant, un ancien président du syndicat de la CSN, à l'époque où je gagnais ma vie et mes études comme journaliste.

Que la Conférence Afro-Canada défende les droits légitimes des Noirs qui vivent ici, soit. Mais que ces derniers soient manipulés et reprennent à leur compte les faussetés que la CSN répand sur moi, ceci est inacceptable. J'espère que cette mise au point fera réfléchir tous les Noirs de bonne foi, de même que l'ensemble des Canadiens, sur ce qui, peut-être, se cache en coulisse derrière la Conférence Afro-Canada. C'est un fait incontestable que tous les défavorisés et les groupes minoritaires constituent, partout sur terre, des milieux de prédilection pour le travail d'infiltration révolutionnaire marxiste. Je crains fort que, par l'entremise de Monsieur Antonio Jean, Afro-Canada soit manipulée et fasse déjà le jeu de la CSN.

Docteur Jean-Marc BRUNET
Boucherville

In memoriam

La récente tragédie de l'Ancienne-Lorette nous incite à penser davantage aux victimes que nous avons pu connaître et aimer.

Il a fallu leur brutal départ en cette soirée du vingt-neuf mars dernier pour que nous puissions mieux sentir leur présence. La vie devient parfois à ce point routinière que souvent seule la mort peut nous aider à découvrir le vrai visage de ceux qui nous quittent. Et encore, la mort ne met en évidence que ceux et celles ayant plus ou moins accompli des fonctions officielles, ayant déjà eu leur mot dans les journaux, en un mot, des gens connus.

Laetitia Bélanger n'était pas de ceux-là: même si elle militait depuis plus de deux ans au sein du cabinet d'un ministre, elle n'a pas eu droit aux manchettes officielles. En fait, nulle manchette n'aurait pu lui rendre justice. La vie de Laetitia fut une lutte au service de tout ce qui peut ennoblir l'humanité: la recherche incessante et souvent même intransigente de la justice, la haine de la médiocrité et de la bêtise, l'amour de l'aventure, le culte du beau, la cause du Québec et le refus des demi-solutions qui voudraient concilier ambitions et convictions.

Laetitia ne laissait personne indifférent.

On l'aimait pour sa vaste culture qui l'incitait à dévorer jusqu'aux petites heures des piles d'ouvrages sur tous les sujets.

On l'aimait pour sa fantaisie, sa bohème et son humour chaleureux.

On l'aimait pour la force de ses convictions qui excluait cependant tout dogmatisme, tout système rigide. Laetitia, c'était un peu l'anarchie au service du beau, de l'humain, du partage et de la découverte. Elle éveillait et elle stimulait continuellement car la routine n'avait pas de prise sur elle.

Ellen était nullement faite pour les horaires précis, les plans organisés, les carrières bien rodées. D'ailleurs ses prises de position courageuses ne lui auraient sans doute guère facilité les choses. Elle était trop occupée à découvrir des gens et des pays, à choyer des enfants, à partager des convictions, à travailler à sa propre promotion. Sa tâche aux affaires sociales lui paraissait parfois ingrate, car elle avait conscience de ne pouvoir mener à terme tous les problèmes que lui apportait son volumineux courrier consciencieusement tenu à jour. Elle écoutait profondément ceux qui l'approchaient et en même temps savait se montrer fort critique à l'encontre de ceux qui rompaient à ses yeux l'harmonie du cœur et de la beauté.

Laetitia Bélanger n'a pas vraiment disparu: une fleur, une cantate de Bach, un miaulement, un sourire d'enfant prolongent en nous sa présence. Quittant les siens, elle nous réunit et nous rend plus vrais et plus beaux.

C'est sans doute ce qu'elle aurait souhaité.

Hubert de RAVINEL

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: Lettres des lecteurs, Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec H3T 1A6.

Les chargés de cours de l'U. de M. appuient ceux de l'UQAM

Les chargés de cours de l'Université de Montréal estiment injustes et partiaux les propos tenus par l'éditorialiste de LA PRESSE, M. Jean-Guy Dubuc, à l'endroit des chargés de cours de l'UQAM présentement en grève. Les chargés de cours de l'UdeM subissent des conditions de travail semblables à celles de leurs confrères de l'UQAM et désirent donc, en connaissance de cause, rectifier les propos de M. Dubuc.

M. Dubuc, s'inspirant uniquement de la version du recteur Pichette relative au conflit, s'applique à dénoncer les demandes et les moyens d'action des chargés de cours. Ne retenir que le point de vue patronal dans ce conflit à l'UQAM nous apparaît déjà fort peu objectif comme information sur le problème. Mais là où M. Dubuc dépasse les bornes c'est lorsqu'il fausse systématiquement le rapport qu'il fait des événements et de leur contexte.

Dans l'éditorial du 7 mars, M. Dubuc dénonce les demandes des chargés de cours et termine en souhaitant que les étudiants (qui doivent se réunir en assemblée générale le soir même) puissent «parvenir à certaines conclusions quelque peu irritantes» à propos des demandes des chargés de cours.

Est-il acceptable que LA PRESSE, sous la plume de M.

Dubuc, après avoir si fortement laissé entendre que les demandes des chargés de cours de l'UQAM étaient injustifiées (selon M. Dubuc) des chargés de cours allaient entraîner un désaveu des étudiants, ne prenne même pas soin de rapporter dans ses pages l'appui largement majoritaire de l'Assemblée générale des étudiants aux chargés de cours?

Dans le même éditorial, M. Dubuc parle de qualité de l'enseignement à l'université. Selon lui: «... l'ancienneté ne coïncide pas toujours avec la qualité de l'enseignement». Sur ce point précis, tous ceux qui ont fait ne serait-ce que de courtes études à l'université ne peuvent qu'être d'accord. Cependant, lorsqu'il présente l'embauche de chargés de cours comme une solution au problème de la qualité de l'enseignement, il se trompe grandement.

M. Dubuc ignore qu'un grand nombre de chargés de cours sont engagés à la toute dernière minute et, parfois après le début des cours. M. Dubuc ignore de plus que le roulement considérable de ce type de personnel enseignant rend très difficile la coordination des contenus de cours d'un programme d'étude. De telles conditions ne peuvent être sans effets sur la qualité de l'enseignement. Si M. Dubuc l'ignore, les étudiants eux le savent.

Pour ce qui est de l'évaluation de la qualité de l'enseignement, M. Dubuc semble ignorer les règles du milieu universitaire à ce sujet. Selon lui, face à un mauvais cours: «La consolation des étudiants ne se trouve parfois que dans le fait que les chargés de cours, au moins, ne peuvent s'imposer par l'ancienneté. Il devrait pourtant savoir qu'il n'existe actuellement aucun mécanisme permettant d'évaluer l'enseignement tant des chargés de cours que des professeurs. De ce fait, les étudiants n'ont aucun pouvoir sur le réengagement des chargés de cours. Cette erreur de M. Dubuc est d'autant plus grave qu'il omet en plus de mentionner que le Syndicat des chargés de cours de l'UQAM revendique l'établissement d'un tel mécanisme permettant ainsi aux étudiants d'évaluer l'enseignement qu'ils reçoivent. Pour les chargés de cours, les réengagements sont actuellement l'affaire du responsable en place qui ne dispose finalement pas de critères précis et objectifs. La décision, inutile de le dire, est sans appel.

A l'endroit de l'administration universitaire, M. Dubuc fait preuve d'une grande naïveté: «... l'UQAM a décidé d'accorder à ses professeurs temporaires ce qu'aucune université n'a jamais trouvée utile: la formation d'un syndicat de pigistes.» La vérité

est que l'UQAM n'a jamais voulu reconnaître le droit des chargés de cours de se syndiquer. M. Dubuc ignore la longue lutte qu'ont dû mener les chargés de cours afin de faire reconnaître leur droit à la syndicalisation. L'administration de l'UQAM a utilisé tous les recours juridiques possibles afin d'empêcher la syndicalisation des chargés de cours. Ce n'est qu'après plus d'une année de procédures légales contre l'administration que le Syndicat des Chargés de cours de l'UQAM (CSN) a obtenu son accréditation. Comment M. Dubuc, si préoccupé qu'il semble être des relations de travail à l'UQAM, peut-il oublier ce fait? A ce sujet, il faut ajouter que l'UdeM s'est engagée dans la même voie legaliste afin d'empêcher que ses chargés de cours ne se syndiquent et ce, malgré le précédent juridique de l'UQAM qui tend à confirmer le droit à la syndicalisation pour tous les chargés de cours.

M. Dubuc a une bien pauvre conception de l'enseignement universitaire. Voyez vous-même: «Certains professeurs n'ont pas besoin de préparation de cours. Certains autres, ou les mêmes, peuvent ne passer que très peu de temps à la correction des travaux.» On doit s'interroger grandement sur la justesse d'une telle conception de l'enseignement...

Fort de ces arguments, M. Dubuc dénonce les demandes salariales des chargés de cours. Il dit, de leur rémunération actuelle: «A \$40 l'heure c'est un juste salaire.» Si on adopte la logique de M. Dubuc, on pourrait dire que les professeurs réguliers, dont le salaire annuel moyen est de \$30,000 et dont la charge annuelle d'enseignement est de 4 cours de 45 heures, qu'ils gagnent \$167 l'heure. Où est le scandale, M. Dubuc?

Pour de nombreux chargés de cours (40% selon la direction à l'UQAM), leurs charges de cours constituent leur seul travail. Avec une charge d'enseignement équivalente à celle d'un professeur régulier (4 cours de 45 heures par année), le revenu annuel du chargé de cours est de \$6,960. Les chargés de cours ne bénéficient pas de la sécurité d'emploi, de congés de maladie, de fonds de pension, pas plus que du 4% de vacances qu'on dit inclus dans leur salaire. Pour l'administration universitaire, les chargés de cours sont du «cheap labor».

Mais, être chargé de cours «à plein temps», M. Dubuc trouve cela anormal. «Certains diront que l'université représente leur seul gagne-pain. Il faudrait au moins qu'ils sachent que c'est une situation anormale pour un chargé de cours».

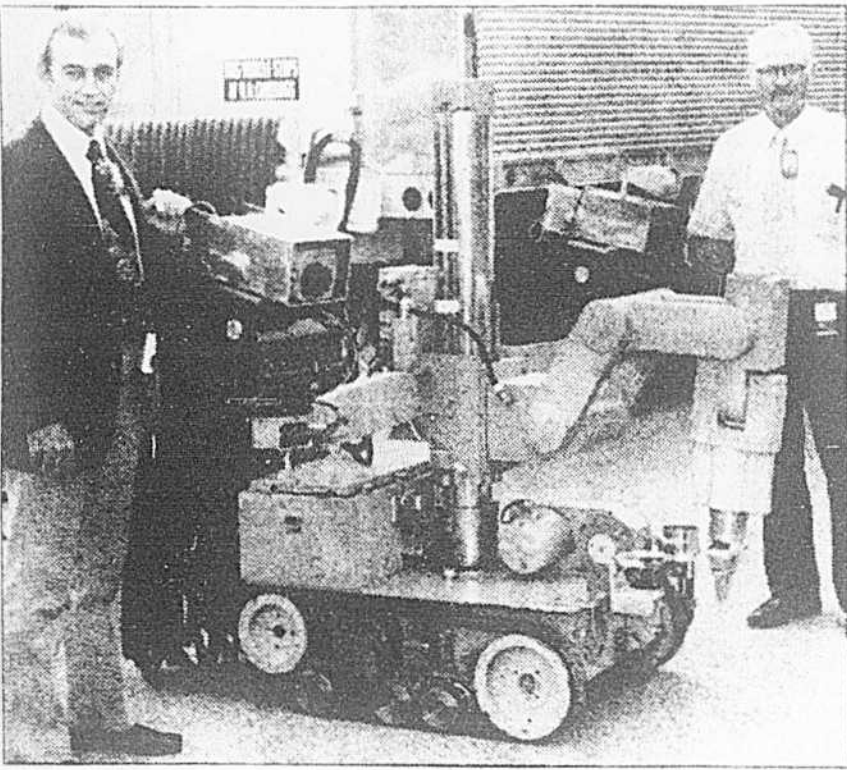
Les chargés de cours qui sont

dans une telle situation sont aussi compétents que les autres professeurs puisque l'administration universitaire elle-même, par sa pratique de recourir le plus souvent possible aux chargés de cours (et nous savons tous sa grande préoccupation quant à la qualité de l'enseignement!), le confirme.

Ces chargés de cours sont bien souvent des gens victimes de mise à pied et d'absence de débouchés sur le marché du travail. Ces gens compétents et qualifiés, pas toujours de jeunes diplômés, sachez-le! ont besoin de travailler et ils acceptent des tâches, comme celle de chargé de cours; et ce, même si les conditions de travail sont plutôt difficiles. Est-ce cela que M. Dubuc trouve anormal?

Guy LACHAINE
pour l'exécutif provisoire
du Syndicat des chargés
de cours de l'UdeM
(CSN).

N.D.L.R. — Nous accusons réception de quelques autres lettres dont l'une de l'AGEUQAM. Comme nous avons déjà, dans cette page, consacré un conflit un espace très considérable et que, par ailleurs, le litige est maintenant soumis à l'arbitrage, nous considérons pour l'instant le débat clos et remercions tous ceux et celles qui ont bien voulu y participer.



C'est ce robot, baptisé Herman, qui ira recueillir des échantillons dans le cœur du réacteur contaminé.

Trois erreurs humaines ont aggravé l'accident

WASHINGTON (AFP) — Trois interventions humaines erronées ont accru l'importance de l'accident de Three Mile Island, a annoncé hier soir la Commission fédérale de réglementation nucléaire (NRC).

Selon une analyse préliminaire de ce qui s'est passé le 28 mars au matin dans la salle de contrôle de la deuxième tranche de la centrale nucléaire de Three Mile Island, en Pennsylvanie, des interventions humaines qui n'étaient pas nécessaires ont:

— fermé les vannes du système de secours d'alimentation en eau alors qu'elles auraient dû rester ouvertes;

— arrêté le fonctionnement du système de secours principal de re-

froidissement du cœur du réacteur au mauvais moment;

— désamorcé quatre pompes à eau auxiliaires alors qu'il n'y avait aucune raison pour qu'elles le soient.

Selon M. Darrell Eisenhut, ingénieur de la NRC qui a mené la première enquête, les premières vannes semblent avoir été fermées au cours d'opérations de réparation de routine, deux semaines avant l'accident. Il n'a toutefois pas été en mesure de dire si ces vannes étaient restées fermées depuis cette date.

M. Eisenhut a toutefois indiqué, à propos de la fermeture du système principal de refroidissement de secours du cœur, que le res-

pensable de la salle de contrôle ne disposait peut-être pas à ce moment d'indications exactes sur le niveau de pression dans le cœur et qu'il avait en conséquence arrêté ce système alors qu'il s'était mis automatiquement en action.

Ces trois interventions humaines erronées se sont toutes produites, selon M. Eisenhut, dans les deux heures qui ont suivi le début de la série de pannes, mercredi dernier.

L'ingénieur de la NRC a fait part des premiers résultats de son enquête à la Commission fédérale de réglementation nucléaire, hier soir.

En conséquence, la NRC se prépare à adresser à toutes les

compagnies électriques américaines utilisant des réacteurs Babcock and Wilcox des instructions précises leur demandant de vérifier immédiatement que les vannes des pompes du système de secours sont ouvertes, de contrôler l'entraînement de leurs responsables des salles de contrôles en particulier en ce qui concerne leur compréhension des mesures de pression.

La NRC n'a pas l'intention dans l'immédiat d'autoriser la remise en route, après des opérations de routine, du réacteur de la centrale de Davis-Besse, dans l'Ohio. On s'est refusé à préciser officiellement les raisons d'une telle décision.

La décontamination: aux soins d'Herman le robot

HARRISBURG, Pennsylvanie (d'après AFP, AP, Reuter et UPI) — La bulle de gaz menaçante ayant disparu du silo de la centrale nucléaire de Three Mile Island, les experts s'appliquent maintenant à élaborer les plans de décontamination de l'établissement. Et, pour ce faire, ils vont se servir d'un robot de six pieds, nommé Herman, pour tenter d'obtenir les premières informations provenant du cœur de la centrale, notamment des échantillons d'eau de refroidissement.

Herman avance sur roues, ses yeux sont des caméras de télévision et il n'est pourvu que d'un bras en pince capable de lui servir à prendre des échantillons d'eau.

Herman obéit par télécommande et ses caméras assurent une vue en trois dimensions. Il peut lever un poids de 150 livres et en traîner un de 500 livres.

Construit au coût de \$100,000 en 1966 par la Commission de l'énergie atomique des États-Unis, dans le Minnesota, il accomplira évidemment sa tâche la plus importante depuis sa naissance.

Le niveau de radiation qui règne à l'intérieur des murs de béton est considéré comme très dangereux. Des fuites se sont produites qui, au dire des experts, ne constituent pas cependant un danger pour la santé. Quant à l'eau du système de refroidissement, également contaminée, elle devra être récupérée en totalité, on ne sait encore comment, puis mise en lieu sûr.

Le secrétaire à la Santé, M. Joseph Califano, a déclaré que la population demeurerait exposée encore un certain temps à de faibles émissions radioactives, non nocives, tout en ajoutant que des fuites supplémentaires restaient

possibles au cours des opérations de décontamination. La remise en état de la centrale, si l'opinion publique y consent, pourrait prendre au moins deux ans, selon certains experts. Sa fermeture coûterait plus de cent millions de dollars à l'État.

Six questions

Selon les indications prises aux meilleures sources, les questions à régler pour la décontamination seront les suivantes. Il faudra:

1— D'abord enlever l'eau de refroidissement légèrement radioactive qui s'est répandue dans le bâtiment du réacteur (enceinte de confinement);

2— Procéder à la décontamination gazeuse de cette enceinte, c'est-à-dire en ôter les gaz «nobles»: xénon, krypton, iode 133, qui s'y sont accumulés;

3— Enlever également les «dépôts de contamination», c'est-à-dire les traces de césium, de strontium, provenant des

«crayons» de combustible fissurés et qui auront relâché dans l'eau de refroidissement une partie de ces éléments de fission, résultat du fonctionnement normal du réacteur avant la panne.

4— Si des dépôts de contamination plus importants se sont répandus sur le sol de l'enceinte de confinement, il faudra faire intervenir des robots pour effectuer ces opérations en raison de la forte radioactivité dégagée par ces produits qui devront être enfer-

més dans des barils spéciaux et placés dans des «châteaux» de plomb comme c'est le cas en temps normal avec les déchets ou les combustibles irradiés à retraiter;

5— Ce n'est qu'après que pourra être entreprise la décontamination du réacteur;

6— Puis les opérations de décharge des éléments combustibles du cœur, selon la procédure normale, en ouvrant le réacteur, pourront commencer.

Manif pour sauver le Sud-Africain Mahlangu

par Pierre SAINT-GERMAIN

Dans le cadre d'une campagne internationale en vue d'empêcher, demain, la pendaison, de Solomon Mahlangu, un jeune Noir sud-africain condamné pour «complicité dans le meurtre de deux Blancs», à Johannesburg, plusieurs dizaines de personnes ont manifesté hier après-midi, à Montréal, devant l'immeuble qui abrite le consulat général de l'Afrique du Sud, au 800 ouest, Dorchester.

Environ 35 organisations, mouvements et groupes du Québec et du reste du Canada se sont associés à cette manifestation pacifique. Les participants — dont plusieurs Noirs — arboraient des pancartes sur lesquelles on lisait notamment: «Arrêtez le génocide en Afrique du Sud», «Ecrasons l'apartheid», «Sauvons Solomon».

Des porte-parole des manifestants ont tenté de remettre une note de protestation au consulat. Personne ne leur répondant, ils ont glissé le document dans la boîte aux lettres.

Les protestataires demandent d'urgence la clémence pour le militant antiapartheid et soulignent qu'il a été condamné à mort «par le système judiciaire illégal d'Afrique du Sud». Quelques heures plus tôt, des dépêches de presse signalaient que le gouvernement britannique, le Conseil oecuménique des Églises, le groupe de Bruxelles de l'Organisation de l'Unité africaine et le groupe belge d'Amnistie internationale venaient d'intervenir auprès des autorités sud-africaines pour que la vie de Mahlangu soit épargnée.

Un représentant des protestataires montréalais a déclaré que des télégrammes ont été envoyés au premier ministre du Canada et à celui du Québec, les priant de

se prononcer publiquement pour que la clémence soit accordée à Mahlangu.

Agé de 23 ans, Mahlangu — qui avait quitté temporairement son pays — revint à Johannesburg le 13 juin 1977, trois jours avant le premier anniversaire du massacre de Soweto.

À la suite de son arrestation par la police, une fusillade éclata et entraîna la mort de deux Blancs. Le 23 mars 1978, Mahlangu, qui est membre du Congrès national africain, fut condamné à mort.

Le groupe des États africains aux Nations unies a demandé une réunion du Conseil de sécurité pour débattre de l'exécution prévue de M. Mahlangu.

7 ans de prison à une serveuse

Louise-Thérèse Desnoyers, âgée de 31 ans, qui a été trouvée coupable d'homicide involontaire sur la personne de son patron, M. Peter Skavopoulos, 48 ans, tué le 24 mars dernier, a été condamnée hier le juge Melvyn Rothman de la Cour supérieure à sept ans d'emprisonnement.

Rappelons que Mme Desnoyers a tué son patron, M. Skavopoulos, propriétaire du restaurant où elle travaillait, d'un coup de couteau à l'abdomen le 16 janvier 1979, à la suite d'une dispute concernant son congédiement.

Crépeault: la Cour siège quand même

Mis en congé au milieu de l'après-midi de mardi par le médecin de l'hôpital Saint-Luc qui l'avait accueilli et examiné dans la matinée, peu après qu'il ait eu une «faiblesse» en cour, l'ex-maire Ernest Crépeault d'Anjou, s'est représenté lui-même devant le juge Perry Meyer hier.

Mais pour exhiber deux certificats médicaux, l'un établissant qu'il souffre à la fois de diabète et d'hypertension, et qu'il est sujet à des crises d'angine, l'autre, signé par son médecin personnel, lui recommandant un repos de deux semaines, période pendant laquelle il devra éviter toute forme de stress.

Dans ces conditions, son avocat tout comme ceux des autres intimés, s'objectèrent formellement à ce que l'on continue l'instruction de la poursuite de \$666,000 intentée par la Ville contre l'ancien maire et deux autres ex-officiers supérieurs de la municipalité.

Le juge Meyer soutint alors que la solution résiderait peut-être dans la transcription immédiate des notes sténographiques du procès afin qu'on puisse les faire lire à l'absent, pour obtenir ses réactions. Les trois avocats protestèrent encore une fois contre cette façon de procéder, mais le magistrat ordonna de continuer l'interrogatoire des témoins.

GAGNEZ UNE PINTO 79

ou l'une des 4 bicyclettes 10 vitesses Tour du Québec

Vous avez une chance de gagner avec l'achat de chaque verge carrée de

TAPIS

A la fin de chaque mois, soit avril, mai, juin et juillet, une magnifique bicyclette 10 vitesses sera tirée parmi tous les coupons de participation. Le grand tirage pour la voiture aura lieu vers la fin d'août. HATEZ-VOUS! Pour en connaître davantage, venez nous rencontrer à notre magasin.

SOLDE DE 4 JOURS

Magnifique tapis de cuisine traité Scotchgard, 5 magnifiques couleurs, très facile d'entretien et très durable.

Epargnez \$200 v. car.

notre prix **\$495** v. car. valeur ord. \$695 v. car.

EXTRA SPECIAL Bigelow

100% polyester Triveststar, torsade fixée à la chaleur, dos super plus de haute densité. Multitude de nouvelles couleurs vives.

Epargnez \$345 v. car.

notre prix **\$1200** v. car. valeur ord. \$1545 v. car.

100% NYLON

Luxeux tapis des caoutchouc, peut être installé partout dans la maison. Choix de 5 magnifiques toutes nouvelles teintes.

Epargner \$600 v. car.

notre prix **\$895** v. car. valeur ord. \$1495 v. car.

IDEAL POUR SOUS-SOL

Tweed — dos caoutchouc 100% nylon, 8 couleurs

Epargnez \$200 v. car.

notre prix **\$595** v. car. valeur ord. \$795 v. car.

Heures d'ouverture

lundi au mercredi 9h00 à 18h00
jeudi-vendredi 9h00 à 21h00
samedi 9h00 à 17h00

TAPIS CANADIENS LITEE

1130, boul. LAURENTIEN (coin Côte-Vertu, ville St-Laurent)
Stationnement gratuit

337-1520

CHARGEX
VISA

Master Charge

Constitution

Lalonde veut convoquer les provinces avant le référendum

par Gilbert LAVOIE

Le ministre responsable des relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, entend convoquer les provinces à une conférence constitutionnelle dès l'été prochain, si le gouvernement Trudeau est reporté au pouvoir le 22 mai.

M. Lalonde a révélé à LA PRESSE que le cabinet ne s'est pas encore prononcé sur une telle éventualité, mais qu'il a personnellement l'intention d'en faire la suggestion, de façon à réunir les provinces autour d'une même table, avant le référendum du Parti québécois. Interrogé au sujet des stratégies qu'un gouvernement libéral mettrait de l'avant à la veille du référendum, le ministre n'a pas écarté la possibilité qu'on tente d'en arriver à un consensus avec les provinces anglophones, de façon à proposer un projet précis de réforme constitutionnelle à la population du Québec, en contrepartie du mandat, sollicité par le gouvernement de la province.

Il a toutefois émis l'opinion qu'un tel consensus sera difficilement réalisable avant le référendum, si le gouvernement québécois tenait sa consultation populaire dès l'automne prochain.

La possibilité que les milieux fédéralistes tentent d'en arriver à une proposition ferme de réforme constitutionnelle avant le référendum, a été évoquée récemment par le co-président sortant de la commission Pépin-Robarts, qui a indiqué qu'il aimerait s'atteler personnellement à cette tâche.

Ecole buissonnière

BRUXELLES. (REUTER) — Environ 1500 écoliers belges ont fait l'école buissonnière mercredi pour protester contre les intentions du gouvernement de réduire leurs horaires hebdomadaires.

La semaine dernière, leurs professeurs avaient défilé dans le même but pour exiger des effectifs plus réduits par classe plutôt qu'une des heures de classe de 36 à 32 heures par semaine.

Distribution aux Consommateurs Cardinal

A Distribution aux Consommateurs, on est heureux d'annoncer que désormais la compagnie fera route avec Cardinal pour ne former qu'une seule équipe qui offrira le seul service de vente par catalogue de la province de Québec.

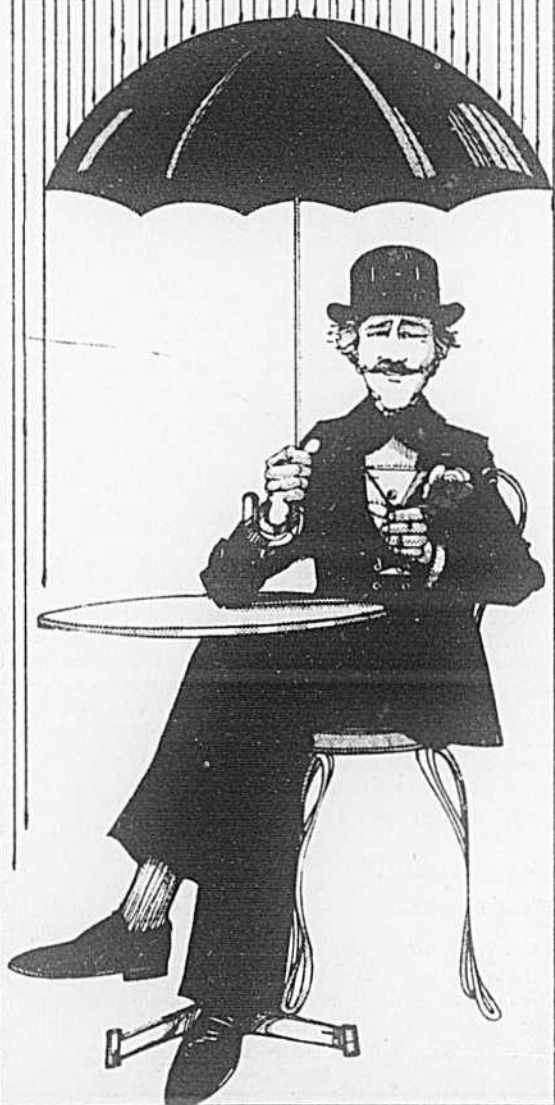
D'une part, Cardinal qui, grâce à ses 33 magasins d'exposition couvrant la Province, a su offrir au Québec des articles de grande qualité à des prix défiant la concurrence, à une clientèle achetant au catalogue. D'autre part, Distribution aux Consommateurs a offert le même genre de prix, d'économie et de qualité pour des articles similaires dans ses 41 salles d'exposition couvrant le Québec.

1. Désormais, on ne fait plus qu'un pour vous permettre de faire des économies.
2. Désormais, on ne fait plus qu'un pour vous offrir un vaste choix de marchandises.
3. Désormais, on ne fait plus qu'un pour mieux vous servir en vous offrant plus de magasins d'exposition ajoutés à plus de facilités d'achats.
4. Désormais, on ne fait plus qu'un pour produire des catalogues plus volumineux, plus intéressants, qui paraîtront plus souvent.
5. Désormais, on ne fait plus qu'un pour créer une organisation de détail encore plus forte au Québec.

Nous pensons qu'une saine concurrence est une chose... mais que la duplication de points de vente en est une autre. C'est pourquoi nous croyons qu'en nous unissant, nous ne pourrions qu'accroître notre force qui nous permettra d'offrir au public de meilleurs prix, une plus grande sélection de produits, des points de vente mieux répartis et un surcroît d'économies pour tout le monde.

Désormais, on ne fait plus qu'un. Désormais, notre avenir est tracé et nous avons l'intention de vous offrir le genre de prix et d'articles qui feront que l'achat au catalogue deviendra la forme de "magasinage" par excellence.

DÉSORMAIS, ON NE FAIT PLUS QU'UN AU QUÉBEC



LE
DRY GIN
WISER'S
International

DÉLICIEUX
AVEC
OU SANS
EAU

À LONDRES
COMME AILLEURS...



Criminalité et violence aux USA

L'horreur dans les écoles



Robert-Guy SCULLY

collaboration spéciale
à New York

— 5 —

NEW YORK — Au printemps dernier, un adolescent blanc, Hugh McEvoy, était assis avec un ami sur un perron du quartier Morningside, une des rares enclaves de la classe moyenne qui soit à la frontière de Harlem. Deux jeunes Noirs passent, et l'un d'eux, Willy Bosket, demande: «Pourquoi tu ris de moi?» McEvoy proteste. Bosket le tire à bout portant. Le meurtrier a quatorze ans, la victime en a seize.

La race et le statut économique des deux criminels, de même que la race et le statut économique de McEvoy et son ami, n'étonneraient aucun New-Yorkais. Ce sont les Noirs et les Porto-Ricains que l'on parque dans des ghettos hermétiques, qui ne participent pas à la graduelle ascension sociale de tous les autres groupes ethniques, et qui réagissent par la violence. Mais dans ce cas-ci, l'âge du meurtrier Bosket est tout aussi caractéristique. La très grande majorité des crimes violents est le fait des jeunes, et une forte proportion est le fait de criminels extrêmement jeunes.

A quatorze ans, Bosket n'avait rien d'une exception. L'opinion publique n'a été aucunement étonnée de son âge. Il possédait de surcroît un dossier très chargé, et n'avait jamais été vraiment puni pour ses diverses attaques sur des citoyens. Il faut également préciser que si les Noirs et les hispanophones forment la majorité de la population criminelle, ils représentent aussi la majorité des victimes. Un adolescent comme Bosket menaçait tout autant ses frères de sang, et même davantage, que «l'ennemi» blanc.

Pourquoi a-t-il posé un geste si gratuit, qui est un mal à l'état pur? Le très jeune criminel est le plus dangereux justement parce que son action est souvent irréfléchie et irréversible.

Sévir comme pour les adultes

Mais un facteur extérieur s'ajoute à la mystérieuse chimie impulsive qui régit n'importe quel adolescent. Le meurtrier de quatorze ans sait qu'il ira dans une institution moins sévère que la prison, et qu'il en sortira à l'âge de dix-huit ans. C'est le cas de Bosket, qui sera libre dans trois ans.

L'opinion publique s'est surtout scandalisée de ce fait, plutôt que de l'âge des

criminels comme tel. Elle a réclamé, et obtenu, une loi qui permet au procureur de l'Etat de New York de poursuivre certains criminels juvéniles extrêmement dangereux comme s'il s'agissait d'adultes, et de requérir une punition d'adulte. Mais Mary de Bourbon, qui travaille au bureau du procureur à Manhattan, s'empresse de me faire comprendre que «vous ne verrez pas des milliers de «teen-agers» prenant le chemin du pénitencier».

Qui donc ira? Depuis que la loi a été votée, elle n'a servi qu'à condamner un seul accusé. Madame de Bourbon me le décrit. Derrick O'Mara, quinze ans, de Brooklyn, a violé et battu une fille de son âge. Il venait tout juste de s'échapper d'une institution où il purgeait des peines pour homicide involontaire, cambriolage et vol. Il avait été condamné treize fois déjà.

Toutefois, la véritable horreur, celle qui fait mentir par ses milliers d'exemples l'image que nous nous faisons de

l'enfance, concerne des délinquants qui ne seront jamais des Derrick O'Mara. C'est l'horreur quotidienne vécue par une multitude d'enseignants et d'étudiants à travers les Etats-Unis, qui sont nargués, menacés, battus et violés par une foule d'élèves déchainés. Au cours de l'année scolaire 1977-78, plus de soixante mille professeurs furent brutalisés, selon la National Education Association.

New York possède le système scolaire le plus périlleux: on compte mille cinq cents victimes, chez les enseignants — ce qui exclut les victimes-élèves, encore plus nombreuses — toujours en 77-78. Ed Muir, responsable de ces questions à la centrale syndicale des professeurs new-yorkais, l'UFT, a été attaqué lui-même à six reprises depuis qu'il fait son travail, parfois par des parents rancuniers. Dans son bureau, l'enseignante de maternelle Stephanie Kollar, agit comme volontaire et vient après son travail compiler les rapports de cas.

Une balle a traversé le mur

Elle m'en montre à peine une feuille ou deux: «J'ai très peur. Il faut que je quitte cette école pendant qu'il est encore temps.» Le parent m'a attaquée devant la classe. Il m'a roué de coups.» «En tombant, j'ai blessé l'épine. J'ai de graves migraines, des nausées, une mauvaise vue.» «Il m'a exposé son sexe, il s'est précipité contre moi quand je me suis éloignée.» «L'étudiant m'a frappé quand je lui ai demandé de partir, et mon patron, sans me demander comment j'allais, m'a dit qu'il déjeunait.» «Une balle a traversé le mur.» «J'ai voulu séparer deux filles, elles m'ont frappé la main contre un pupitre.» Voilà la récolte de l'UFT pour une semaine...

Muir blâme les écoles surpeuplées, l'indifférence ou la peur des directeurs, le manque de fonds. Mais comme ces problèmes existent dans d'autres sociétés, ne faut-il y voir tout autant une

manifestation de ce que les enfants voient dans la rue ou dans le ghetto? Et que pense-t-il du fameux film «The Warriors», qui glorifie la bravoure belliqueuse d'un gang de Brooklyn, dont certains jeunes se sont inspirés la semaine précédente pour attaquer des passagers du métro?

«Ces choses-là ont leur effet, c'est sûr. Le film «West Side Story», que le grand public adore, nous a opprimé pendant des années. Les Jets ont servi de modèles à nos violeurs et nos agresseurs. Les «Warriors» vont nous hanter encore longtemps. Attendez que le film passe à la télévision, et je vous prédis que le lendemain, on va faire le décompte des corps. Et rappelez-vous que je n'ai jamais vu un adolescent criminel exprimer du repentir.»

DEMAIN: La «bible» du crime en Amérique.



L'enfant du ghetto, initié très tôt à la drogue et au vol, agit à l'école comme il agirait dans la rue, sans plus.



Un gouvernement fédéral fort, pour ne pas «laisser aller la boutique».

Trudeau fait campagne contre l'esprit de Pépin-Robarts

LUNDISOIR, au cours d'une réunion dans son comté, à l'hôtel de ville de Mont-Royal, devant 600 partisans, le premier ministre Trudeau mettait fortement l'accent sur la nécessité d'un gouvernement fort. «Nos adversaires ET MEME CERTAINS LIBERAUX nous disent d'abandonner les communications, l'immigration, la sécurité sociale et le reste aux provinces.» Or, c'est là, affirme le chef du gouvernement sortant, «une conception de l'Etat national, de l'Etat fédéral canadien que nous n'admettrons jamais, parce qu'un Etat cesse d'exister s'il perd les moyens de demeurer en rapport avec ses citoyens.»

Puisque les provinces, par leur compétence en matière d'éducation, possèdent déjà le pouvoir de former les esprits, M. Trudeau s'objecte vigoureusement à ce qu'on leur laisse également le champ des communications, le domaine de la culture, «de sorte que nous ne serions plus, nous, qu'une sorte de gouvernement désincarné, incapable de se préoccuper des communications entre tous les citoyens, incapable de légiférer en toutes matières qui affectent l'esprit, la culture, les arts.»

Or, M. Trudeau présente du Canada une image centralisée qui contredit non seulement la conception du chef conservateur et de certains libéraux provinciaux (ce qui, à l'intérieur de certaines proportions, serait dans l'ordre des choses) mais les paroles de M. Trudeau viennent également en opposition flagrante avec la vision du Canada proposée par la Commission Pépin-Robarts. M. Trudeau oiaie du revers de la main les recommandations de la commission suggérant que les provinces soient traitées comme des partenaires participants aux décisions, plutôt que comme des gouvernements juniors. Bien plus, le premier ministre s'objecte avec fermeté à des réaménagements justement dans les domaines précis où la Commission Pépin-Robarts formulait des suggestions discrètes.

Un membre de la commission, Mme Chaput-Rolland, exprimait récemment



Marc LAURENDEAU
collaboration spéciale

sa gêne devant la possibilité que M. Jean-Luc Pépin se présente aux prochaines élections fédérales et saute aussi rapidement dans la barque libérale. Les derniers propos de M. Trudeau, pouvons-nous maintenant ajouter, rendent plutôt indécente une éventuelle candidature de M. Jean-Luc Pépin. Il se présenterait sous la bannière d'un gouvernement qui s'engage, durant la campagne, à jeter le rapport de sa commission aux ordures. Même le désir légitime de continuer à oeuvrer sur la scène politique ne saurait justifier une pareille concession, un aveu aussi clair d'incohérence.

Il faut certes se demander comment M. Trudeau peut être rendu assez loin, dans son plaidoyer en faveur d'un Etat central fort, pour faire, sans le dire, campagne sur le dos de la Commission Pépin-Robarts. Cela tient sans doute à la stratégie de M. Trudeau, visant à faire apparaître son adversaire principal, M. Joe Clark, comme un politicien faible qui capitulerait devant les demandes des provinces. «On n'obtiendra pas un Canada fort en affaiblissant son gouvernement», répète fréquemment M. Trudeau devant divers auditoires.

Un curieux appel à l'affrontement

Bien sûr, M. Trudeau tente de transformer une situation de fait en attitude politique courageuse. Car il ne possède aucun allié dans les capitales provinciales, tandis que M. Clark bénéficie des

appuis diffus de six premiers ministres provinciaux conservateurs. La tactique de M. Trudeau consiste à discréditer d'avance cette alliance en affirmant qu'elle anéantirait le pays. Les conservateurs «laisseraient aller la boutique», se plait-il à suggérer. Bien que MM. Joe Clark et Ed Broadbent soient tout aussi fédéralistes, dans leurs convictions, que M. Trudeau, avec quelques nuances de modalités près, le premier ministre tente de tirer de l'unité nationale tous les avantages d'une question qui serait strictement partisane.

Le plaidoyer de M. Trudeau en faveur de la supercentralisation, voisine de l'Etat unitaire, est assorti d'un curieux appel à l'affrontement. M. Trudeau déclarait, lundi soir à Ville Mont-Royal, que le gouvernement central ne doit pas avoir peur de heurter directement les provinces dans leurs demandes de pouvoirs accrus. «De la confrontation, il y en aura tant que nous serons au pouvoir», disait M. Trudeau. On comprend certes que M. Trudeau aime les situations d'affrontement, qui lui redonnent parfois une incroyable énergie. Cela fait partie de son caractère. Mais la promesse d'autres confrontations dans les années à venir n'est guère un programme alléchant pour les citoyens ordinaires.

Est-ce que le premier ministre compte s'appuyer sur cette ligne dure durant les cinq autres semaines de la campagne? Cela risquerait de paraître long. En pareil cas, les appels forcés de M. Trudeau pourraient soulever un certain agacement. Un peu comme le musicien qui emploierait constamment les mêmes accords et transformerait la séduction en exaspération.

Les adversaires du premier ministre évitent comme la peste de toucher à l'unité nationale et centrent leurs propos sur les questions économiques. Comme dans la technique du judo (ce sport que M. Trudeau connaît bien pourtant), M. Clark et M. Broadbent pourraient laisser le chef libéral se terrasser lui-même, emporté par l'élan de ses propres attaques.

Les autobus Voyageur aujourd'hui sur les routes

par Laval LE BORGNE

Les autobus Voyageur qui partent de Québec et Montréal doivent rouler ce matin, si la Providence et les quelque 15 à 20 centimètres de neige annoncés hier n'ont pas rendu les routes impraticables.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Hubert Pitre, le président des

«Entreprises Voyageur», la compagnie qui possède et gère, pour le financier Paul Desmarais, les transporteurs régionaux Voyageur Incorporé et Voyageur Colonial.

M. Pitre a aussi annoncé que la compagnie avait décidé d'abandonner sa poursuite d'environ \$800,000 intentée contre les Team-

sters pour greve illégale. «Nous savions que cette poursuite-là n'était pas très sérieuse au moment même où nous l'avons inscrite», a-t-il dit, pour ajouter: «Il n'en va pas de même cependant pour celle de Québec.»

\$250,000 environ

Cette deuxième poursuite en dommages, prise contre les

Teamsters et 31 chauffeurs d'autobus en greve qui, selon la compagnie, auraient participé à cette action, est reliée au voyage nolisé de quelque 1,500 étudiants ontariens lors du Carnaval de Québec.

Ces étudiants, venus en week-end à bord de 10 autobus Voyageur Colonial, ont en fait passé deux jours de plus que prévu à

Québec, aux frais de la compagnie, parce qu'ils n'ont pu retourner chez eux le dimanche, comme c'était prévu, mais seulement le mardi suivant.

«Nous avons dû payer leur hôtel et leurs repas pendant deux jours; les étudiants étaient très heureux de cet incident, cela se comprend,

mais pas nous, qui avons dû payer la note», a dit M. Pitre, non sans rire un peu de ce bon coup dont l'entreprise a été victime.

Toujours sous réserve des conditions météorologiques, l'ensemble du système de transport devrait être relancé demain, a expliqué le président de la compagnie.

RECTIFICATIF: Le titre de notre annonce publiée dans LA PRESSE d'hier était malheureusement erroné. En fait, l'avis qu'il donnait au sujet de la taxe de 8% sur les ventes de meubles était périmé. Nous tenons à nous excuser auprès de notre clientèle pour les inconvénients que cette erreur a pu lui causer.

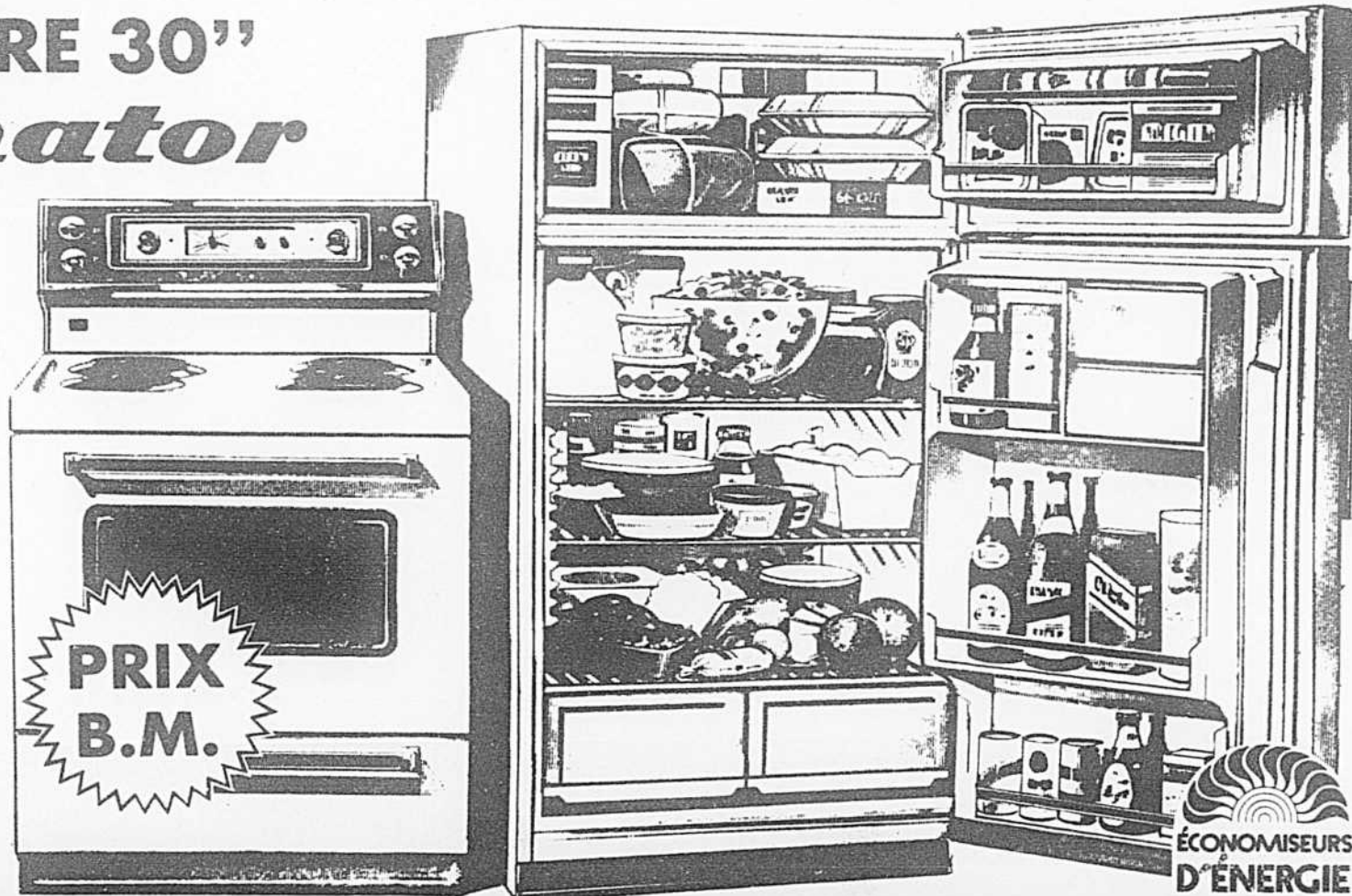
UNE VENTE

“C'est là qu'ça se passe !”

CUISINIÈRE 30" Kelvinator

Choix de modèles à caractéristiques très recherchées.

- Éléments à chaleur variable
- Prise pour petits appareils
- Minuterie du four retard-cuisson
- Panneau de commandes éclairé
- Porte du four amovible
- Tiroir de rangement amovible pleine largeur
- Four autonettoyant ou nettoyage continu



REFRIGÉRATEUR Kelvinator de 13.3 pi. cu. «SANS GIVRE»

- Commande d'économie d'énergie exclusive
- Légumier et garde-viande
- Compartiment de congélation de 112 lb
- Deux étagères réglables, 10 positions
- Deux compartiments à beurre et à fromage
- Bac à oeufs amovible
- Roulettes «Roll-easy» (Facultatif)

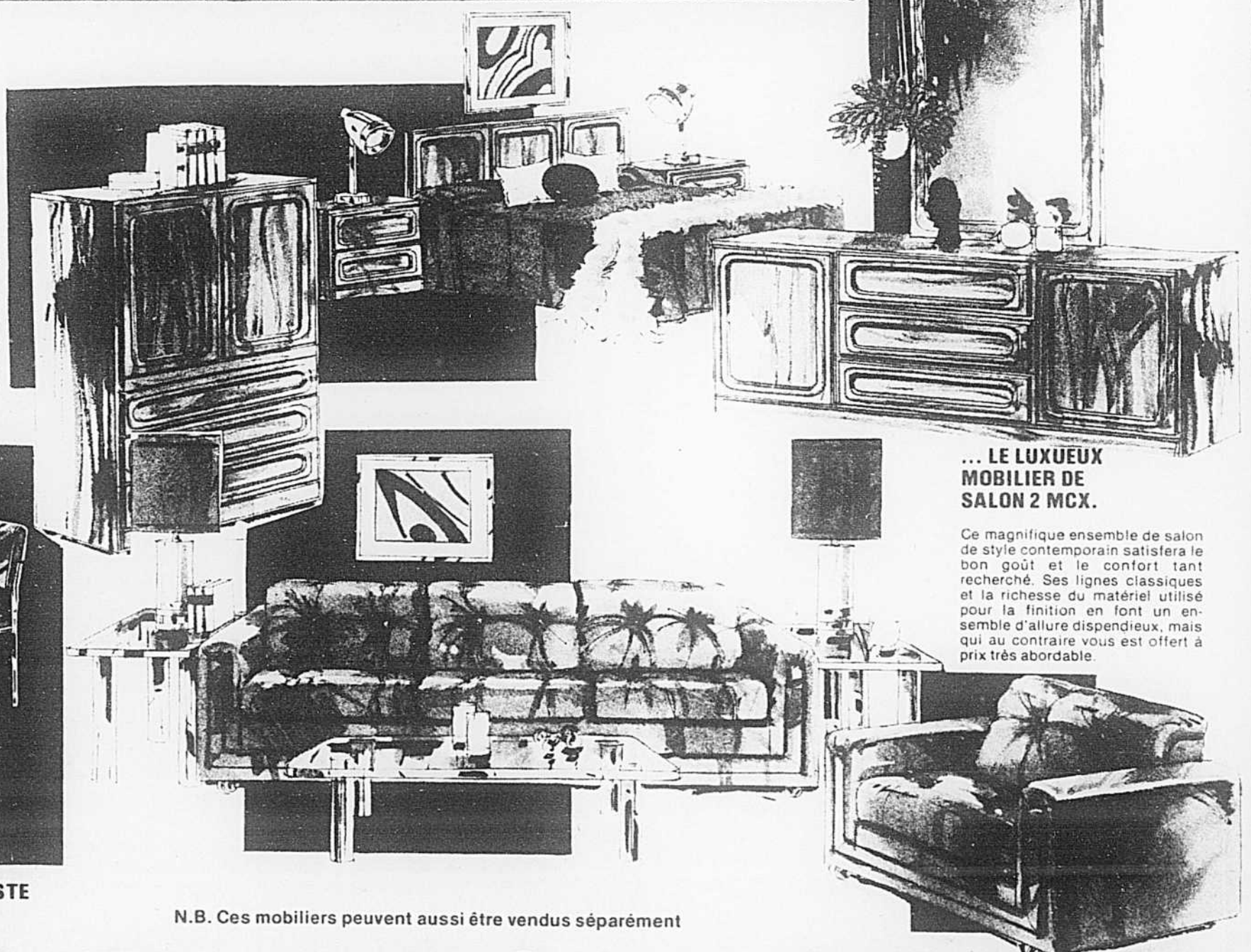
\$429

BRAULT & MARTINEAU VOUS OFFRE 13 MORCEAUX

Mais ce que vous devez remarquer c'est surtout la qualité et le prix.

COMMENÇONS PAR L'ÉLÉGANT MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER 6 MCX

La finition de ce mobilier de chambre est rehaussée par la simplicité des lignes et la chaleur de ses motifs spéciaux finis simili-bois. Ce mobilier se loge très bien et peu accommoder tous les styles de chambre à coucher. Il comprend: une spacieuse commode à 3 tiroirs, un bureau triple, avec portes, 2 tables de nuit, un miroir et une tête de lit 54".



... LE LUXUEUX MOBILIER DE SALON 2 MCX.

Ce magnifique ensemble de salon de style contemporain satisfera le bon goût et le confort tant recherché. Ses lignes classiques et la richesse du matériel utilisé pour la finition en font un ensemble d'allure dispendieuse, mais qui au contraire vous est offert à prix très abordable.

... L'AVANGARDISTE MOBILIER DE CUISINE 5MCX

La table rectangulaire finie blanc lustré de 36" x 48" est extensible jusqu'à 60" grâce à son panneau pliant dissimulé de 12". Les 4 chaises soigneusement rembourrées sont recouvertes d'un tissu, coton / acrylique aux dessus très modernes. Les bases des chaises et de la table sont finies chrome brillant.

N.B. Ces mobiliers peuvent aussi être vendus séparément

BRAULT & MARTINEAU

C'est là qu'ça se passe

6875 JEAN-TALON E.,
ST-LEONARD
254-9455

1130 DOLLARD,
VILLE LaSALLE
364-6110

382 BOUL. DES LAURENTIDES,
LAVAL
667-3210

7930 SHERBROOKE E.,
MONTREAL
353-7330
METRO BEAUGRAND

1906 CH. CHAMBLY,
LONGUEUIL
679-1260

POUR
\$1499⁰⁰
LIVRAISON INC.

les élections FÉDÉRALES



En Acadie

Trudeau fait face à sa première assemblée vraiment houleuse

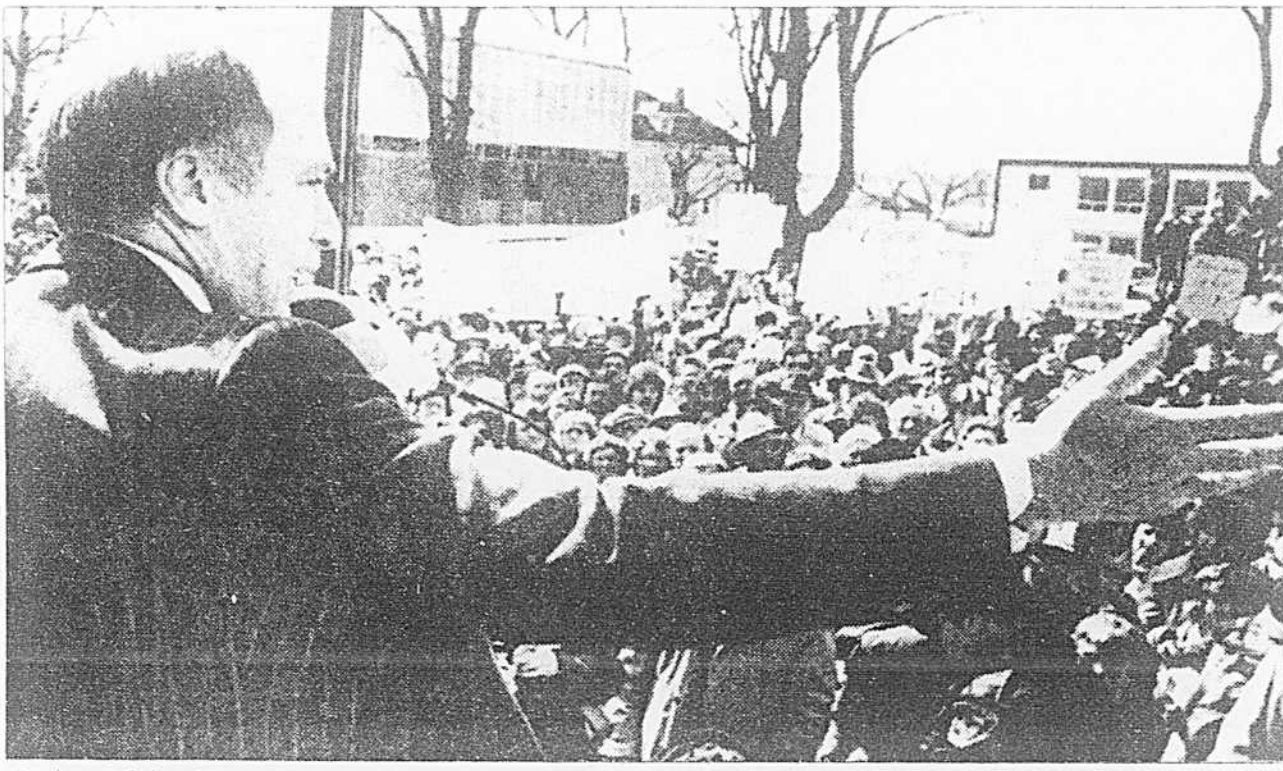
par Paul LONGPRE
envoyé spécial de LA PRESSE

BATHURST — Entretenant une tournée-éclair dans les Maritimes, le premier ministre Trudeau a vécu hier la première assemblée vraiment houleuse de sa campagne.

A peine débarqué à Bathurst, en provenance de Rimouski, pour tenir une assemblée en plein air que devait réunir un bon millier de personnes, le leader libéral a été accueilli bruyamment par deux groupes d'Acadiens qui portaient banderoles et pancartes dénonçant deux problèmes locaux: les restrictions au programme d'assurance-chômage apportées par la loi C-11 et l'extrême pauvreté des services de télécommunication française dans le nord-est du Nouveau-Brunswick où se trouve concentrée près de la moitié de la population acadienne.

«Faudra-t-il s'annexer au Québec pour obtenir enfin notre dû en matière de télécommunications?», demandaient les contestataires acadiens qui doivent compter sur deux stations québécoises pour obtenir en partie seulement la retransmission des émissions du réseau français de Radio-Canada.

Devant le groupe qui s'en prenait à la réforme du régime d'assurance-chômage et qui interrompait son discours par des slogans et des huées, M. Trudeau a défendu sa politique comme visant à corriger des abus de la part de chômeurs plus ou moins déguisés. «C'est vrai, a-t-il dit, que nous avons fait des économies à même l'assurance-chômage, mais pas pour mettre l'argent dans notre poche. Nous l'avons redistribué



Trudeau à Sidney hier.

sous forme d'allocations familiales.»

Fouetté par la contestation, le leader libéral a interpellé le manifestant qui criait le plus fort, l'invitant à aller se présenter au chantier de construction qui bourdonnait d'activité à quelques pas de là, sur la baie de Bathurst. Comme par hasard, il s'agit d'un édifice ou seront aménagés bientôt un certain nombre de services fédéraux de la région.

Aux Acadiens qui dénonçaient ce qu'ils conçoivent comme une

politique assimilatrice de la Commission de la radio-télédiffusion canadienne et de la Société Radio-Canada, M. Trudeau a fait valoir que la CRTC a fait plus que tout autre organisme au gouvernement pour «l'identification du Canada».

Les deux noyaux de manifestants, une cinquantaine de personnes, ont au moins réussi à imposer leurs thèmes au premier ministre. En grande forme, malgré le train d'enfer de sa campagne, ce dernier, les pouces dans la ceinture et le geste agressif, s'est prêté au

jeu et a quand même fait passer son message.

Qu'il s'agisse de questions culturelles, de services sociaux ou de disparités économiques, il faut, répète-t-il, envoyer à Ottawa un gouvernement fort qui défende les intérêts de tous les Canadiens.

Comme il l'a fait au Québec, le premier ministre insiste dans les Maritimes sur la politique énergétique de son gouvernement qui a permis à l'Est du pays de profiter des prix réduits depuis la crise pétrolière de 1973.

De Bathurst, M. Trudeau a fait un bond jusqu'à Sydney (Nouvelle-Écosse) et s'est rendu à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) pour passer la nuit.

Interrogé sur les résultats du dernier sondage Gallup à la télévision locale de Sydney, M. Trudeau a noté que la glissade de quatre points des néo-démocrates, alors que libéraux et conservateurs se retrouvent avec la même cote de popularité de 41 p. cent, semble indiquer que l'opinion politique se dirige vers une polarisation des votes autour des deux grands partis. Il voit là un signe encourageant pour l'immersion de ce gouvernement fort qu'il réclame depuis maintenant une semaine.

Quant au rapport Lambert, publié à Ottawa sur l'état de l'administration fédérale, le premier ministre s'est refusé à le commenter avant de l'avoir étudié de plus près, ce qu'il devrait, semble-t-il, faire aujourd'hui.

En soirée, sur l'île du Cap Breton, région du vice-premier ministre Alan MacEachen, M. Trudeau a soulevé l'enthousiasme de quelque 1500 militants auxquels il a livré un vibrant plaidoyer en faveur de l'unité canadienne.

Il a pressé les Néo-Ecossais de reconnaître les droits linguistiques des francophones, soulignant que c'est avant le référendum québécois qu'il faut promouvoir l'unité du pays. Parlant de la loi 101, il a expliqué à son auditoire que les Anglo-Québécois commencent à apprendre ce que c'est que d'être une minorité.



Broadbent optimiste malgré ses misères électorales

par Mario FONTAINE
envoyé spécial de LA PRESSE

REGINA — Deux tuiles viennent de s'abattre sur le Nouveau parti démocratique en ce début de campagne électorale: la publication, hier, d'un sondage Gallup qui lui est nettement défavorable, et le déclenchement d'élections provinciales en Colombie-Britannique.

Pour ce qui est du sondage, le NPD n'obtiendrait plus en effet que 15 p. cent des intentions de vote des Canadiens, son plus mauvais score depuis plusieurs années. Mais, malgré une baisse de popularité de 4 p. cent en un mois, le chef du parti, Ed Broadbent, ne paraît pas trop remué.

«Je suis plus optimiste que jamais, devait-il déclarer hier en Saskatchewan où il se trouvait pour la journée. On a fait beaucoup de progrès au cours des dernières semaines en concentrant nos attaques sur des problèmes d'économie, de chômage, d'énergie, ce que les sondages n'ont pu saisir encore.»

Même si tel est le cas, les stratégies néo-démocrates craignent que la publication de résultats négatifs pour le parti refroidisse l'enthousiasme des militants.

Par ailleurs, l'annonce d'élections provinciales en Colombie-Britannique pour le 10 mai, bien qu'elle «enchante» M. Broadbent, pourraient jouer un vilain tour au NPD fédéral.

Les néo-démocrates de Colombie qui formaient l'opposition officielle à Victoria, devront maintenant utiliser leurs forces pour lutter aux deux niveaux de gouvernement, contrairement à leurs adversaires conservateurs et libéraux. Ne comptant qu'un député chacun à la législature provinciale jusqu'à sa dissolution mardi, les deux partis traditionnels auront tout à loisir de réserver leurs énergies pour la bataille fédérale.

Un échec du NPD dans cette province clé moins de deux semaines avant l'élection fédérale ne serait pas tellement de nature à donner à M. Broadbent les 70 députés qu'il réclame.

Une dent contre Ottawa

Passant quelques heures hier dans la seule province canadienne qui soit dirigée par un gouvernement néo-démocrate, M. Broadbent y a abordé un de ses chevaux de bataille favoris: l'assurance-maladie.

Après avoir visité un hôpital et une école dentaire en matinée, le chef néo-démocrate s'est en effet élevé contre une pratique de plus en plus généralisée dans les provinces anglophones où les malades doivent verser un complément de rémunération à leur médecin, qui s'ajoute à ce que ces derniers perçoivent directement de l'État.

Un gouvernement néo-démocrate verrait à mettre un terme à cette pratique, soutient M. Broadbent. La solution: voir à ce qu'Ottawa défraye la moitié des coûts de santé et à ce que ses subventions aillent vraiment à ce secteur.

Le chef néo-démocrate a repris ce thème en soirée hier, devant environ 600 partisans. C'est le premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney, qui l'a présenté à l'auditoire, en plus de l'assurer de son appui au cours de la présente campagne.

Clark, prophète en son pays

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

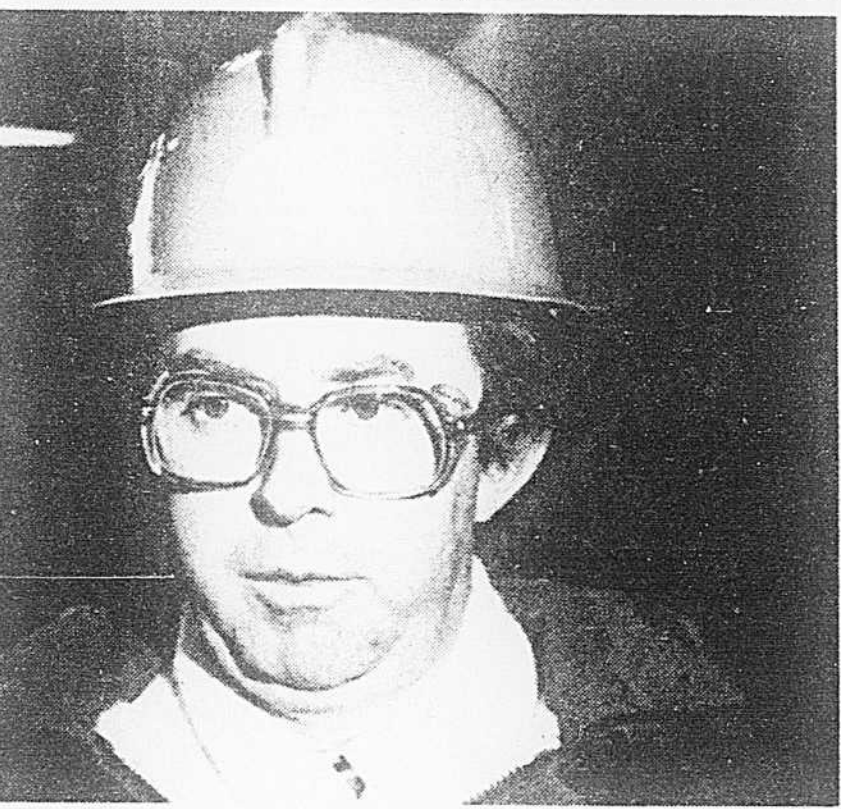
HIGH RIVER — Triomphe prévisible, mais triomphe quand même pour Joe Clark alors qu'il visitait sa province en coup de vent et s'arrêtait quelques heures dans sa ville natale à l'ombre des Rocheuses hier.

«Welcome home Joe», clamait la bannière tendue devant l'école secondaire Senator Riley, celle-là même où le jeune Clark a fait ses premières armes en politique en étant élu président de l'Association étudiante. Quelque 600 personnes, dont une bonne moitié d'élèves de l'institution, s'étaient réunies dans le gymnase pour faire une ovation à celui qu'on désigne ici comme le futur premier ministre. Les 45 musiciens de la fanfare de l'école ont d'ailleurs entonné «Happy Days are here again», lorsque Maureen et son époux sont descendus de l'autobus aux couleurs du parti qui les amenait de Calgary à 40 milles de là.

Souhaitant la bienvenue à son ancien voisin le maire de High River, Mme Lucille Dougherty a exprimé la fierté bien naturelle de cette petite ville de 4.000 habitants. Elle a noté que «son ami Joe comprenait les besoins des petites villes». High River avec sa gare rurale, ses éleveurs à grain à proximité de la rue principale et ses maisons coquettes qui surgissent au milieu de la Prairie en est un exemple parmi tant d'autres ici.

Visiblement heureux et plus détendu qu'il ne l'avait été depuis le début de la campagne, M. Clark a entretenu brièvement son auditoire de sa vision du Canada. «Il n'y a pas de limite à ce que vous pouvez devenir», leur a-t-il dit. Il a expliqué à son auditoire que le matin même il s'était rendu à l'usine d'extraction de pétrole des sables bitumineux de l'Athabasca, Sincruide, et qu'il en revenait convaincu plus que jamais que ce pays avait d'immenses possibilités.

Avant d'entamer une partie de son discours en français, le chef conservateur a rappelé qu'il avait



Clark a visité l'usine Sincruide hier.

Photo PC

compris en allant au Québec qu'il existait «plusieurs façons d'être Canadien» et non seulement celle de High River ou du Cap Breton. Il répliquait ainsi aux critiques des libéraux au sujet de son manque d'enthousiasme à parler des questions linguistiques dans l'Ouest.

Se prêtant aux interpellations de la salle, M. Clark a précisé qu'il ne souhaitait pas voir le gouvernement se retirer de l'usine Sincruide en vendant Petro-Canada. Cette dernière n'est d'ailleurs pas la mieux choisie pour acheter du pétrole à l'étranger, a-t-il souligné, mieux vaudrait confier cette tâche à l'Office national de l'énergie.

Interrogé au sujet des résultats du sondage Gallup publié hier et le plaçant nez à nez avec M. Trudeau, le jeune chef s'est dit confiant mais a refusé de commenter, selon son habitude. Sa mine réjouie et l'exhubérance de son entourage en disaient toutefois plus long. «A vrai dire il n'y a que le sondage du 22 mai qui compte», a dit M. Clark.

Après la rencontre à l'école ce fut la visite au domicile de ses parents, Grace et Charles, en compagnie d'une cinquantaine de journalistes, photographes et cinéastes qui ont littéralement envahi la paisible résidence familiale.

En quelques minutes, la maison en bois toute blanche a été filmée sous tous ses angles pendant que les parents intimidés et emus tentaient de répondre aux questions qui fusaient de toutes parts.

Devant une salle comble de partisans enthousiastes à Crambrook en Colombie-Britannique hier soir, M. Clark a fait siennes les recommandations de la Commission Lambert sur la gestion financière et l'imputabilité de la fonction publique au sein du gouvernement au parlement.

Cette commission déposait cette semaine le rapport d'enquête qui lui avait été confié il y a près de 20 mois lorsque le vérificateur général McDonnell affirmait que le gouvernement avait «perdu le contrôle de ses dépenses» ce qui constitue une menace pour l'économie.

Un gouvernement progressiste conservateur adopterait dès la première session des mesures proposées par la Commission telles que: la préparation de plans financiers quinquennaux qui seraient ensuite soumis au parlement. Il entreprendrait aussi une restructuration des services gouvernementaux pour reprendre le contrôle des dépenses et le contrôle de l'administration de quelque 400 ministères, agences et sociétés du gouvernement fédéral.

M. Clark a déclaré qu'il adopterait un système de révision périodique des programmes gouvernementaux (Sunset clause) et permettrait aux comités parlementaires de mener leurs propres enquêtes. Ce procédé inspiré de la pratique américaine des commissions sénatoriales donne le pouvoir d'enquêter sur les sujets les plus divers en dépit de l'opposition des premiers ministres.

En Beauce, Fabien Roy devra mener une dure lutte

SAINT-GEORGES (PC) — En acceptant la direction du Crédit social, M. Fabien Roy a promis de faire élire 25 candidats, dans les 75 circonscriptions du Québec, à l'élection fédérale du 22 mai.

En 1962, les créditistes remportaient 26 sièges au Québec, mais il n'en obtenaient que 11 à l'élection de 1974. À la dissolution du Parlement, la semaine dernière, ils n'étaient plus que neuf.

Une désagréable surprise leur a été réservée, mardi, par la nomination de leur leader parlementaire Léonel Beaudoin, député de Richmond depuis 1968, à la Commission canadienne des céréales.

Il est encore trop tôt pour déterminer la force du Crédit social au Québec.

M. Camil Samson, leader des créditistes provinciaux, croit que les chances de réussite dépendent largement de l'attitude du Parti québécois.

«Où réside leur intérêt? Peut-être préfèrent-ils garder Trudeau au pouvoir pour maintenir la confrontation?»

Quant au péquiste Pierre Drouilly, il pense que les créditistes vont largement profiter du vote péquiste.

La Beauce

Quel que soit le résultat au Québec, M. Roy doit absolument commencer par se faire élire dans sa circonscription de Beauce, où il est extrêmement populaire, mais où il admet être dans l'obligation de livrer une dure lutte.

Plusieurs de ses partisans, notamment, lui reprochent d'avoir quitté la scène provinciale pour Ottawa.

Son principal adversaire sera évidemment le libéral Yves Caron, qui a été élu par 484 voix de majorité en 1972 et par 4.215 voix de majorité en 1974.

Secrétaire parlementaire au ministre de l'Agriculture Eugène Whelan, M. Caron estime qu'il a bien travaillé et il est confiant d'être réélu.

Un autre adversaire sera M. Paul-André Busque, qui n'a pas arrêté de travailler dans la circonscription depuis qu'il s'est porté candidat progressiste-conservateur pour la première fois, en 1972.

À l'élection de 1974, M. Busque



Fabien Roy

Photo Michel Groulx, LA PRESSE

a récolté 8.385 voix, seulement 1.255 de moins que le créditiste.

Chômage

Dans la Beauce, le taux de chômage est moins élevé que la moyenne provinciale de 10,5 pour cent.

M. Denis Doyon, du centre canadien de la main-d'œuvre à Saint-Georges, a souligné que le développement de petites manufactures locales exerçait une certaine fascination sur les économistes.

M. Paul-André Parent, éditeur de l'hebdomadaire «L'Éclair-Progrès», a souligné l'immense popularité de M. Roy. Mais, s'est-il pressé d'ajouter, «il n'est pas encore élu». Car certains de ses partisans sur la scène provinciale ne le suivent pas dans la lutte fédérale.

C'est le cas, par exemple, de M. Renald Champagne, président de la section de Beauce-Sud du Parti national populaire, dont M. Roy était le leader et le seul député, qui a décidé de demeurer neutre. D'autres appuient carrément M. Busque.

Démenti du ministre du Travail de l'Ontario

Bâtiment: aucune entente avec Québec

de notre bureau de Toronto
TORONTO—Aucune entente n'est encore intervenue entre l'Ontario et le Québec en regard du mouvement des ouvriers de la construction dans ces deux provinces.

Un porte-parole du ministre du Travail de l'Ontario a précisé à LA PRESSE qu'une proposition du ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, fait l'objet d'études mais

qu'elle doit être préalablement approuvée par le conseil des ministres de l'Ontario avant d'entrer en vigueur, ce qui n'a pas été fait.

La proposition de M. Johnson, qui est parvenue à son collègue ontarien, M. Robert Elgie, le 28 mars dernier, faisait suite à une rencontre que les deux ministres ont eue à Montréal le 23 mars.

«La solution proposée sera présentée au conseil des ministres. Entre-temps, il n'existe donc pas d'entente entre les deux gouvernements sur cette question.»

La réunion du conseil des ministres de l'Ontario a lieu le mercredi. Si le sujet n'a pas été discuté hier, l'étude de la question sera reportée à mercredi prochain. S'il y a accord, amendement ou rejet de la proposition québécoise, la nouvelle sera connue aujourd'hui ou jeudi prochain.

Johnson
 D'autre part, le minis-



Le ministre ontarien du Travail Robert ELGIE.

tre québécois du Travail et de la Main-d'œuvre, Pierre-Marc Johnson, s'est basé sur «l'attitude» de son homologue ontarien Robert Elgie, lors de leur rencontre du 23 mars, pour annoncer mardi une entente de principe entre les deux provinces concernant la mobilité des travailleurs de la construction.

«Lors de cette rencontre, il m'est apparu évident que M. Elgie vou-

lait en arriver à une entente le plus rapidement possible. D'après son attitude, nous nous ache-minions vers une entente», a déclaré M. Johnson alors qu'il était interrogé hier à l'Assemblée nationale par le député libéral de Gatineau, Michel Gratton.

Celui-ci a accusé le ministre d'avoir induit la population en erreur puisque le ministre ontarien a nié qu'une entente avait été conclue.

ERRATUM

Dans l'annonce parue dans La Presse le 4 avril 1979, une erreur au niveau de la composition s'est glissée.

ENSEMBLE DE GOLF AJAY POUR PROFES-SIONNELS — 11 PIÈCES

Un ensemble en fonte et acier inoxydable avec talon et semelle en laiton. Cavité originale à l'arrière. Bois fabriqués à la main. 3 bois et 8 fers. Modèle pour droitiers. Prix cour.: \$249.99 annoncé à \$100.88 et aurait dû être \$199.88.



Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur aurait pu vous causer.

CORRECTIONS

Dans notre encart du 31 mars 1979 «Douce collection printanière», des erreurs se sont glissées.

En page 8 — Les lettres A et B pour les chaises hautes Dorel ont été transposées.

En page 9 — Les jouets de dentition et hochets de Fisher Price devaient se lire \$2.99 ch., les petits animaux \$5.99 ch.

Nous nous excusons des inconvénients que ces erreurs ont pu vous causer.

MIRACLE MART

Boul. Taschereau 3, Place Longueuil
 Greenfield Park Longueuil

ERRATUM

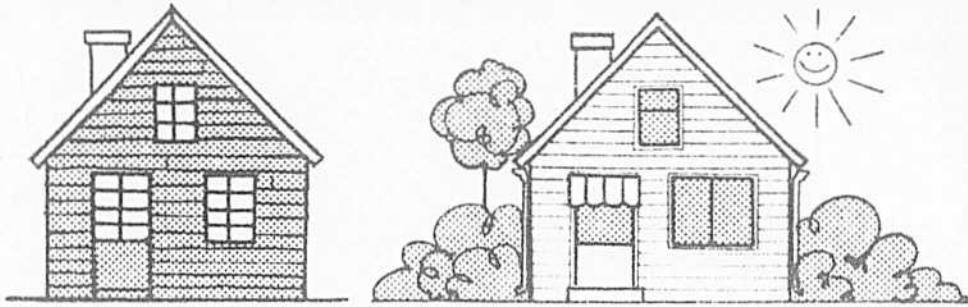
Dans notre annonce parue dans La Presse du 4 avril 79 une erreur s'est glissée:

Margarine à l'huile de maïs «Fleischmann» paquet de 2 lb à \$1.97 et non margarine «molle» à l'huile de maïs.

Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu vous causer.

STEINBERG

Vive la différence!



AlSCO vous simplifie l'existence

Depuis 27 ans, AlSCO fabrique, vend et installe toute la gamme de produits d'aluminium:

- Portes, fenêtres, portes patios, auvents
- Revêtement de maison et soffite pour corniches
- Estimé gratuit à domicile fait par des représentants qualifiés
- Produits et installation garantis
- Service après vente impeccable

Téléphonez aux experts d'AlSCO:

353-7841

ALSCO

9701 boul. Louis-H.-Lafontaine, Ville d'Anjou, P.Q.
 AlSCO a également des bureaux à Québec, Sherbrooke et Ottawa

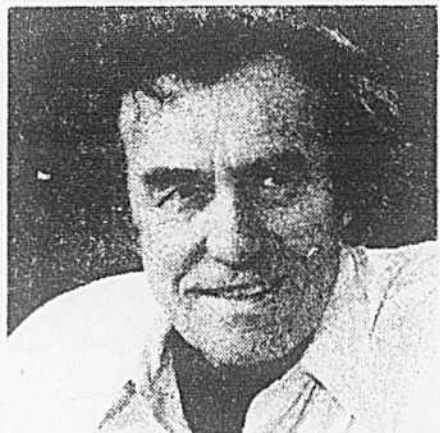
UN NOUVEAU
PRINTEMPS
AU CÂBLETOUT LE MONDE
★ CÂBLE ★
TOUT LE MONDE
★ GAGNE ★

Abonnez-vous au câble ou faites installer une prise additionnelle: dans les deux cas, Câblevision Nationale vous remet un coupon à chiffre masqué de 1 à 12. Démasquez le chiffre et gagnez de 1 à 12 mois de service gratuit. Vous êtes certain de gagner, en vous abonnant!

Abonnez-vous au câble et obtenez vos mois de service gratuit en téléphonant à

270-6031 à Montréal
667-4821 à Laval

CÂBLÔ-MATIN



avec Mario Verdon
 Tous les matins,
 de 9h à 10h30
 du lundi au vendredi

Position 9 (câble 9) Montréal

Émission d'actualité dédiée d'abord à la femme. Nombre d'invités en studio puisés dans les domaines de l'activité sociale et culturelle. Participation des abonnés en posant des questions aux invités au téléphone.

Pour renseignements et abonnements, téléphonez à (région de Montréal):
270-6031 à Montréal / 667-4821 à Laval



**CABLEVISION
 NATIONALE
 LTÉE**

ALWIN'S

SPECIALISTES EN ELECTROMENAGER

Hotpoint

Solde annuel dernier cri

Hotpoint CUISINIÈRE DE 30 po
avec four à nettoyage facile

Modèle KE632
Tableau de commande à panneau de verre. Programmateur permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Horloge à affichage numérique (lecture directe). Surface dotée d'un éclairage fluorescent. Prise de courant chronométrée. Table de cuisson à rebord, équipée de 4 éléments amovibles: 2 de 8 po et 2 de 6 po de diamètre. Four doté d'une porte à hublot. Tirer de rangement. Poignées à garniture imitation bois. — Livrable en blanc comme la neige ou couleur amande.

\$359
Léger supplément pour la couleur amande.

Hotpoint LAVE-VAISSELLE ADAPTABLE

Modèle SC312
Les trois boutons poussoirs offrent un choix de 10 cycles, dont quatre avec option hygiénique. Cycles: casseroles et poêles, régulier, régulier économique, rinçage à l'attente, abridge et abridge économique. Option hygiénique pour cycles casseroles et poêles, régulier, régulier économique et abridge. Deux voyants: Lavage à poêles multiples. Broyeur d'aliments moussus. Panier à couverts. Distributeur de détergent et de produit moussant. Surface de travail décorative en bois. — Câble électrique escamotable manuellement. — Couleurs: amande et blanc neige.

\$379
Léger supplément pour la couleur amande.

Modèles de plancher tels quels avec quelques imperfections

Laveuse automatique, 2 vitesses, 1 seulement	\$419	Cuisinière, four autonettoyant, 1 seulement	\$499
Sècheuse automatique, 1 seulement	\$269	Lave-vaisselle à encastrer, 10 cycles, 2 seulement	\$399
Réfrigérateur 19 pi cu., 2 portes verticales, 2 seulement		\$779	

SECHOIR «CONSTELLATION»
Modèle DE452
Cinq programmes: régulier, rapide, régulier automatique, triple automatique, appât permanent automatique et garde-pl. — Garde-pl. — Le tambour continue de tourner sans chaleur. L'ouverture se fait en deux temps: 15 minutes, puis intervalles de 5 minutes. — Choix de quatre températures: régulière, délicate, micro-appât permanent et durcissage. — Panier de rangement pour casseroles, poêles, etc. — Bouton de mise en marche de sûreté. — Avertisseur de fin de cycle programmable. — Filtre à charge amovible. — Couleurs: amande et blanc neige.

\$269
Léger supplément pour la couleur amande.

MACHINE A LAYER «CONSTELLATION»
Modèle LH452
Quatre programmes: régulier, appât permanent, les micro-appâts et lavage à la main. — Choix de trois combinaisons de cadences d'agitation: régulier, appât permanent et durcissage. — Choix de deux températures: régulière et délicate. — Niveau d'eau variable. — Distributeur d'agent de blanchiment. — Distributeur de produit moussant. — Filtre autonettoyant. — Couleurs: amande et blanc neige.

\$399
Léger supplément pour la couleur amande.

REFRIGERATEUR sans givre de 15 pi³
Modèle RF151
Dans le compartiment congélateur: 2 moules et 1 bac à glaçons. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables (choix de 10 positions), 1 clayette fixe, 2 bacs à légumes et fruits. Con-té-ports aménagés: balconnets, garde-bouche à température réglable, compartiment à fromage, bac à oeufs. — Livrable en blanc comme la neige ou couleur amande.

\$499
Léger supplément pour la couleur amande.

Livraison gratuite • Mise de côté • Termes faciles • Satisfaction ou argent remis

1926 ouest, rue Sainte-Catherine
937-3547
 2 rues à l'est d'Alway
 Stationnement gratuit au
 1833 ouest, rue Sainte-Catherine

ALWIN'S

6177 ouest, rue Sherbrooke
489-8444
 angle Grand Boulevard
 N.-D.-G.
 Stationnement facile.

Assaut final contre le régime d'Amin?

Les rebelles investissent Kampala

d'après AFP, AP, UPI

La bataille de Kampala a commencé et les forces combinées d'exilés ougandais et de soldats tanzaniens ont enregistré des gains importants depuis vingt-quatre heures après des attaques lancées dans trois directions.

Les chefs du gouvernement en exil annoncent que l'assaut final est déclenché et les agences rapportent que le quartier général de Makindye qui abrite les Nubiens restés fidèles au maréchal Amin a été capturé par les forces d'opposition. L'endroit est célèbre pour sa prison où ont été torturés de nombreux adversaires politiques.

C'est principalement du sud-ouest et aussi du nord que Kampala a été attaquée avec l'exception d'un corridor à l'est qui aurait été volontairement négligé afin de permettre aux soldats libyens de quitter la capitale assiégée et d'éviter les effusions de sang.

Le président Amin se trouverait dans la ville de Jinja (à 60 kilomètres de Kampala) d'où il tenterait d'organiser la dernière résistance. Ses femmes et ses enfants se trouveraient quelque part en Libye depuis quelques jours. Idi Amin a dit qu'il était prêt à mourir pour la patrie mais ce genre de déclaration semble plutôt destiné à soutenir le moral défaillant des troupes.

Pour sa part, Yusufu Lule, le chef des exilés ougandais, a dit que Idi Amin serait jugé dans un procès régulier s'il est capturé au cours de combats.

Capitale sans défense

Des résidents de Kampala rejoins par téléphone ont affirmé aux agences de nouvelles que d'intenses échanges de tirs avaient éclaté dans les quartiers sud-ouest de la capitale, c'est-à-dire dans la direction où le gros des forces rebelles a avancé. Les as-

saillants seraient au nombre de 7.000 avec une majorité d'Ougandais.

Les soldats libyens qui auraient été les derniers à offrir une résistance dans ces derniers combats seraient maintenant regroupés au collège Bishop Tucker à 24 kilomètres de Kampala sur la route de Jinja.

Selon des sources diplomatiques à Kampala, les assaillants sont nombreux, probablement 20.000 hommes, et les Libyens maintenant partis en fuite, Kampala est

resté virtuellement sans défense. Hier soir, un certain calme s'est abattu sur la ville, ce qui confirme d'idée que le régime d'Idi Amin tire vraiment à sa fin, faute de défenseurs.

Les premiers succès de la bataille de Kampala auraient été la capture de Mityana, à l'ouest de la capitale, et la prise de la caserne de Bombo, à 50 kilomètres au nord de celle-ci.

Pour ce qui est de l'aéroport international d'Entebbe, il semble qu'il soit aux mains des forces d'opposition. Quoi qu'il en soit, il serait inutilisable après les bombardements qu'il a subis de l'aviation tanzanienne.

Une autre bataille importante a été celle de Mukono, à trente kilomètres de Kampala où les Libyens ont subi d'importantes défaites.

La Radio de Kampala fonctionnait toujours hier et les bulletins faisaient état de la tournée du président de la nation dans l'est du pays.

Apparemment sûrs de leur victoire, les exilés ougandais ont rejeté hier une tentative de médiation du Nigéria. Un représentant du gouvernement nigérien a rencontré le président Nyerere puis s'est rendu à Nairobi.

Pol Pot fuit en Thaïlande

BANGKOK (AFP, UPI) — L'ancien premier ministre des Khmers rouges Pol Pot et son état-major ont quitté leur poste de commandement de Ta Sanh et ont fui en direction de la Thaïlande après avoir subi une grave défaite, annonce l'agence du nouveau régime cambodgien.

Cette nouvelle n'est pas confirmée de source indépendante. L'agence SPK ajoute pour sa part que le quartier général de Ta Sanh, situé dans le massif montagneux des Cardamones à environ une dizaine de kilomètres de la frontière thaïe, est tombé le 30

mars après l'attaque de trois divisions vietnamiennes contre les résistants de la ville de Battambang.

Une partie des forces a été anéantie, une autre partie s'est rendue tandis que le reste s'est enfui en débandade. L'endroit était un ensemble de fortifications protégé par des tunnels, des chausse-trappes et il y avait des salles de réunions sous terre. Une piste d'atterrissage était située non loin, précise SPK.

Les combats continuent pour la destruction des derniers débris de l'armée Pol Pot.



Des partisans socialistes ont célébré dans la rue à Madrid les succès remportés par leur parti aux élections municipales espagnoles, particulièrement dans les grandes villes.

Espagne: sursaut de la gauche aux municipales

d'après Reuter, AFP, PA

La Gauche et les partis nationalistes — même extrémistes — ont remporté une nette victoire aux élections municipales en Espagne. Les résultats de ces premières élections municipales libres depuis 45 ans permettent ainsi au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), aidé des voix des conseillers communistes, d'entrevoir l'élection de leurs candidats à la tête des municipalités des villes les plus importantes, et parmi elles la capitale Madrid et Barcelone.

Au moment même où le ministre de l'Intérieur, M. Rodolfo Martín Villa, communiquait les derniers résultats des élections municipales, un policier était assassiné dans le centre de Madrid alors qu'il sortait de chez lui. De plus, au cours de la nuit précédente, la police a chargé avec brutalité autour de la Plaza Mayor, à Madrid, où plusieurs centaines de manifestants célébraient la victoire des partis de gauche aux élections municipales.

Peu après trois heures du matin, alors que les charges de police avaient dégagé la place, le professeur Enrique Tierno Galván, prochain maire de la capitale, est arrivé sur les lieux. Il a protesté contre la brutalité de l'intervention de la police et a déclaré: «Ils ne savent pas perdre. Je vous assure, a-t-il ajouté, que ces choses ne se reproduiront plus à Madrid. La municipalité a changé».

Au nombre de conseillers, les partis de gauche, en effet, viennent en tête dans presque la moitié des 52 chefs-lieux de province. Le taux des abstentions, proche de 40 p. cent, a été le plus élevé

des cinq consultations électorales organisées depuis la mort de Franco en novembre 1975. Il a sans doute favorisé la victoire des partis de gauche mais cette victoire est d'autant plus marquée que le principal d'entre eux, le PSOE, avait essuyé un demi-échec face à l'UCD aux législatives du 1er mars.

Le parti gouvernemental l'a emporté comme prévu dans les zones rurales mais a subi un échec plus net qu'il ne le prévoyait dans les grands centres. Au pourcentage des voix, l'UCD est en régression de trois points environ par rapport aux chiffres du 1er mars. Le PSOE augmente sensiblement sa part de voix, le PCE gagne environ trois points et la Coalition Démocratique en perd deux. Au nombre des conseillers, l'UCD vient nettement en tête avec quelque 30.000 élus représentant surtout les campagnes. Mais ceux-ci ne recueillent pas plus de voix que les 14.000 conseillers socialistes représentant surtout les centres industriels.

En plus de la Gauche, les partis nationalistes sortent aussi grands vainqueurs de ces élections. Pour de nombreux observateurs, ces résultats justifient la décision de M. Adolf Suarez, président du gouvernement, qui avait préféré organiser les législatives avant les municipales. Il craignait qu'une victoire de la Gauche aux municipales n'influence pas trop l'électorat pour l'élection des députés et sénateurs. Ses craintes s'expliquent aujourd'hui. Les dirigeants de la Gauche se sont rencontrés hier pour étudier les bases d'une coopération municipale assurant l'élection d'un maximum de maires de la Gauche.

dépêches

LES ETATS-UNIS et l'URSS sont sur le point de conclure un deuxième traité sur la limitation des armements stratégiques, a déclaré hier soir M. Brzezinski, conseiller du président Carter sur les problèmes de sécurité dans un discours à Chicago. Lançant un appel aux Américains pour qu'ils soutiennent cet accord, il s'est efforcé de démontrer que Salt-2 ne placerait pas les Etats-Unis en position d'infériorité et qu'il comporterait des garanties suffisantes contre toute violation.

L'OTAN a fêté sans pompe hier son 30e anniversaire lors de brèves cérémonies à Bruxelles, siège de l'Alliance et à Casteau, quartier général européen. Le général Alexander Haig, qui prend sa retraite le 30 juin comme commandant suprême en Europe, a profité de l'occasion pour dénoncer «le renforcement ininterrompu de la puissance militaire soviétique». De son côté, le secrétaire général Joseph Luns affirmait que l'OTAN était «fermement engagée» dans le processus de détente.

EN DÉSACCORD avec la ligne politique du parti, 37 des 73 députés du Parti social-démocrate portugais (PDS) ont annoncé hier soir qu'ils quittaient le parti de Francisco Sa Carneiro pour poursuivre leur mandat au parlement comme indépendants. C'est la plus grave crise au sein

de la deuxième formation politique du pays depuis sa création, peu après la révolution de 1974. Les indépendants deviendront ainsi la 2e formation politique (44 députés) derrière les socialistes (une centaine).

L'UNION SOVIÉTIQUE a officiellement accusé réception de l'intention de la Chine de ne pas renouveler le traité d'amitié entre les deux pays, affirme l'agence Tass. Le geste est qualifié d'action «unilatérale et hostile» qui va à l'encontre des intérêts et de la volonté du peuple chinois. La Chine a décliné une proposition de traité de non-recours à la force en 1971 et une offre de traité de non-agression en 1973, ajoute Tass. L'URSS rappelle aussi que ce traité d'amitié de 1950 a protégé la Chine pendant la guerre de Corée.

A PÉKIN, quatre jeunes activistes de l'Alliance des droits de l'homme ont été appréhendés au «mur de feu de la démocratie» après avoir collé un dazibao qui n'est resté en place que 15 minutes. Des policiers en civil ont bousculé et traité de «mauvais étrangers» les deux reporters de l'AFP, Georges Biannie et Francis Deron. Ceux-ci ont ensuite été très mal accueillis au commissariat de police où ont été amenés les dissidents. L'un d'eux, Ren Wanding, avait déjà été interviewé par l'AFP avant la tentative d'intimidation de la police.

Ça roule de nouveau.

La grève est terminée.

Nos autocars de luxe reviennent sur la route pour vous transporter d'un centre-ville à l'autre dans plus de 450 destinations au Québec et en Ontario.

Que vous vous déplaciez par affaires ou par plaisir, vous retrouverez avec satisfaction nos horaires pratiques et nos départs fréquents conçus pour répondre à vos besoins.

La grève chez Voyageur est maintenant terminée et nous sommes de nouveau là pour rendre vos voyages agréables.

Voyageur



L'exécution de Bhutto: une opération militaire

Tension au Pakistan, consternation à l'étranger

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

L'exécution de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto a déclenché au Pakistan de violentes manifestations dont on craint qu'elles ne fassent bouillir de nouveau le monde où les réactions d'émotion se multiplient.

Le premier ministre Trudeau a ajouté la voix du Canada au concert de regret et d'inquiétude devant le manque de clémence des autorités pakistanaises en dépit des appels répétés au président Zia pour qu'il use de son droit de grâce dans cette affaire.

La réaction la plus violente s'est produite étrangement dans l'Inde voisine où pourtant le gouvernement Desai s'était prudemment abstenu de réclamer la clémence pour Bhutto «de crainte que cette position soit mal interprétée au Pakistan».

Trois manifestants ont été abattus par la police après qu'une foule en colère eut incendié le QG des Nations unies à Srinagar, capitale du Cachemire indien, ainsi que la résidence du directeur de la télévision locale.

Le Cachemire indien, à majorité musulmane, s'est toujours senti proche du Pakistan et les Cachemiris admiraient en Bhutto un partisan farouche de la rétrocession du territoire au Pakistan. Cheikh Abdullah, chef du gouvernement du Cachemire, a exprimé ses regrets devant l'exécution de Bhutto.

A Calcutta, des étudiants ont brûlé le général Zia en effigie aux cris de «Vive Bhutto».

A New Delhi
Au Parlement indien, l'opposition s'est efforcée de blâmer la «prudence» du gouvernement Desai et l'ancien premier ministre.

Somoza voyage

MANAGUA (AFP) — Le président nicaraguayen Anastasio Somoza se rendra avec sa famille à l'étranger samedi prochain à l'occasion de la semaine sainte, a annoncé hier à Managua, un communiqué officiel du bureau de presse de la présidence. Les commentaires vont bon train dans la capitale nicaraguayenne où les observateurs s'étonnent d'un tel départ en famille à un moment où une certaine agitation se poursuit dans le pays.

tre Indira Gandhi a accusé le président Zia d'avoir défié l'opinion mondiale.

«Il est évident, a-t-elle dit, que M. Bhutto a été victime d'une conspiration de certains intérêts à l'intérieur et à l'extérieur du Pakistan.»

Au Pakistan même, soumis à la loi martiale et où le régime militaire a systématiquement préparé l'opinion publique à la liquidation de Bhutto depuis le coup d'Etat de juillet 1977, la tension est grande dans les principales villes, mais surtout dans la province de Sind où l'armée est déployée en grande force.

Ce n'est qu'après l'inhumation du corps dans le cimetière familial à Naudero, dans le Sind, huit heures après la pendaison effectuée dans l'enceinte de prison de Rawalpindi, que le régime militaire a annoncé l'exécution officielle.

Tension et manifestations
En dépit de la loi martiale et des châtiments corporels prévus par la loi islamique contre les manifestants, et malgré le fait que les proches de Bhutto ainsi que plusieurs milliers de cadres de son Parti du peuple pakistanais sont en prison ou en résidence surveillée, un millier d'hommes et de femmes se sont rassemblés pour prier à la mémoire de Bhutto.

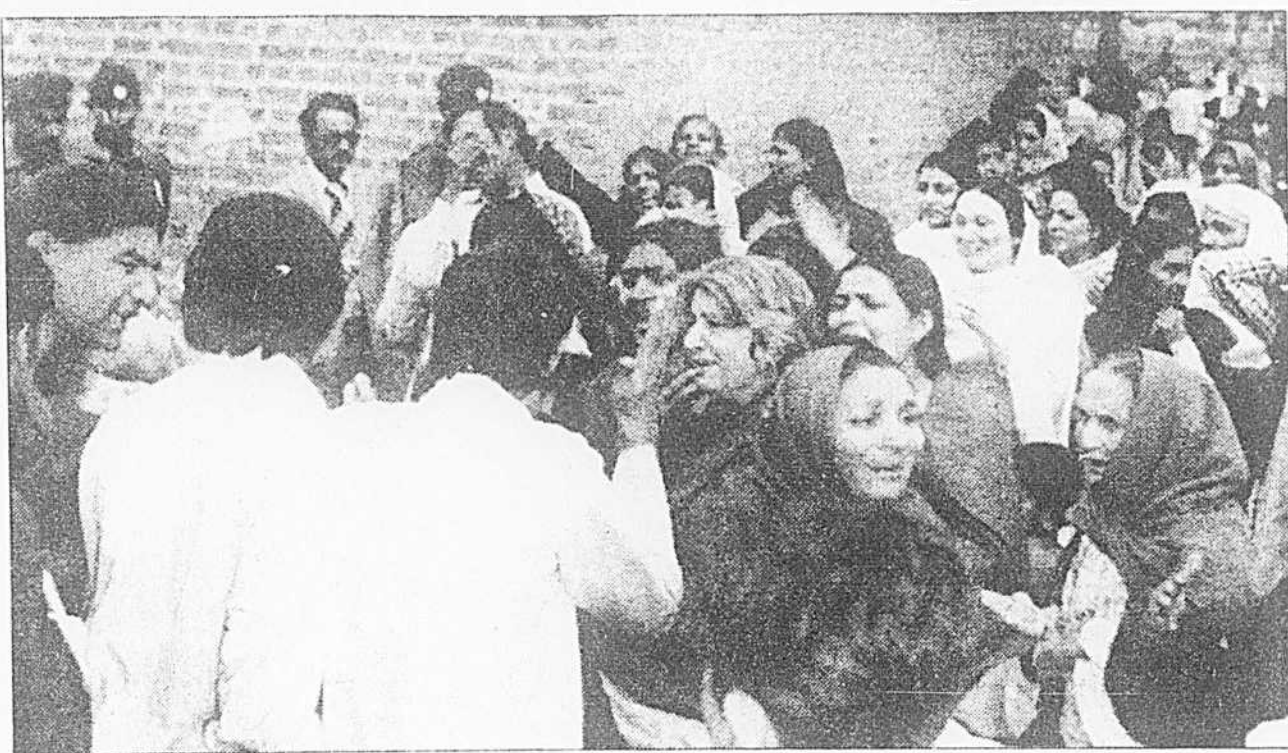
La police est intervenue en force pour disperser le rassemblement à coups de matraque. «Mort à Zia», ont crié les manifestants.

Des manifestations semblables ont été signalées à Hyderabad et Ahla, dans le Sind, ainsi qu'à Lahore, capitale du Punjab. La plupart des boutiques étaient fermées dans les grandes villes du pays, notamment Karachi et Peshawar, ce qui est considéré comme un signe de mécontentement populaire.

On rapporte toutefois que la bourse des valeurs à Karachi a connu une hausse après l'annonce officielle de l'exécution.

Pour Haider Khan, président de la Fédération des Associations pakistanaises au Canada, la pendaison de Bhutto «servira d'exemple aux hommes politiques de cette partie du monde qui seraient tentés d'abuser des pouvoirs de l'Etat».

Mais pour les partisans de Bhutto, ce n'était pas une exécution mais un assassinat qui pourrait marquer le début de la fin du Pakistan.



Un rassemblement de prière à la mémoire de Bhutto aux jardins Liaquat, à Rawalpindi, s'est transformé hier en manifestation anti-Zia lorsque la police a chargé la foule matraques en main.

Vers une lente normalisation des relations Egypte-Israël

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

Un «téléphone rouge» reliera désormais le premier ministre israélien Begin et le président égyptien Sadate. L'existence de cette ligne téléphonique directe a été révélée par M. Begin au cours d'une allocution prononcée hier à la Knesset devant laquelle il rendait compte de sa visite officielle au Caire.

Si besoin était, cette ligne directe prouve que la glace a été rompue au Caire. Désormais, MM. Begin et Sadate pourront ainsi traiter directement des problèmes qui ne vont pas manquer de se poser pour faire entrer dans les faits le traité de paix israélo-égyptien, signé à Washington le 26 mars dernier.

Pour le reste, le président du Conseil israélien s'est contenté de confirmer ce qu'il avait déjà annoncé la veille: El Arich sera rendu aux Égyptiens le 26 mai

prochain et, le jour suivant, lui-même et le président Sadate s'y rencontreront et déclareront ouvertes les frontières entre leurs deux pays.

Outre le principe de la «libre circulation civile en Égypte sur une base de réciprocité», les deux hommes annonceront également l'ouverture d'un couloir aérien direct entre l'Égypte et Israël. Mais le tourisme ne devrait cependant pas se développer immédiatement, a indiqué M. Patt, le ministre de l'Industrie, qui a estimé que trois à six mois seront nécessaires avant que ne se développent les échanges touristiques entre les deux pays.

Donnant une idée de ce qu'ont été les négociations à propos du retrait israélien du Sinaï, M. Begin a expliqué que Tel-Aviv était parvenu à un ajustement avec Le Caire pour permettre

aux Israéliens de continuer à utiliser pendant trois années supplémentaires la blanchisserie qui leur avait servi jusqu'à présent dans le Sinaï, bien qu'elle soit située tout près d'El Arich et devrait donc être évacuée en même temps que la ville, le 26 mai prochain.

Le chef du gouvernement israélien a aussi révélé qu'Israël commencerait à recevoir du pétrole égyptien dès le lendemain de l'évacuation des champs pétrolifères du Sinaï, le 26 juin prochain. M. Begin a, en outre, expliqué que l'échange des instruments de ratification du traité se ferait de manière beaucoup plus simple que prévu: au lieu d'une cérémonie dans chacune des deux capitales en présence des ministres des Affaires étrangères des deux pays, l'échange se fera à la station d'observation des Nations unies, au milieu du Sinaï.

Bazargan: il faut pardonner

TEHERAN (UPI, AFP et AP)

— Le premier ministre Mehdi Bazargan, dont le gouvernement détient les leviers du pouvoir en Iran depuis la Révolution mais dont le contrôle effectif sur le pays reste contesté de toutes parts, s'est plaint hier de la «faiblesse» de son régime et des motivations sectaires et revanchardes des Iraniens qui devraient plutôt s'unir pour bâtir l'avenir.

«Il est temps, a-t-il dit lors d'une allocution radiotélévisée, de pardonner à ceux qui ont servi l'ancien régime du chah car un coup d'Etat militaire pro-chah n'est plus possible en Iran et encore moins un éventuel retour de l'ancien monarque».

Affirmant que «le programme gouvernemental en est réduit à un règlement de comptes avec tous ceux qui sont soupçonnés d'avoir de près ou de loin servi l'ancien régime», le premier ministre a accusé les Iraniens de «s'accrocher au passé» et de ne pas contribuer à faire avancer le pays.

Le chef du gouvernement désigné par l'ayatollah Khomeiny s'en est pris par ailleurs aux «trotskistes, maïstes et marxistes» qui «provoquent des révoltes autonomistes chez les Kurdes et les Turcomans» et qui dirigent contre le présent gouvernement «les grèves et manifestations qu'ils avaient déclenchées d'abord contre le chah».

Cet appel passionné de Bazargan a coïncidé avec la révélation, à Teheran, de troubles sanglants dans une autre région abritant des minorités, le Baluchistan, après le Kurdistan et le Turkménistan.

L'ayatollah Khomeiny y a dépêché une délégation pour faire enquête sur place.

Par le truchement de la Pravda, l'URSS démentait entre-temps avoir trempé de quelque façon que ce soit dans les troubles, circonscrits mais non complètement enrayés, chez les Kurdes et les Turcomans.

Enfin, le gouvernement indiquait que 99,3 p. cent des 21 millions d'électeurs avaient voté la semaine dernière en faveur de la République islamique d'Iran.

CESCO MET LES ORDINATEURS A LA PORTEE DE TOUS!

MERVEILLES ELECTRONIQUES

Si vous désirez plus de renseignements sur l'un ou l'autre de ces produits, remplissez ce bon et postez-le à:

CESCO ELECTRONICS LTD.
4050 rue Jean-Talon ouest
Montréal, Qué. H4P 1W1

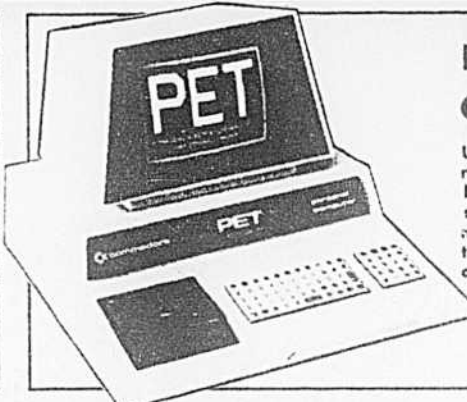
Nom
Profession
Rue Prov.
Ville Code postal

Apple II l'ordinateur personnel



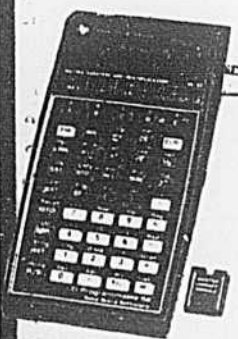
Un ordinateur personnel d'utilisation aisée permettant des dizaines d'applications. La plus récente technologie. Jusqu'à 48K bits RAM sur un seul clavier. Se branche sur tout téléviseur et sur tout cassetophone. Possibilité d'extension avec plusieurs unités périphériques et d'une sélection croissante de logiciels. Utile au bureau ou à la maison pour la comptabilité, les stocks, le contrôle des achats du domicile et pour de nombreux jeux vidéo sur l'écran de télévision.

L'ORDINATEUR PERSONNEL COMMODORE PET 2001



Un modèle standard d'ordinateur personnel à prix très raisonnable. Caractéristiques: un clavier complet de 73 touches, 8K bits RAM, 14K bits ROM, affichage vidéo de 9 pouces et cassetophone intégré dans l'ensemble. Possibilité de 40K de mémoire utile et le branchement d'une vaste sélection de dispositifs périphériques facultatifs. Utile au bureau, au laboratoire ou à domicile pour la comptabilité, listage, jeux, stocks.

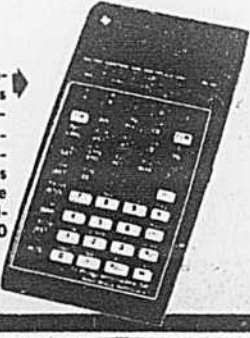
Calculatrices électroniques Texas Instruments MODELES PROGRAMMABLES



T159

Calculatrice à programmation par cartes offrant 960 étapes dans la programmation ou 100 mémoires. Le module Master Library rajoute 5000 étapes supplémentaires. Les cartes permettent la rédaction de programmes spécifiques hors-série. Affichage diodes électroluminescentes 10 chiffres. Plus de 175 fonctions.

\$369.95

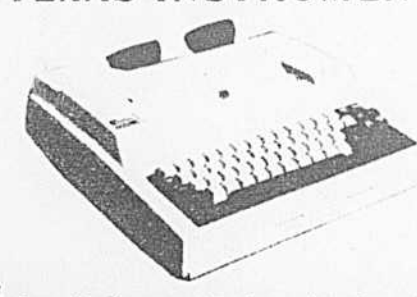


T158

Calculatrice à touche de programmation offrant plus de 480 étapes dans la programmation ou 60 mémoires. Dotée du module Master Library qui rajoute 5000 étapes supplémentaires. Plus de 170 fonctions scientifiques dans les domaines de l'ingénierie et des statistiques. Affichage diodes électroluminescentes 10 chiffres.

\$149.95

TERMINAL DE DONNEES TEXAS INSTRUMENTS



Une série de postes terminaux de traitement des données et imprimantes capables d'accélérer les communications entre les postes éloignés et votre ordinateur. Modèles portatifs exigeant simplement un branchement électrique et un téléphone pour communiquer avec votre ordinateur. Unité dotée d'une vaste mémoire pouvant stocker des informations à longueur de journée et continuer de nuit alors que les tarifs des appels téléphoniques sont les plus réduits. Les imprimantes opèrent très rapidement et économiquement à 150 caractères-seconde, imprimant jusqu'à 5 exemplaires lisibles sur un chariot réglable de 3 à 15 pouces de large.

CONTROLEURS PROGRAMMABLES 5TI TEXAS INSTRUMENTS



Système logique et transistorisé de contrôle, programmable, capable d'effectuer les mêmes fonctions que les relais, les systèmes de contrôle statique ou les systèmes de contrôle logique de carte. Détecte les modifications dans les fréquences des signaux d'entrée et selon ces informations, il produit les signaux de sortie requis afin d'entraîner les charges telles que les charges de contrôleurs de moteurs, «contracteurs», solénoïdes et voyants lumineux.

MICROPROCESSEUR AMPL «PROTOTYPING LABORATORY» TEXAS INSTRUMENTS



Allie la haute performance 990 à la souplesse du minidisque à coût modéré pour procurer une unité complète de microprocesseur «Prototyping Lab». Fournit les entrées-sorties en circuit, le traçage et l'analyse logique, lecture des aides pratiques de mémoire et développement des entrées-sorties de logiciel TMS9900. Fournit à l'utilisateur un centre efficace de conception pour le développement des systèmes «9900» en une conception intégrée de matériel-logiciel et les séquences de la mise au point de programmes. Modèle également disponible en microsystème pour les petites entreprises.

CESCO

4050 RUE JEAN-TALON OUEST
MONTREAL, QUE.
Tél.: **735-5511**

SUCCURSALES:
1300 AV. CARLING, OTTAWA, ONT.
909 BOUL. CHAREST OUEST, QUEBEC, QUE.
24 MARTIN ROSS AVE. TORONTO, ONT.

TEL.: 729-5118
TEL.: 687-4231
TEL.: 661-0220

Les plus puissants, les Hell's Angels font une guerre farouche aux autres

SUITE DE LA PAGE A1
plus traditionnelles. C'est un fléau.

Tandis que la majorité des adhérents à ces groupes de motards continuent la tradition, établie depuis près de 20 ans, en s'habillant de vestes de cuir portant de nombreux écussons, et en oubliant bien souvent de prendre une douche... d'autres se sont raffinés. Ce sont surtout les patrons de ces organisations qui ont décidé de se couper les cheveux, de s'habiller à la dernière mode, de rouler en voiture sport et de se lancer dans des affaires «honnêtes». Cependant, l'habitude étant ce qu'elle est, ces nouveaux «businessmen» apportent avec eux leurs méthodes peu orthodoxes.

Hordes de barbares

Pour les policiers, les motards ont été depuis longtemps catalogués: ce sont des hordes de barbares bruyants qui violent, volent, pillent, assassinent et qui ne vivent pratiquement que de l'exploitation des autres et de revenus tirés de nombreuses entreprises criminelles.

En tête de liste de leurs revenus figure évidemment la drogue. «Depuis quelques années, de dire l'inspecteur Gilles Favreau de la Gendarmerie royale du Canada, nous retrouvons les motards dans la grande majorité de nos enquêtes et ce, à tous les échelons des organisations impliquées dans le trafic des stupéfiants.»

Ce spécialiste de la question sait de quoi il parle: c'est lui qui a la responsabilité de la brigade des stupéfiants de la GRC, à Montréal; c'est l'une des plus importantes et des plus efficaces équipes du genre au pays. «Les motards étaient considérés il y a quelques années comme de simples revendeurs de drogues, poursuit M. Favreau, tandis qu'aujourd'hui ils sont également impliqués dans la fabrication, l'importation et le financement de ce qu'il y a de plus important comme réseau de trafiquants.»

L'initiation

L'organisation même des clubs est l'un des points forts des différentes bandes de motards. En effet, les nouveaux venus doivent nécessairement être introduits dans le groupe par un membre qui a déjà fait ses preuves.

L'aspirant-motard, ou le «striker» comme on l'appelle dans le milieu, devra ensuite faire ses preuves avant d'être initié à tous les secrets de la bande. La seule méthode employée pour tester la «bonne foi» d'un jeune est de lui demander de commettre des actes criminels.

Cette initiation empêche donc, par le fait même, l'infiltration par un agent de police qui pourrait jouer le jeu et gagner la confiance de ceux qu'il a à surveiller.

Cette surveillance est d'autant plus compliquée par le fait que les motards semblent avoir certaines connaissances en électronique, du moins en ce qui touche l'écoute dite électronique.

C'est ainsi que l'été dernier, les membres des «Hell's Angels» ont découvert et neutralisé un appa-



L'association des motards américains et canadiens n'a mené jusqu'ici qu'à de la violence, illustrée dans cette photo par un adepte de la moto blessé à une jambe.

reil d'écoute dans leur local à l'arrière du 674 de la rue Saint-Vallier, à Montréal. Personne depuis n'a semblé vouloir récupérer cette «belle» que les motards montrent fièrement à tous ceux que cela intéresse.

Une famille

Les bandes de motards constituent de véritables familles pour leurs membres. Ces groupes ont leurs propres règles, très strictes, et des traditions bien établies. Ils ont aussi leur uniforme: jean et blouson recouvert de leurs «couleurs» et de toutes sortes d'écussons.

Les «couleurs» qui se portent fièrement au dos du blouson représentent l'écusson du club. La pire insulte pour un motard est de perdre ce placard ou que des ennemis le traînent dans la boue. De plus, les tatouages sont très à la mode. Lors d'une perquisition dans un club de Montréal, la police a découvert qu'un motard s'était fait tatouer les «couleurs» de son club dans le dos, tandis qu'un autre avait fait graver les lettres FTW sur le pénis. Ces lettres sont couramment utilisées par les motards et signifient «Fuck the world».

Ils se considèrent eux-mêmes comme les déchets de la société et ils veulent utiliser à leur profit cette triste réputation acquise depuis vingt ans.

Fondés peu après la guerre en Californie, les clubs de motards comme on les connaît aujourd'hui ont été «réorganisés» à la fin des années 50 par «Sonny» Barger, le président international des «Hell's Angels».

Leur façon de vivre est particulièrement différente du reste de

la société. C'est en communes que la plupart des bandes font leur vie. C'est un monde d'hommes, la femme est tenue à l'écart, sauf pour assouvir quelques «besoins sexuels». Certains motards ont leur «régulière» qu'ils appellent leur «Old Lady», mais c'est l'exception. En général les amis sont à la disposition du groupe.

Toute leur vie étant différente, la mort chez les motards prend aussi une autre signification.

L'exemple le plus récent d'une tradition des plus particulières des motards s'est produit l'été dernier dans une petite ville près

de Montréal. Un motard étant tombé sous des coups de feu à la suite d'une bagarre d'hôtel, tous ses amis et les amis de ses amis se sont rassemblés au salon mortuaire.

C'est lors de la dernière nuit avant les funérailles que les policiers qui les avaient à l'œil ont eu la surprise de leur vie. Le groupe, après avoir expulsé le croquemort de son immeuble, a commencé le «party d'adieu»: mari, alcool et petites amies, tout y était pour marquer la dernière journée sur terre du disparu. En un mot, c'est par une orgie indes-

criptible que sa mort a été célébrée!

Plus du tiers des 900 motards connus au Québec sont installés dans la région immédiate de Montréal, les autres étant associés à différents clubs qui s'affairent dans toutes les régions de la province.

La plus puissante bande, au dire de la police, est sans contredit celle des «Hell's Angels». De leur quartier général à Montréal et de leur succursale de Saint-Eustache, les patrons de cette organisation sont en train de mettre le grappin sur plusieurs autres clubs au Québec. Leurs ambitions s'étendent aussi aux autres groupes établis ailleurs au Canada.

En fait, leur désir est de devenir le seul club de motards au pays. Cela ne peut pas se faire sans que les autres clubs, comme les «Outlaws», résistent farouchement.

Les «Outlaws» sont une succursale locale de clubs du même nom aux États-Unis. Cette organisation a pris naissance dans la région de Chicago. Elle est très puissante, surtout sur la côte est des USA et se veut l'adversaire des «Hell's Angels».

L'an dernier, lorsque les membres de l'ancien club de motards «Popeyes» de Montréal se sont joints aux «Hell's Angels» et ont ainsi formé une puissante tête de pont pour l'implantation du groupe au Canada, les Outlaws ont fait de même. C'est ainsi que les «Satan's Choice», du quartier Saint-Henri, sont devenus leurs associés canadiens.

L'affrontement était alors inévitable. Du seul fait d'avoir des compétiteurs sérieux sur leur terrain, les Hell's sont passés à l'action. Résultat: des cadavres.

Depuis plusieurs années des accrochages étaient déjà signalés entre les deux groupes montrealais qui, chacun de son côté, avaient des appuis au sein des autres groupes de moindre importance à travers la province.

Il existe un troisième club «majeur» à Montréal. Il s'agit des «Huns». Ceux-ci toutefois ont été passablement harcelés par la police ces dernières années. Fortement impliquée dans les affaires de drogues, cette bande se relève à peine d'une guerre interne qui a fait une quinzaine de morts il y a quelques années.

Les «Huns» s'appelaient alors les «Devil's Disciples». Par suite de dissensions entre deux factions au sein de cette bande fortement impliquée dans le trafic des narcotiques, une scission s'est produite et c'est au revolver et à la bombe que l'on a réglé les comptes.

Après avoir occupé divers locaux dans Laval, les «Huns» sont installés depuis peu dans une maison de Rosemère. Depuis un an, à part quelques arrestations pour des affaires de stupéfiants, personne n'avait entendu parler d'eux. Le meurtre de Robert Labelle, l'ex-président, survenu mardi à Laval indique que le groupe est toujours très actif.

Une enquête difficile

La CECO connaît actuellement des difficultés que certains qualifient de majeures dans la préparation de son dossier sur les plus importants groupes de motards au Québec qui font surtout affaire dans la région de Montréal.

Ces problèmes résultent, selon certaines sources, «du manque d'intérêt de la direction de la police de la CUM pour cette question».

A la CECO personne ne veut discuter publiquement des divergences de vues qui opposent l'organisme à certains officiers de police.

Toutefois, LA PRESSE a appris que la réduction récente du personnel au sein de la brigade anti-gang est la principale raison de ce malaise. En fait, à la CUM, il ne reste plus qu'un seul policier chargé de la surveillance et du renseignement sur les motards.

La direction de la CUM explique

cette réduction de personnel par une modification de toute la structure de la plus importante force policière municipale au pays. Ainsi, elle veut que la responsabilité première dans la lutte au crime soit assumée par l'officier responsable de chacun des 24 postes de police de l'île de Montréal. Les poursuites contre tous les types de criminels, y compris les motards, relèvent donc de chacun des districts.

Cependant, il résulte de cela, d'après des policiers chevronnés, que personne n'a plus de vue d'ensemble de la situation.

C'est ce qui se produirait actuellement à Montréal alors que des motards, par suite d'un effort de la police, déménageraient leurs pénates dans un autre secteur de la ville, toujours sur le territoire de la CUM...

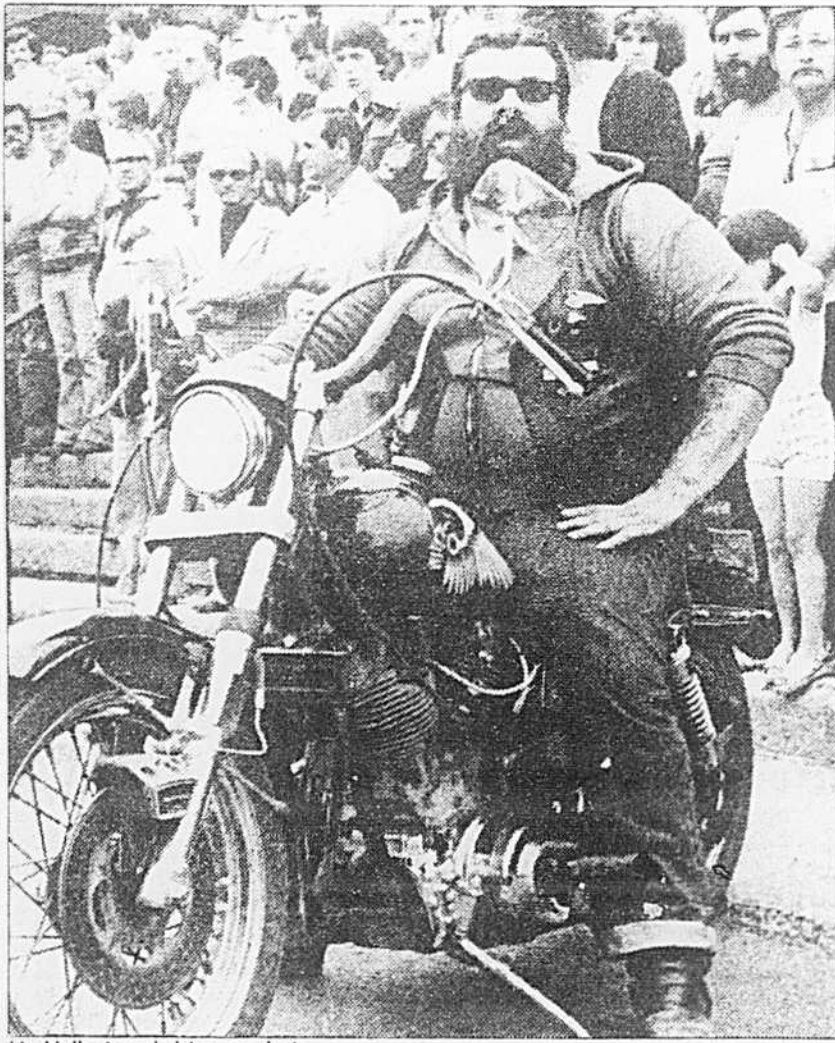
L'ex-chef des Huns abattu

L'assassinat de l'ex-président du club de motards Les Huns de Laval, mardi, à Fabreville, serait relié à la sanglante guerre entre différents clubs de la région de Montréal.

C'est du moins l'hypothèse mise de l'avant par les enquêteurs de la police de Laval qui cherchent à élucider le meurtre de Robert Labelle, 25 ans, abattu de deux coups de feu à la porte de sa résidence.

Officiellement importateur de «guenilles», Labelle était bien connu des policiers canadiens et américains chargés des enquêtes sur le trafic de la drogue. Toutefois, son dossier judiciaire ne fait mention que d'offenses mineures.

Les Huns qui étaient passablement tranquilles depuis plusieurs mois, ont été constitués, il y a deux ans, sur ce qui restait de la bande des Devil's Disciples qui se sont entretués ces dernières années. Cette bande avait acquis la réputation de contrôler quasi totalement le trafic des drogues chimiques à Montréal.



Un Hell's Angels bien en chair.



Outlaws et Hells Angels avaient leur propre champ de tir l'été dernier où les as de la gachette pratiquaient sur des cibles ressemblant étrangement à des humains.

Meurtre dans le Vieux-Montréal Le 3e suspect se livre

Un troisième suspect recherché par la police pour le meurtre d'un client d'un bar du Vieux-Montréal, hier matin, s'est livré dans

la soirée aux détectives de la CUM accompagné de son avocat. Normand Major, 18 ans, de Saint-Laurent, était le dernier

individu recherché par la police pour la fusillade survenue aux petites heures à la Cave du 15 novembre, Place Jacques-Cartier, qui a fait un mort et un blessé.

L'état du blessé, Patrice Larocque, 18 ans, n'inspirent plus aucune crainte. Son infortuné

compagnon, Richard Blais, 20 ans, a succombé d'une balle à la tête. Il s'agit du 20e meurtre à survenir à Montréal cette année.

Ce crime serait survenu à l'intérieur du bar alors que les trois suspects s'en seraient pris à un groupe d'étudiants qui y faisaient la fête. Un des agresseurs aurait

sorti de sa botte un revolver et fait feu à plusieurs reprises.

Les clients de l'établissement ont alors maîtrisé l'un des assaillants tandis que la police devait en capturer un autre quelques heures plus tard. Tous deux comparaitront sous peu devant le coroner, en même temps que Major.

Week-end rouge: nouvelle allégation

Encouragement à l'illégalité?

par Léopold LIZOTTE

Au moment où ils allaient engager leur preuve contre l'Association internationale des pompiers de Montréal, les avocats du premier sinistré du «week-end rouge», à poursuivre cet organisme, solidement avec la ville de Montréal et un groupe de sapeurs, ont obtenu du juge Châteauguay Perrault la permission d'amender leurs allégations contre le syndicat groupant les pompiers montréalais.

En plus de se voir reprocher d'avoir été négligente et imprudente avec ses membres, l'Association est également «accusée» (si l'on peut dire) d'avoir encouragé, appuyé et suggéré à ses membres d'exercer des moyens de pression comme le débrayage illégal, alors qu'elle savait ou devait savoir que ces moyens de pression déboucheraient sur des actes illégaux, ce qui a eu pour effet de diminuer d'autant l'efficacité du service des incendies de Montréal, quant à la protection de la vie et des biens des citoyens en général.

Cette modification de la déclaration originale du requérant Léo Parent a évidemment soulevé les protestations, non seulement de l'avocat de l'Association des pompiers, Me Phil Cutler, mais également celles des autres intimés.

Me Cutler soumet pour sa part que c'est tout simplement «un nouveau procès» que l'on veut commencer, et que l'amendement va obliger la poursuite à prouver des choses qui, à première vue tout au moins, semblent à peu près impossibles à prouver.

Les demandeurs se disent toutefois assurés de pouvoir le faire, et à la fin, le juge Perreault accède à leur requête. Mais il y a aussitôt ajournement à aujourd'hui, alors que, comme geste «naturel», on peut prévoir une motion pour détails qui forcerait littéralement le requérant à exposer d'avance quels sont les gestes précis qui auraient été posés par les dirigeants de l'Association, et qui pourraient s'assimiler à un encouragement à un appui ou à une suggestion de gestes illégaux.

Si cette demande de détails était à son tour acceptée par la cour, il pourrait y avoir un nouvel ajournement de l'instruction. Et comme il ne reste plus que quelques jours, en fait, avant que la cause ne soit reportée à septembre prochain, il se pourrait donc bien que le nouveau point fort litigieux soulevé hier n'ait pas été vidé avant cette longue remise à l'automne.

Fonderies de Sorel: saisie de \$8 millions

par Léopold LIZOTTE

Les Fonderies de Sorel, dont le sort était plus qu'incertain depuis quelques mois déjà, ont été l'objet au cours de l'après-midi d'hier d'une saisie-arrest de quelque \$8,244,000 réclamée par trois créanciers qui avaient tenté, l'été dernier, de renflouer l'entreprise autrefois propriété de la famille Simard.

La Banque Canadienne Nationale, le Crédit Industriel Desjardins Inc. et la Société de développement industriel avaient en effet consenti à la firme Sorel des prêts fort considérables le 5 juin 1978.

Dans le cas de la BCN, le montant prêté s'élevait à \$5,855,000, alors que les deux autres prêteurs avaient versé environ \$1,500,000 chacun.

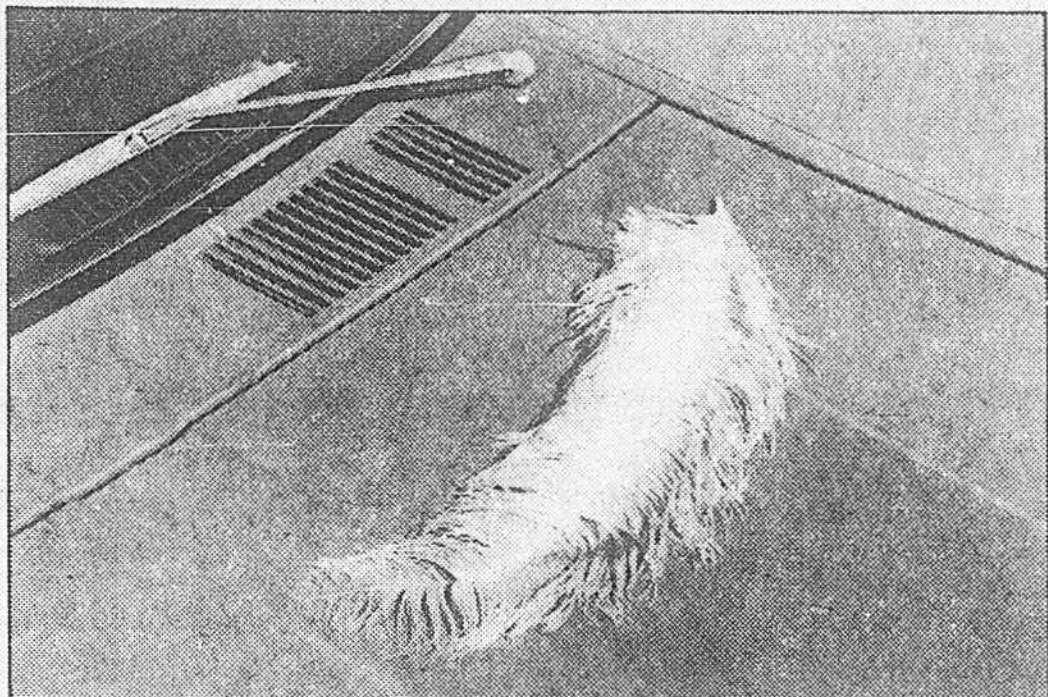
Les remboursements prévus n'ayant apparemment pas été effectués depuis, c'est par le truchement de l'article 744 du code civil que les trois «créanciers» ont pu saisir à peu près tous les biens meubles de la compagnie, dont la valeur passerait en fait \$8,500,000.

La liste des objets saisis couvre quelque trente-huit pages, et cela va de tout l'équipement lourd que l'on pouvait trouver au 160 de la rue du Roi, jusqu'à la simple «bouilloire» électrique et à la poubelle de bureau.

A la suite de la décision des propriétaires de fermer l'usine, et devant les réactions des travailleurs de la région, la BCN, le CIDI et la SID avaient décidé elles-mêmes de faciliter sa réouverture, afin de tenter une vente qui, semble-t-il, s'est révélée fort difficile.

La dernière offre d'un acheteur éventuel aurait été faite le 7 mars dernier, et elle aurait été considérée comme tout simplement inacceptable.

Comment fabriquer une Datsun parfaite à l'aide d'une plume d'autruche.



Juste avant que votre Datsun 210 ne reçoive sa dernière couche de peinture, elle est entièrement époussetée à l'aide d'une plume d'autruche. C'est ce souci du détail (entre autres, s'assurer que la dernière couche de peinture soit appliquée sur une surface totalement exempte de poussière) qui fait de votre Datsun 210 sous-compacte une voiture d'une telle qualité.

Et parce que nous prêtons attention à la plus-value, votre Datsun 210 est l'une

des voitures les plus économiques sur la route. D'autant plus qu'elle consomme n'importe quelle catégorie d'essence.

Mais ce qui importe davantage, c'est que la Datsun 210 est méticuleusement fabriquée afin de durer très longtemps.

Tant et si bien, que nous nous permettons de vous offrir un régime antirouille de 6 ans. Personne d'autre n'en fait autant. Et pour cause!

Personne ne fabrique de voitures qui ont autant d'avenir que les Datsun.

Venez vite admirer les nombreux modèles 210. Le vôtre vous attend!

Une des voitures qui consomment le moins d'essence au Canada.

6.5 litres aux 100 kilomètres

(kilométrage combiné sur route et en ville)

*D'après des essais en laboratoire conformes aux méthodes approuvées par Transports Canada utilisant un véhicule muni d'une boîte de vitesses à 5 rapports. La consommation réelle peut varier. Pour plus d'information, consultez le guide 1979 de Transports Canada.



L'AVENIR ROULE EN DATSUN
210-310-510-SPORTRUCK-200SX-280ZX



L'avenir démarre chez vous concessionnaire Datsun.

Roger Baudin Automobiles Inc.
10511, ave. Bellevois
Montréal-Nord
321-8600

Normand Beaudoin
Automobile Inc.
12230 est, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles
645-4549

Bellemare Datsun (1976) Ltée
10305 avenue Papineau
Montréal
382-2780

Broadway Automobile Ltée
7550 Broadway Street
Ville LaSalle
366-8931

Brucy Auto Inc.
17 Grand boulevard
Île Perrot
453-1955-6

Automobiles
Réal Croteau Limitée
635 est, boulevard Curé-Poirier
Longueuil
677-8979

Downtown Datsun (Mtl) Ltd.
2107 Ste. Catherine Street West
Montréal
931-5879

Garage Dumoulin Limitée
8115 boulevard Levesque
St-François, Laval
665-7450

Model Auto Sales Inc.
7040 boulevard St-Laurent
Montréal
272-5761

Belvedere Datsun Inc.
2175, boulevard Labelle
Lafontaine, Co. Terrebonne
436-2112

Bruneau Automobiles Enrg.
3923 boulevard Samson,
Chomedey, Laval
681-6438

Datsun at Fairview Limited
345 Brunswick Boulevard
Pointe-Claire
697-9141

Elegant Motors Inc.
845 Taschereau Boulevard
Greenfield Park
672-2720

Herbert Automobiles Ltd.
430 chemin Larocque
Valleyfield
692-2552

Snyder Datsun Sales Ltd.
2225 Notre Dame Street
Lachine
634-7211

Garage Joliette Inc.
550 rue St-Charles
Joliette
756-4686

Coupal & Brassard Auto Inc.
127 route 104, Iberville
347-6505
658-7333

La résiliation des mandats de RTA

Niding nie en avoir parlé avec le président de Lavalin

par Paul ROY

Gérard Niding ne se souvient pas de grand chose quand on l'interroge au sujet des tractations qui ont entouré la résiliation, le 4 mars 1975, des deux premiers mandats olympiques de Régis Trudeau, l'ingénieur qui lui avait fait construire une résidence de \$160,000 à Bromont, l'année précédente.

Mais il dit au moins être certain de n'en avoir jamais discuté avec qui que ce soit à l'extérieur du comité exécutif de la ville et du comité de gestion du stade, dont il cumulait alors les présidences. Et ce, même si le mandataire-coordonnateur de la ville au stade, M. Bernard Lamarre,

président de Lavalin Inc., est venu affirmer la semaine dernière, devant la Commission d'enquête sur le coût des Jeux, que M. Niding avait été «difficile à convaincre» quand il s'était agi de résilier les contrats de son ami Régis Trudeau.

Hier, devant la même Commission Malouf, l'ex-bras droit du maire Jean Drapeau a nié avoir discuté de cette question avec M. Lamarre lors d'un dîner que les deux hommes auraient pris ensemble le 11 février 1975.

«Moi, dans ces questions-là, je voulais être complètement libre», a expliqué hier M. Niding. Je n'ai jamais voulu me laisser ten-

ter de prendre pour l'un ou pour l'autre, c'était une décision trop grave.»

«De quoi parlez-vous quand vous rencontrez M. Lamarre, lui a alors demandé le procureur Jacques Dagenais? — «De mes inquiétudes quant à la hausse des coûts», de répondre M. Niding.

Et Me Dagenais de rétorquer: «On a pourtant un beau cas de hausse des coûts ici...» L'avocat faisant allusion à l'engagement écrit de la ville de ne pas poursuivre Régis Trudeau pour les fissures apparues en décembre 1974 dans un des murs du stationnement Pie IX, et qui ont occa-

sionné des dépenses supplémentaires de \$3 à \$1 millions.

«On ne discutait pas de cas particuliers, a alors repris M. Niding, uniquement de hausses de coûts en général...»

D'ailleurs, l'ex-président du comité exécutif, âgé de 54 ans, ne se souvient pas d'avoir entendu parler de tels vices de plans au stationnement Pie IX. Pas plus qu'il ne se souvient des fissures découvertes dans ce stationnement intérieur de quatre étages et pouvant abriter 6,000 automobiles.

Il se souvient bien qu'à un moment, il a fallu refaire les plans, mais pour lui, la résilia-

tion avait plutôt trait à une question de lenteur dans la production des plans.

A-t-il été question de tout ça lors d'une rencontre avec M. Trudeau, inscrite à l'agenda de M. Niding du 31 janvier 1975? «Je ne me souviens pas de ce qui a été discuté et je ne sais même pas si la rencontre a effectivement eu lieu», a-t-il répondu.

«La ville a renoncé à \$3 ou \$4 millions en dommages et intérêts, lui a aussi fait remarquer Me Dagenais; est-ce qu'elle l'a fait à partir d'une opinion écrite de son contentieux? — «Non, toutes les explications étaient verbales», de répondre M. Niding.

«Comment se fait-il que les minutes du comité de gestion soient muettes sur cette résiliation? — «Je ne sais pas, ce n'est pas moi qui prenais les minutes»...

Le témoignage de M. Niding a duré environ une demi-heure et il n'a pas eu pour effet d'éclaircir grand monde sur cette question de résiliation pour le moins étrange. D'autant plus que la Commission Malouf avait déjà dû se passer des témoignages de Mes Michel Côté et Robert Bouchard, qui ont participé aux négociations avec M. Trudeau, et que la ville a refusé de libérer de leur secret professionnel la semaine dernière.

carrières
ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

fonction publique municipale

CHEF DE DISTRICT — Division des Edifices municipaux —
Service des Travaux publics

Nature de l'emploi: Sous la direction d'un assistant-surintendant, le titulaire est responsable de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dans un territoire géographique donné ainsi que de la planification de l'organisation et du contrôle des activités découlant principalement des travaux d'entretien, de réparation et d'opération effectués dans les édifices municipaux du district.

Qualités requises: Détenir un diplôme de fin d'études collégiales en mécanique du bâtiment et avoir suivi plusieurs cours en administration. Posséder plusieurs années d'expérience dans la construction et de préférence dans l'entreprise, l'opération et la réparation de bâtiments dont quelques années dans un poste de gestionnaire. Une formation supérieure pourra compenser pour une partie de l'expérience pertinente demandée. Parler et écrire le français; posséder les qualifications requises pour conduire un véhicule dans l'exercice de cet emploi.

Traitement: \$27,575 — \$32,765, selon les qualifications.
(sujet à révision au 1-5-79)

OFFICIER EN ADMINISTRATION FINANCIERE

Nature de l'emploi: Effectuer, sous direction générale, des travaux comportant des études diverses sur la procédure comptable en vigueur à la Ville, ainsi que sur les problèmes d'ordre financier. Participer à l'élaboration et à l'implantation de divers systèmes, définir les besoins d'informations des services usagers, et effectuer l'analyse préliminaire, rédiger les procédures et documenter le système.

Qualités requises: Posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables, ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Posséder plusieurs années d'expérience pertinente en comptabilité ou en vérification publique, commerciale ou industrielle et avoir une expérience en systèmes informatiques. Une combinaison d'expérience et d'expérience liée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée; facilité d'élocution et de rédaction en français.

Traitement: \$24,155 — \$27,000, selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au service du Personnel, «Edifice le Vieux Palais», 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ces concours sont également ouverts aux femmes et aux hommes.

VILLE DE MONTRÉAL

SPÉCIALISTES
EN INFORMATIQUE!

Faites partie de l'équipe des analystes chez SPERRY UNIVAC CANADA



Nous aimerions nous entretenir avec vous dès maintenant! Vous pouvez devenir analyste de systèmes immédiatement.

SPERRY UNIVAC est l'un des chefs de file en informatique. Afin de maintenir notre haut niveau d'excellence en tant qu'organisation totale de marketing et de service, nous sommes à la recherche de professionnels en matière de systèmes dans la région de l'Albana.

Les défis sont illimités. La possibilité d'avancement dans la gestion des projets est forte et le salaire et les avantages sociaux sont très concurrentiels. Les intéressés sont invités à écrire en toute confiance à:

M. W. Osterberger
Superviseur des emplois
Sperry Univac Computer Systems
55 City Centre Drive
Mississauga, Ont. L5B 1M4

SPERRY UNIVAC
SYSTEMES D'ORDINATEURS

VILLE DE PORT-CARTIER

DIRECTION DU PERSONNEL

Avis de concours P-4-79 (2)

INSTRUCTEUR EN NATATION

DESCRIPTION DES TACHES ET RESPONSABILITÉS

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du coordonnateur à la piscine, le titulaire élaborera des cours à offrir à toute la population selon la politique du service.

DESCRIPTION DES TACHES

Le titulaire aura des cours à donner aux jeunes et adultes selon un horaire déterminé. Pourra se voir attribuer la responsabilité de l'équipe de natation d'après ses expériences et ses qualifications.

Assurera le déroulement de plusieurs activités aquatiques.

Accomplira tout travail connexe exigé par son supérieur immédiat.

Le compte rendu ci-dessus reflète les détails considérés nécessaires pour la description des fonctions principales et distinctives de la tâche identifiée et ne doit pas être considéré comme une description détaillée de toutes les exigences qui peuvent être inhérentes à cette tâche.

QUALIFICATIONS REQUISES: SCOLARITÉ: Cours secondaire V ou l'équivalent.

AUTRES EXIGENCES

Instructeur diplômé de la Croix-Rouge et de la Société Royale de Sauvetage, avec trois (3) années d'expérience.

SALAIRE

Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 avril 1979 à:

Direction du personnel
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier, Québec
G5B 2G5

Ne pas oublier d'inscrire le numéro du concours et de fournir vos attestations d'études et autres certificats de compétence.

DIRECTEUR DES OPERATIONS

Détailant de premier ordre cherche directeur des opérations extérieures pour la province de Québec. Cette dynamique chaîne de produits pharmaceutiques offre des produits de santé-beauté et des cosmétiques.

La personne choisie relèvera du vice-président; elle s'occupera de tous les aspects des opérations de détail, commercialisation, promotion et chiffre de ventes, avec la collaboration du personnel en place, le tout dans les limites du budget.

Personne avec 3 à 5 ans d'expérience d'administration au détail, dans le domaine pharmaceutique de préférence, dans de communication et facilités de relations avec le personnel ainsi qu'un solide jugement sont nécessaires.

Connaissance du français et de l'anglais indispensable. Généreux avantages de compagnie, salaire, proportionnel à la compétence et à l'expérience.

Veuillez adresser curriculum vitae détaillé, mentionnant expérience et qualifications à:

LA PRESSE, réf. 19245
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

Notre compagnie est à la recherche d'un:

JEUNE ARCHITECTE

(reçu depuis 2 ou 3 ans) pour ses bureaux situés à Ville d'Anjou. Poste intéressant pour jeune homme ambitieux.

354-1102

PSYCHOLOGUE-CLINICIEN I

\$20,040 à \$24,360

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.

La division de l'Hygiène Mentale du Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick recherche des candidats pour le poste de psychologue-clinicien à la consultation en hygiène mentale de Sainte-Anne-de-Kent. Le candidat choisi fera partie d'une équipe pluridisciplinaire et travaillera de concert avec les organismes communautaires. Son travail consistera à faire des évaluations psychodiagnostics, à utiliser des méthodes psychothérapiques et behavioristes et donner des consultations. Il fera partie du personnel d'un département de psychologie très dynamique où il aura l'occasion de perfectionner ses méthodes de recherche clinique.

QUALITÉS REQUISES:

Une maîtrise, de préférence, en psychologie clinique et quatre années d'expérience dans un travail connexe. Les candidats doivent remplir les conditions voulues pour être enregistrés en vertu d'une loi du Nouveau-Brunswick intitulée «Psychologist Registration Act». Les candidats qui ne possèdent pas l'expérience seront considérés, mais l'échelle de traitement applicable à ces candidats variera entre \$15,468 et \$18,804 par année.

Les candidats doivent posséder une bonne expérience clinique, maîtriser les méthodes diagnostiques classiques et les méthodes d'évaluation modernes et connaître diverses méthodes de thérapie. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

LIEU DE TRAVAIL:
Ministère de la Santé
Consultation en hygiène mentale
Sainte-Anne-de-Kent

Numéro du concours NB 78-IP561

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 17 avril 1979.

Adresser sa demande à la:



COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G15, Edifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

ctcum

REDACTEUR
OU
REDACTRICE

FONCTIONS:

Sous la surveillance du chef de l'information, rédige et traduit en français et en anglais divers textes de nature publicitaire ou de régie interne et exécute diverses autres tâches telles que rédaction du rapport annuel, textes pour la réalisation d'audio-visuels et articles pour le journal des employés.

EXIGENCES:

— Degré éducationnel équivalant à une formation collégiale en techniques des communications.
— Parler et écrire correctement le français et l'anglais.
— Posséder une expérience pertinente dans l'un des domaines suivants: publicité, journalisme ou relations publiques.

REMUNERATION:

— Salaire très avantageux.
— Emploi stable.
— Avantages sociaux substantiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du Personnel
CTCUM
121 ouest, rue St-Antoine
Montréal, Québec
H2Z 1H3

FOYER SAVOY

CENTRE D'ACCUEIL DE READAPTATION
POUR HANDICAPÉS MENTAUX

recherche des

EDUCATEURS

temps complet, temps partiel, temporaire.

FONCTION:

Assurer l'éducation des bénéficiaires selon les programmes d'intervention établis en vue de la réadaptation et/ou de la réinsertion dans la société.

EXIGENCE:
D.E.C. en éducation spécialisée.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Foyer Savoy
Service du personnel
350, boul. Laurier
St-Hilaire J3H 3N9

Ingersoll-Rand Canada

A DES POSTES VACANTS POUR
LES CANDIDATS SUIVANTS:

DESSINATEURS
INTERMEDIAIRES

Travaux de conception de nouvelles machines pour l'industrie des pâtes et papiers et industries connexes. Le candidat devra être gradué d'une école technique ou équivalent avec un minimum de 2 années d'expérience.

Salaire selon expérience et qualifications.

Excellents bénéfices marginaux.

Veuillez communiquer avec:

Surveillant du personnel
Ingersoll-Rand Canada Inc.

C.P. 1500

Sherbrooke, Qué.

J1H 5M3

INGENIEURS ATTITRES
AUX VENTES

La compagnie, d'envergure internationale se spécialisant dans les gaz industriels et médicaux, requiert les services d'ingénieurs mécaniques ou chimiques pour le département des ventes techniques.

Les candidats(es) devraient posséder une expérience d'au moins 5 ans dans la vente technique, être bilingues et prêts à voyager.

Le territoire comprend le Québec, les Maritimes et l'Est de l'Ontario.

Les personnes choisies se joindront à une équipe d'appui technique aux ventes et seront responsables de l'application des gaz et des produits spéciaux dans les différentes industries alimentaires, les fonderies et autres.

Entraînement initial fourni.

Salaire de base, voiture fournie, dépenses payées.

Envoyer curriculum vitae à:

LIQUID CARBONIC CANADA LTEE
Département des ventes techniques
3200, rue Pitfield
St-Laurent, Qué. H4S 1K6

REPRESENTANTS

Venez faire carrière chez nous!

Nous recherchons actuellement des personnes qualifiées qui ont su faire preuve d'ambition et de dynamisme pour faire partie de notre équipe des ventes.

Les candidats devront promouvoir et développer l'utilisation du gaz naturel pour fins de chauffage et de production d'eau chaude au secteur des nouvelles habitations résidentielles et celles déjà existantes.

Ils posséderont un diplôme d'études secondaires, accompagné d'une expérience pertinente dans la vente.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Nous offrons un salaire annuel de \$15,600, plus commission, ainsi qu'une allocation pour automobile et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer dès aujourd'hui, ou de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Richard Martin
Service du personnel

Gaz Métropolitain, inc.

1717 du Havre, Montréal (514) 527-8455

Pour faire insérer
une annonce encadrée

SOUS LA RUBRIQUE

carrières

ET PROFESSIONS

dans la presse

COMPOSER 285-7320



entreprises bon conseil ltée
entrepreneurs généraux
1095, rue Valet, c.p. 158, anc. Iorette, Québec, G2E 4M7

CONTREMAITRE
USINE DE BETON

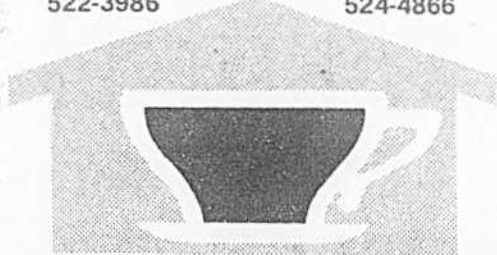
Avec expérience. Endroit: Opinaca, Baie James.
(418) 872-0600

Le grand luxe du matin Du café fait sur mesure

Votre mélange à vous... \$3.90
la livre... en grain ou moulu...
à la maison ou au bureau...
livraison gratuite toute
commande 5 livres et plus à
Montréal.

522-3986

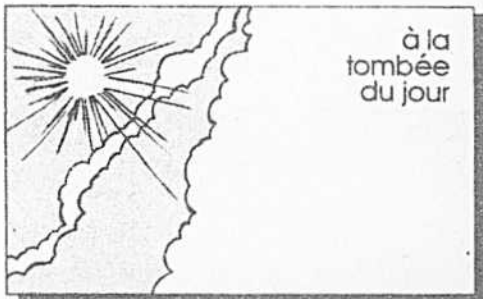
524-4866


CAFE MAISON

Faites vos pré-arrangements avec le Cimetière Notre-Dame des Neiges

Depuis plus de 100 ans, le Cimetière Notre-Dame des Neiges, un organisme à but non-lucratif, offre des services accessibles à tous.

En plus de l'inhumation traditionnelle, la population dispose de plusieurs possibilités dont un mausolée, un crématorium et un columbarium. Nous avons conçu à votre intention une brochure qui pourra vous renseigner sur toutes les procédures et les services que nous offrons.



à la
tombée
du jour

Pour la recevoir gratuitement, écrivez ou
téléphonez à:

Cimetière Notre-Dame des Neiges
4601, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal,
Québec H3V 1E7
(514) 735-1361

ALIGNEMENT DES ROUES ÉQUILIBRAGE DES ROUES AMORTISSEURS FREINS

Saviez-vous que Canada Tire pouvait
vous rendre tous ces services?



Les experts en pneus.



*770 ouest, rue Notre Dame
1025 est, rue Jean-Talon
**5150 ouest, rue Jean-Talon
1200, boul. Labelle

861-1611
271-3551
731-7811
688-6262

3352, rue des Sources
6000 est, rue Sherbrooke
3435, boul. Taschereau

683-2844
254-6006
678-8080

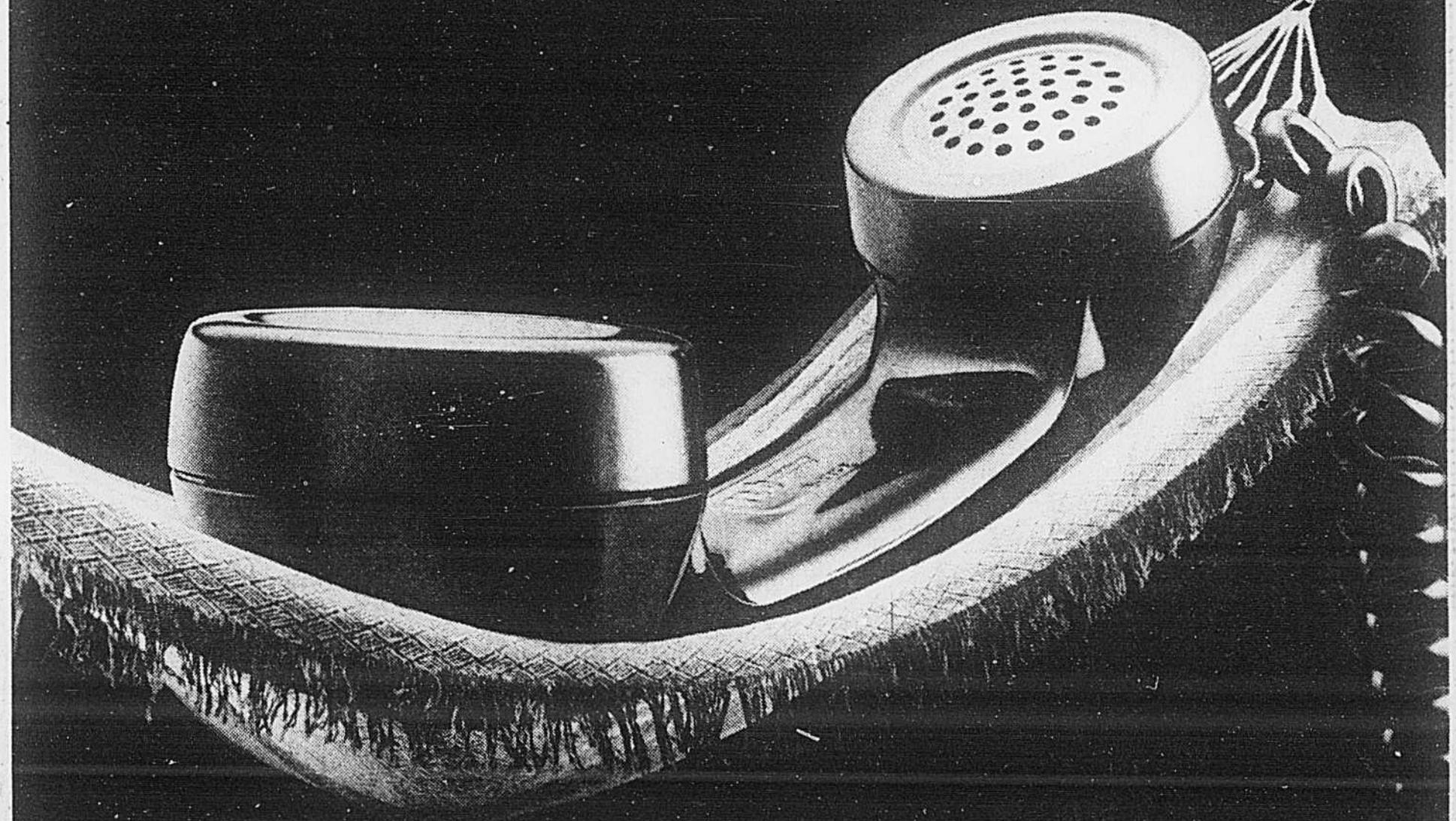
*Aussi: Batteries & Révisions du Moteur **Aussi: Batteries, Révisions du Moteur, Travaux du Carrosserie & Climatisation

Le samedi, quoi de mieux qu'un appel outre-mer pour vous détendre?

Surtout que les communications avec la France,
l'Italie, la Grande-Bretagne, Israël et l'Irlande
sont maintenant à tarifs réduits ce jour-là.

Désormais, vous n'avez plus à attendre la fin du week-end
pour téléphoner outre-mer à prix avantageux.

En effet, à partir de 17 heures le vendredi jusqu'à
5 heures le lundi matin, Téléglobe Canada et
Bell Canada vous offrent une réduction identique à celle
du dimanche sur tous vos appels à destination de
ces pays. (Pour Israël, ce rabais s'applique entre
18 heures le vendredi et 6 heures le lundi.)



Le samedi comme le dimanche, vous
pouvez maintenant appeler outre-mer en
profitant de la même réduction de 25%.



**Distribution
Centrale Ltée**

ANNONCE

SELECTAVISION À PRIX SUPER SPÉCIAL

VIDÉO CASSETTE ENREGISTREUR EN COULEUR
AVEC UNE CAMÉRA VIDÉO «NOIR ET BLANC»

- Enregistre jusqu'à 4 heures sur une seule cassette
- Programmeur pour enregistrer les émissions
lorsque vous êtes absent
- Caméra vidéo «noir et blanc» pour faire
vos propres films

RCA



\$1,399⁰⁰

Comprenant:

- Selectavision VCT 200
- Caméra vidéo BW003 en «noir et blanc»
- Contrôle pour «arrêt d'attente»
- Abonnement d'un an à notre club vidéo gratuit

350 DES ÉRABLES

8e AVENUE, VILLE-ST-PIERRE



364-4980



Les inondés attendent de pied ferme

par André CEDILLOT

Quoique la situation soit plutôt calme, la majorité des riverains de la région de Montréal qui vivent presque annuellement les inondations demeurent en état d'alerte, attendant de pied ferme la crue des eaux.

Parmi tous les gens rencontrés au hasard d'une course à Laval et dans la région des Basses-Laurentides, M. Claude Borgia, de la 3e Avenue, dans le quartier Fabreville, est certes un cas typique.

Agé d'une trentaine d'années, M. Borgia habite depuis trois ans une coquette maison située à quelque 750 pieds de la rivière des Mille-Iles. Il n'a donc pas connu les désastreuses inondations de 1976 mais, comme il l'a dit, «j'ai vu l'eau qui avait envahi complètement le solage de ma résidence, en location à l'époque».

«Malgré tout, a-t-il ajouté, ça n'a pas été suffisant pour décourager ma famille de s'y installer, car nous étions trop enchantés par le site et les commodités d'un foyer bien à nous dans une grande ville. C'est pourquoi j'accepte mon sort sans rouspéter...»

Des pompes

Sage homme, M. Borgia a toutefois imité nombre de ses voisins en installant quatre pompes au sous-sol de sa résidence, toutes à des niveaux différents. «Quand une ne suffit plus à la tâche, une autre prend la relève», a-t-il expliqué, tout en précisant que ce dispositif avait également pour but de rejeter le surplus d'eau de façon graduelle.

Comme à chaque année, il a aussi pris bien soin de mettre à l'abri les pièces maîtresses de sa fournaise et de remiser ailleurs tous les effets qu'il garde au sous-sol. «En attendant, a-t-il souligné, on se chauffe avec un poêle à bois. Quant au sous-sol, même s'il n'est pas aménagé à notre goût, on peut quand même l'utiliser dix mois par année...»

Des lampes à l'huile qui trônent un peu partout dans la maison n'attendent par ailleurs que le moment où il faudra couper l'électricité pour se rendre utiles. Il en va de même d'une chaudière qui dort dans l'entrée.

Pour prévenir les coups durs,



Des pompes installées au sous-sol à des niveaux différents aident grandement la cause des inondés, estime M. Borgia.

mais surtout pour éviter que les enfants soient souillés de boue, M. Borgia a aussi confectionné une passerelle qui donne directement sur le terrain d'un voisin.

Le niveau de l'eau

Du point de vue strictement technique, comme bien d'autres «inondés», ce résident de Fabreville surveille quotidiennement le déplacement des glaces et l'évolution du niveau de la rivière. Pour ses besoins personnels, il a même planté des clous à divers points stratégiques, lesquels lui servent de meilleur repère encore.

Actuellement, à ses dires, le lit de la rivière des Mille-Iles dépasse d'environ 27 pouces son niveau normal, si bien que l'eau

a envahi les terres sur une bien mince étendue. Déjà, dans son voisinage immédiat, elle s'est toutefois déplacée plus à l'avant qu'elle ne l'avait fait ces deux dernières années.

«De toute façon, a-t-il conclu, cette année, nous sommes plus prêts que jamais à cause des prédictions alarmistes énoncées il y a quelques semaines à la suite de la mise en veilleuse des travaux d'endiguement sur le lac des Deux-Montagnes.»

Sans avertissement, M. Borgia extirpe alors de son portefeuille une découpe d'un article paru dans LA PRESSE. Comme quoi rien n'échappe à un véritable «habitué» des inondations!

Laval: la population s'établit à 258,340

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La population de Laval a augmenté de près de 4,000 passant ainsi, au 31 décembre dernier, à 258,340 personnes. La moyenne d'âge de ses habitants est de 31.16 ans.

Le quartier Chomedey, comprenant les ex-villes de l'Abord à Plouffe, Saint-Martin et Renaud, est le plus peuplé avec 69,945 personnes. Il y a dans cette partie de la ville, 22,534 logements et 1,246 d'entre eux sont vacants, soit une proportion de 5.53 p. cent.

C'est dans le secteur Sainte-Rose qu'on retrouve cependant le plus haut pourcentage de logements vacants. Il atteint 8.5 p. cent.

Le quartier Chomedey est également celui qui possède le plus grand nombre de commerces, 1,994; il est suivi de loin par celui de Pont-Viau avec 542.

Il y a au total dans l'île Jésus 81,867 logements, dont 3,471 sont vides, et 5,477 commerces, avec un pourcentage de 8.47 de vacants.

Ces données et beaucoup d'autres sont contenues dans un rapport présenté au comité exécutif de Laval par le Service de la recherche et de la statistique.

49,001 propriétaires

A la lecture du document, on apprend également que Laval compte dans le secteur résidentiel 49,001 propriétaires et 29,395 locataires.

En ce qui touche les commerces, 1,634 personnes sont propriétaires des endroits où ils travaillent et 3,379 sont des locataires.

On apprend aussi que la population du secteur Laval-sur-le-Lac est la plus petite avec 765 personnes, qu'il compte 236 logements et que seulement un n'était pas occupé en décembre dernier.

Un porte-parole de l'administration municipale a expliqué que la population par secteur résidentiel était de 254,658 et que 3,682 autres personnes habitaient des foyers et autres institutions.

Répartition

La population lavalloise, en ce qui touche le lieu de résidence, est répartie comme suit: unifamilial 173,715; bifamilial 37,994; multifamilial 41,695, et roulotte 1,254.

Quant à la moyenne d'âge des résidents par groupe d'habitants, elle est pour le premier groupe de 30.85, pour le deuxième de 30.39, pour le troisième de 30.97 et pour le quatrième de 32.32.

Finances, assurances et affaires immobilières

C'est dans les secteurs Fabreville et Auteuil que la moyenne d'âge est la plus basse; dans le premier, elle est de 27.42 et dans l'autre de 28.05. La plus haute, on la retrouve aux Iles de Laval, 34.97 et à Laval-sur-le-Lac, 34.95.

Par ailleurs, un autre rapport mentionne qu'il y avait à Laval, l'année dernière 260 établissements dans les secteurs des finances, des assurances et des affaires immobilières.

C'est encore dans le quartier Chomedey qu'on en dénombre le plus, soit 99. Loin en arrière viennent Duvernay avec 36 et Pont-Viau avec 30.

Les 260 établissements sont répartis ainsi: 51 banques; 37 commerces bancaires à caractère coopératif; deux commerces quasi bancaires; 20 sociétés privées (placement); deux sociétés à caractère gouvernemental (fédéral); trois sociétés d'investissement et à portefeuille; 24 assureurs; 90 agents d'assurances et agent immobiliers; et 28 exploitants immobiliers.

CTRS: les chauffeurs se plaignent de maux de dos et d'épaule

par Denis LAVOIE

Mal équipés et trop utilisés sur les lignes régulières, les vieux autobus de la Commission de transport de la Rive sud «pourraient représenter un danger pour les passagers et les automobilistes», en plus d'être la source de maux aigus de dos», affirme la FTQ dans un communiqué de presse.

Faute d'obtenir des modifications de la CTRS à ces vieux véhicules, les chauffeurs excédés ont décidé d'en appeler directement au ministre du Travail et au président de la Commission des accidents du travail, «pour réclamer leur intervention auprès de la CTRS pour la forcer à corriger la situation».

Pour faciliter la manœuvre et ainsi éviter des feignages brusques et dangereux, et soulager du même coup les maux de dos, d'épaule, les chauffeurs ont demandé à la CTRS d'équiper ses autobus de servodirection. Il n'encourrait que \$1,500 par véhicule, pour un système durable et peu cher en regard du coût d'achat d'un autobus de \$80,000.

La CTRS refuse cependant d'accéder à une demande répétée du syndicat des chauffeurs et «insiste pour affecter ses autobus non munis de servodirection aux lignes régulières sur lesquelles les chauffeurs doivent effec-

tuer entre 136 et 312 virages à angle droit alors que leur véhicule est chargé à pleine capacité», affirme le syndicat. 100 des 225 autobus de la CTRS ne sont pas équipés de direction.

Accident de travail?

Par ailleurs, les chauffeurs soupçonnent qu'il y a collusion entre le bureau régional de la Commission des accidents du travail à Longueuil et la CTRS. En effet, la CTRS refuse fréquemment de reconnaître les maux de dos et d'épaule comme des accidents de travail et soumet la Commission refuse leurs réclamations pour inviter les chauffeurs à utiliser plutôt leur assurance-salaire qu'ils défraient cependant à 100%.

Le président du syndicat local de la Fraternité des cheminots, affilié à la FTQ, M. Jacques Martel, a demandé en vain l'intervention du directeur régional du bureau de la Commission, qui lui a demandé d'attendre «la prochaine loi».

Les chauffeurs sont donc excédés, et le directeur du service de la santé et de la sécurité au travail à la FTQ, M. Emile Boudreau, entend exiger que la Commission des accidents du travail compense adéquatement tous les cas de maux de dos qui se sont produits à la CTRS au cours des dernières années.

LA CHINE vers le XXIe siècle

Discussion sur la situation actuelle en Chine avec plusieurs conférenciers.

Le vendredi 6 avril, à 19h30, à la polyvalente Emile-Nelligan 4750, rue Henri-Julien

Garderie sur place

Renseignements: 866-4119

Organisée par la Société Canado-Chinoise et le Conseil Communautaire Chinois

ANNONCE

POUR GARDER VOTRE MAISON EN BON ETAT!

Etre propriétaire, c'est souvent faire face à des réparations au moment où l'on s'y attend le moins. Pourtant, en examinant une fois par an certains endroits critiques de la maison, il est possible de déceler à temps les sources d'ennuis et d'éviter ainsi de coûteuses réparations. Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'avril, un spécialiste souligne les points qui devraient figurer sur votre liste de contrôle (comme le toit, les gouttières, les murs, les fondations, etc.) et vous explique comment procéder pour faire les travaux. Vous trouverez également quelques conseils si vous devez faire appel à un entrepreneur. Pour en savoir davantage sur ce sujet, procurez-vous Sélection d'avril aujourd'hui même! En vente dans tous les kiosques à journaux!

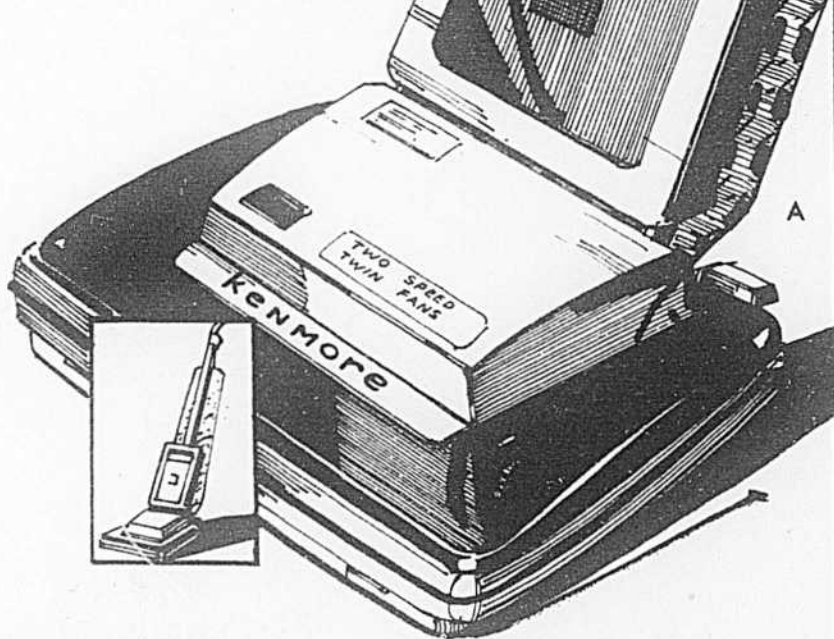
VOUS VOULEZ VENDRE?

Faites-le avec les petites annonces 285-7111

aspirateur vertical «Kenmore» à moteur 2 vitesses

15988

A. Modèle de luxe avec sac. Moteur 2 vitesses pour nettoyage en profondeur de vos tapis. L'action barrebrosse de battage déloge et aspire la saleté. Hauteur réglable pour 7 longueurs de manches. Carter plastique «lexan», pare-chocs vinyle enveloppant pour protéger vos meubles. Long cordon 23' s'enroulant automatiquement. Modèle 3776



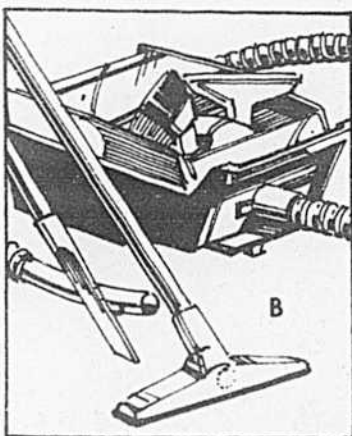
puissant aspirateur traîneau «Kenmore»

\$128

B. Voici l'aspirateur traîneau qui rendra votre tâche des plus faciles! Modèle avec porte-accessoires comprenant: suceur plat, brosse pour tapis et meubles capitonnés, brosse ovale pour épousseter. Suction latérale pour réglage d'air. Interrupteur-pédale. Pare-chocs vinyle. Cordon 19'5" s'enroulant automatiquement. Boyau 67", 2 rallonges. Robuste carter plastique. 2 sacs à poussière compris. Modèle 2860.

Sacs à poussière de recharge disponibles. Rayon 371, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 Jour et Nuit. Jusqu'à épuisement du stock.



remise 8' x 6' «Spacemaker» facile à assembler

Prix Simpsons 169⁹⁹

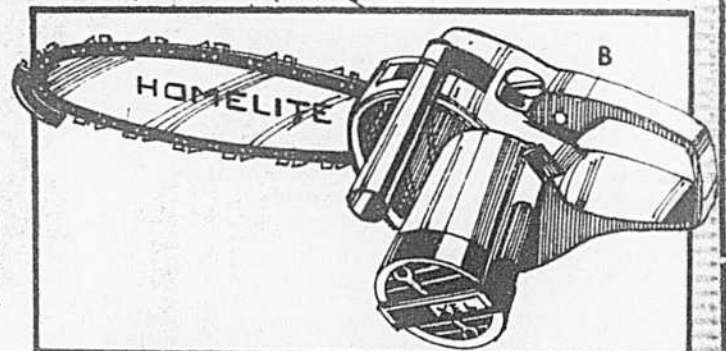
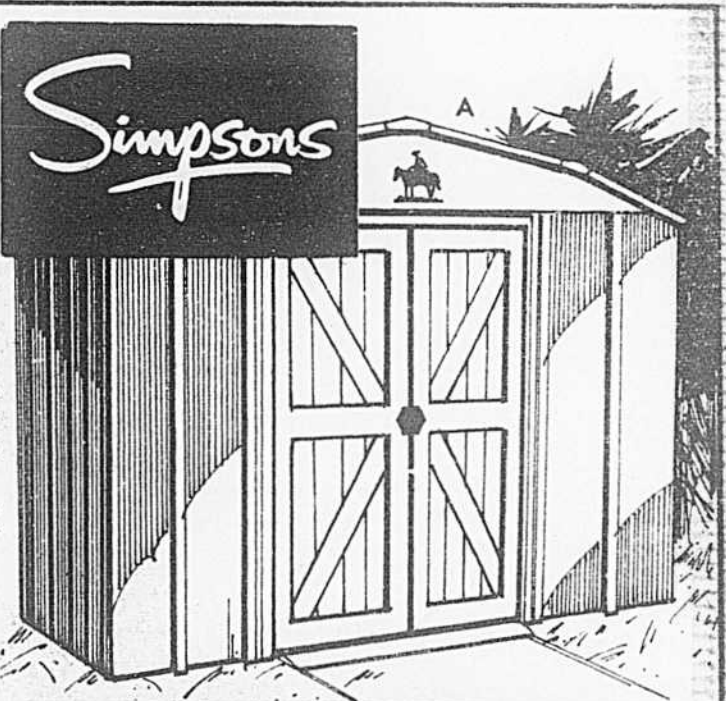
A. Commencez la saison du bon pied... procurez-vous cette remise en acier de style étable hollandaise vraiment pratique! Modèle avec rail intérieur pour porte, renforcement à mi-murs, panneaux de coin monopieces. Panneaux de murs et de toit à rainures profondes, fini ton séquoia. Modèle 2458185.

*Dimensions hors tout comprenant extrémités du toit, env. 96" x 72" x 76"; dimensions intérieures, env. 91" x 68" x 75"

tronçonneuse électrique 10" «Homelite» avec «Safe-T-Tip»

Prix Simpsons 59⁹⁹

B. Idéal pour travaux d'intérieur et d'extérieur! Modèle à fonctionnement silencieux avec dispositif exclusif. «Safe-T-Tip». Fonctionne sur moteur de 11 amp., développant 1.5 c.v. Isolant double pour plus de sûreté. Huileur de chaîne manuel à bouton-poussoir. Barre-guide 10" en acier, poignée tenant bien dans la main. Modèle XEL10.



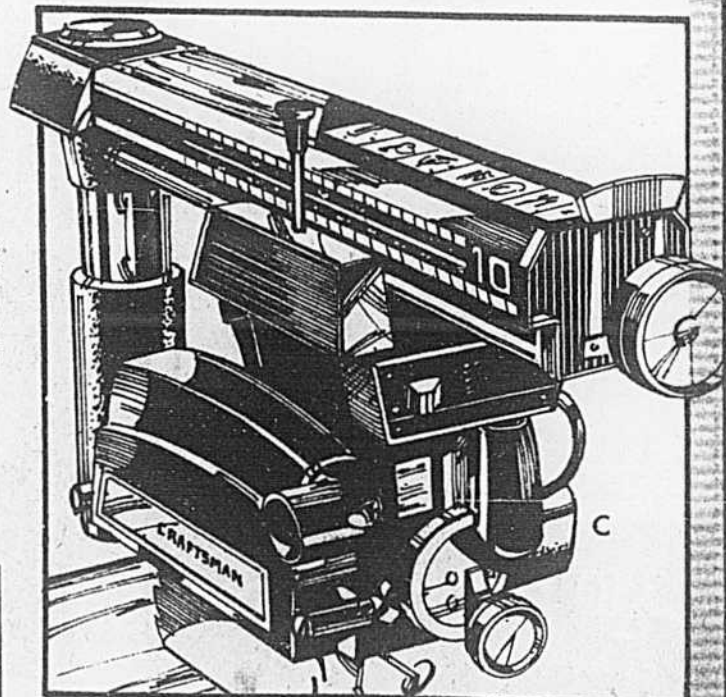
ensemble robuste scie radiale «Craftsman» 10"

Prix Simpsons ens. avec support et roulettes 409⁹⁸

C. Scie radiale pour gros travaux, 1 moteur 110 volts, à puissance maximale 2 c.v. Cette scie coupe le bois 2" et refend au centre d'un panneau 4' x 8". Moteur commande directe 3450 rpm à démarrage par condensateur. Interrupteur pour mise en marche, blocage à clé pour plus de sûreté. Complet avec support et roulettes, surface de travail env. 26" x 37". Modèle 27024.

Rayon 690, au sous-sol, en ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



RABAIS 10%

SUR TOUS NOS MEUBLES EN STOCK, MAINTENANT JUSQU'AU SAMEDI 7 AVRIL AUX 5 MAGASINS SIMPSONS

- Rabais de 10% sur notre stock entier de modèles
- Matelas et sommiers-tapis. Mobilier pour chambre à coucher. Ensemble pour salle à dîner
- Ensembles tables et chaises de cuisine

- Ensembles canapés et fauteuils. Tables d'appoint
- Fauteuils. Unités murales. Et plusieurs autres

Rayons 401 et 402, au Sixième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement